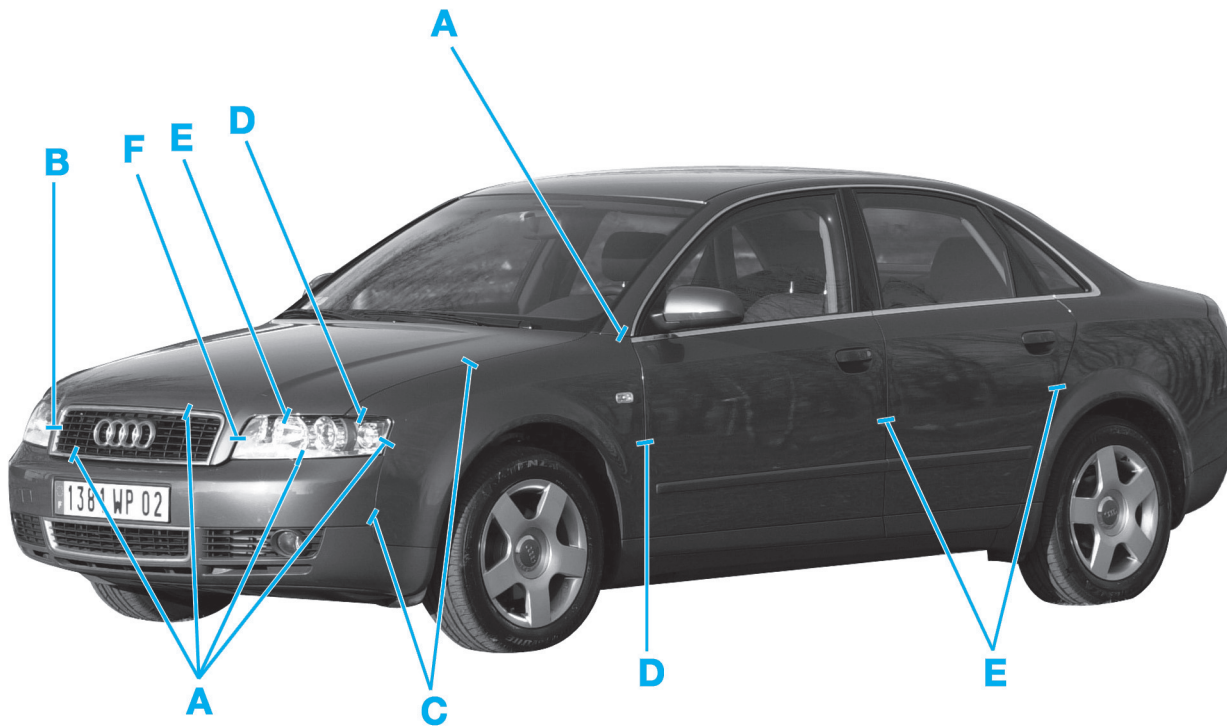


Carrosserie

CARACTÉRISTIQUES

Jeux d'ouverture

VALEURS DE RÉGLAGE



- A = 2 mm
- B = 2,5 mm
- C = 3 mm
- D = 3,5 mm
- E = 4 mm + 1/0
- F = 5 mm

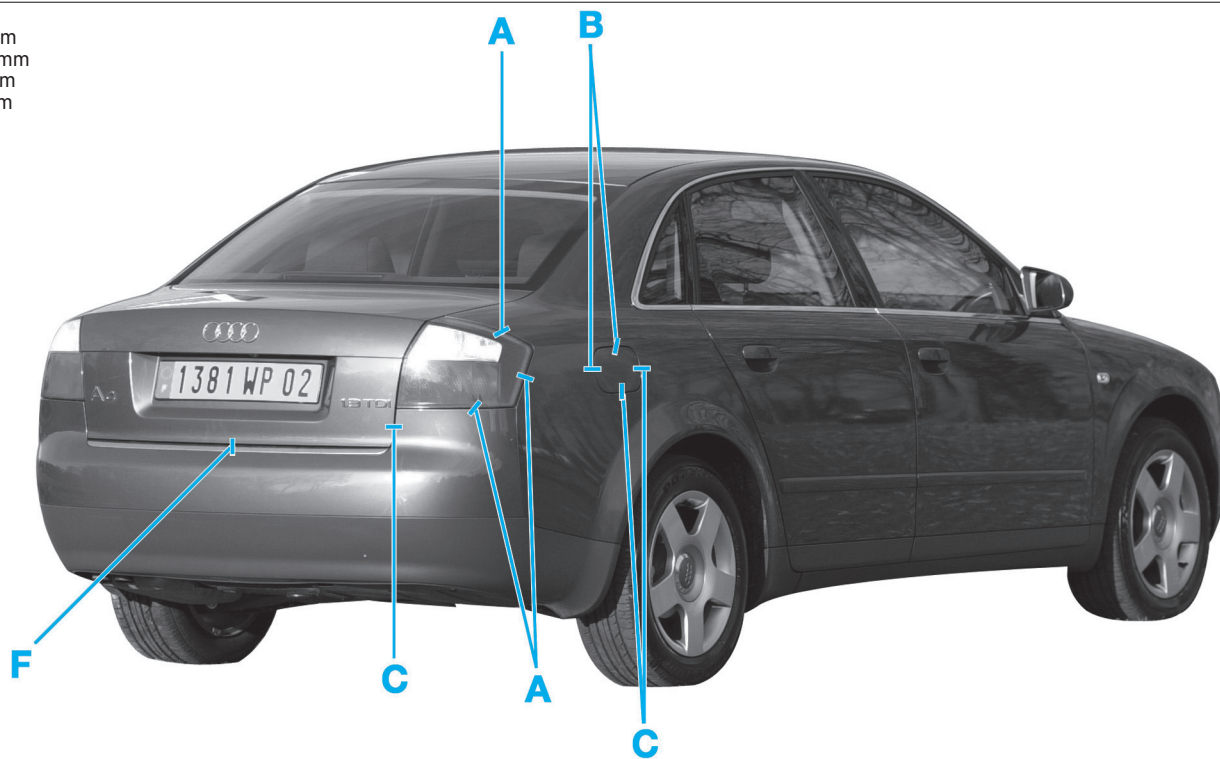
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

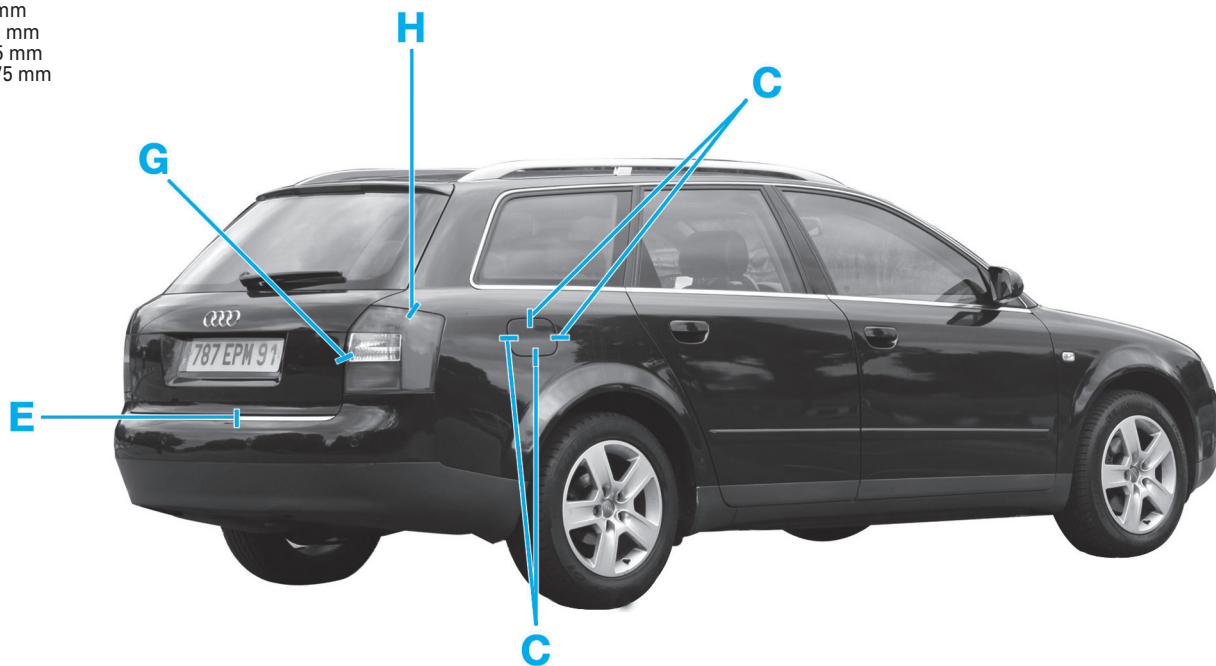
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- A = 2 mm
- B = 2,5 mm
- C = 3 mm
- F = 5 mm



- C = 3 mm
- E = 4.0 mm
- G = 4,5 mm
- H = 1,75 mm



Couples de serrage (en daN.m et en degré)

PARTIE AVANT

- Ecrous de fixation du capot moteur : 2.1
- Ecrous de fixation du bouclier avant : 0.4
- Ecrou de fixation du bras d'essuie-glace avant : 2.1

PARTIES LATÉRALES

- Ecrous de fixation de porte avant ou arrière : 3.1
- Vis de fixation de gâche de porte : 2.5

PARTIE ARRIÈRE

- Ecrous de fixation de malle ou de hayon : 2,1
- Vis de fixation de gâche de malle arrière (Berline) : 0,8
- Vis de fixation de gâche de hayon arrière (Break) : 2,1

- Vis de fixation de la trappe à carburant : 0,15
- Ecrous de fixation du bouclier arrière : 0,4
- Ecrou de fixation du bras d'essuie-glace arrière (Break) : 1,2
- Vis de fixation des feux arrière : 0,6
- Ecrou de réglage des feux arrière : 1,2
- Vis du bouclier arrière sur la traverse : 0,4 daN.m
- Vis de fixation du bouclier arrière sur l'élément de guidage :
 - Berline : 0,2 daN.m
 - Break : 0,1 daN.m
- Ecrou de fixation latérale du bouclier sur la caisse : 0,4 daN.m

ÉLÉMENTS D'HABITACLE

- Ecrou de fixation du volant de direction : 5

SELLERIE



Lors de l'intervention sur le système pyrotechnique, respecter impérativement les consignes de sécurité et de mise hors service du système. Se reporter au chapitre "Airbags et prétensionneurs".

Planche de bord

DÉPOSE-REPOSE DE LA CONSOLE CENTRALE DE PLANCHER

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

- [1]. Outil de déverrouillage de l'autoradio (réf Audi : T10057) (Fig.4).

DÉPOSE

- Déposer le cendrier arrière.
- Dégrafer le cache (1) (Fig.1).



Fig. 1

- Déposer l'écrou de fixation (2) et débrancher le connecteur (3) (Fig.2).

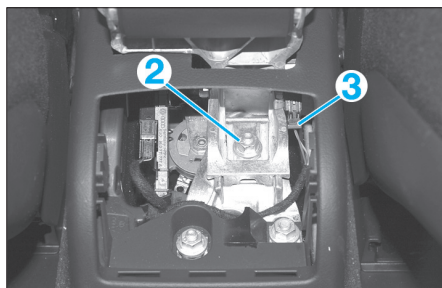


Fig. 2

- Extraire l'accoudoir central.
- Dégrafer le cache de la commande des vitesses (Fig.3).



Fig. 3

- Déposer l'autoradio en utilisant les outils [1] (Fig.4).

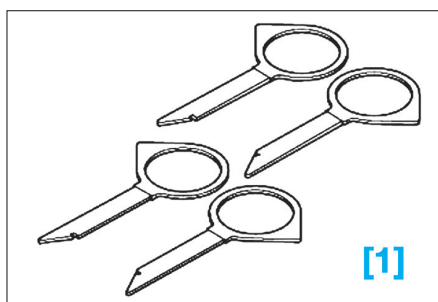


Fig. 4

- Introduire deux agrafes de l'outil [1] dans les fentes prévues à cet effet en veillant à ce qu'elles s'encliquettent. Les pointes des illets de prise sont orientées vers l'extérieur (Fig.5).



Fig. 5

- Extraire l'autoradio et débrancher les connecteurs.
- Dégrafer l'unité de commande de climatisation (Fig.6).
- Débrancher les connecteurs de l'unité.
- Dégrafer le cache (4) en le tirant vers l'arrière avec précaution.

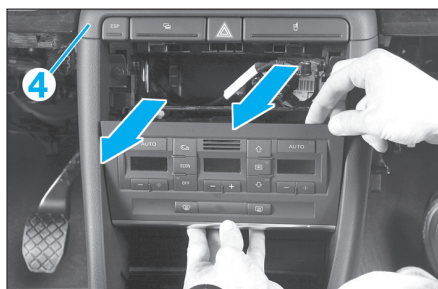


Fig. 6

- Oter de chaque côté les capuchons (6) (Fig.7), puis déposer les vis de fixation.



Fig. 7

- Déposer le cache (8) situé sous le frein à main (Fig.8) ainsi que l'allume-cigare.

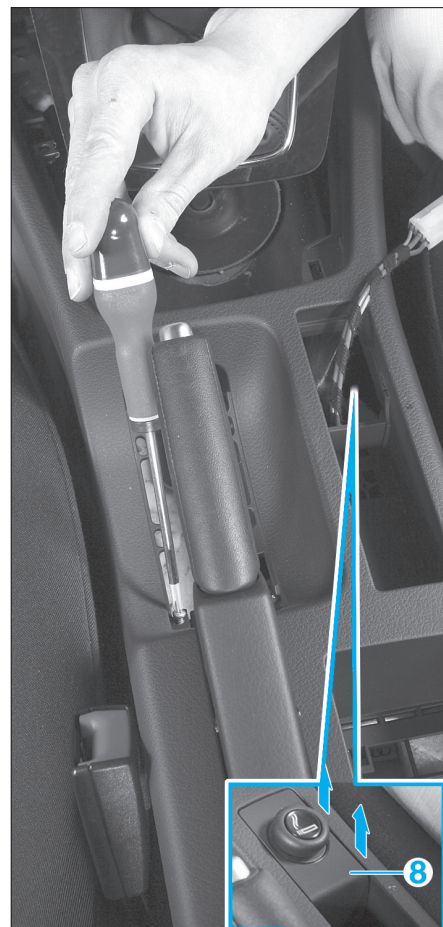


Fig. 8

- Déposer le cendrier avant en dévissant les fixations (9) (Fig.9)
- Déposer les vis (10).

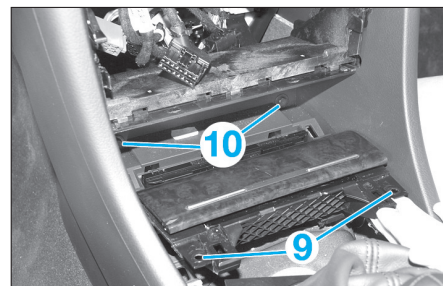


Fig. 9

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

• Dépose les vis (11) et (12) (Fig.10).

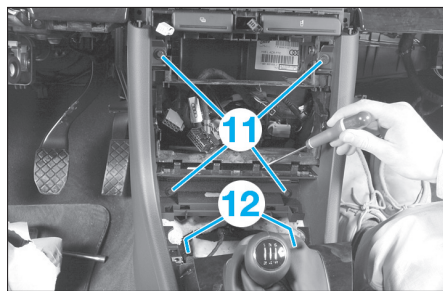


Fig. 10

• Dévisser les écrous de fixation (13) (Fig.11) à l'arrière de la console.

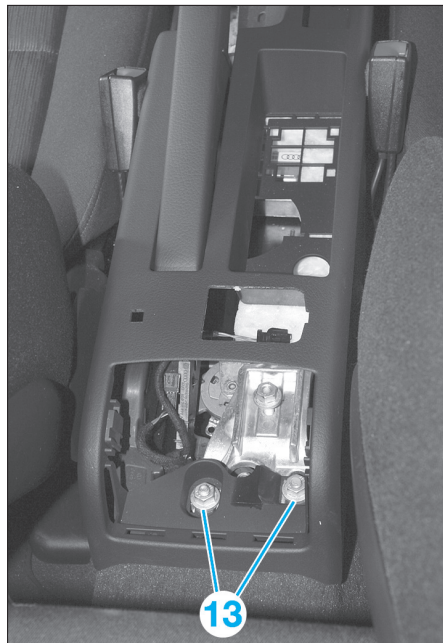


Fig. 11

• Déposer la console de plancher en tirant vers l'arrière, tout en la dégrafant fermement du frein à main (Fig.12); l'extraire du véhicule.

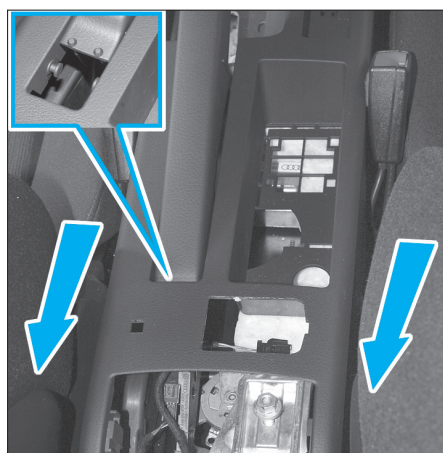
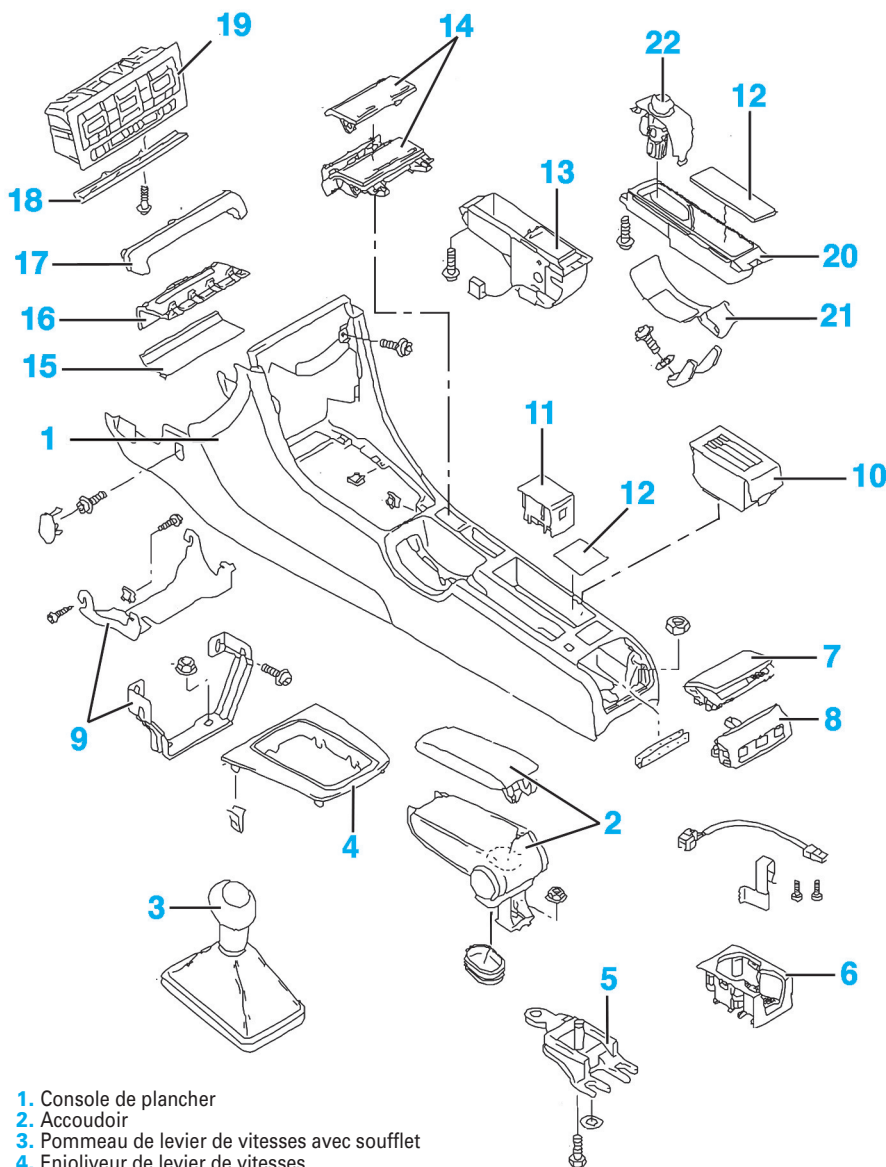


Fig. 12

REPOSE

• Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.
• Vérifier le bon fonctionnement des organes électriques préalablement déconnectés.

CONSOLE DE PLANCHER



- 1. Console de plancher
- 2. Accoudoir
- 3. Pommeau de levier de vitesses avec soufflet
- 4. Enjoliveur de levier de vitesses
- 5. Support d'accoudoir
- 6. Porte-gobelet arrière
- 7. Cendrier arrière
- 8. Bandeau d'éclairage
- 9. Équerre de fixation
- 10. Range CD
- 11. Fixation du faisceau électrique
- 12. Insert fond de rangement
- 13. Emplacement de rangement
- 14. Cendrier avant

- 15. Couvercle casier de rangement
- 16. Garniture avec éclairage
- 17. Garniture de console centrale
- 18. Enjoliveur d'unité de commande
- 19. Unité de commande
- 20. Compartiment de rangement central
- 21. Enjoliveur du levier de frein de stationnement
- 22. Allume-cigare.

DÉPOSE-REPOSE DE LA PLANCHE DE BORD

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Déposer l'airbag conducteur (voir chapitre "Airbags et prétensionneurs").
- Amener le volant :
 - en position médiane,
 - en position basse,
 - le plus en arrière possible.
- Dévisser la vis de fixation du volant.
- Débrancher la prise (1), la prise d'alimentation multifonction (2) et le connecteur (3) d'alimentation du chauffage du volant, selon équipement (Fig.13).

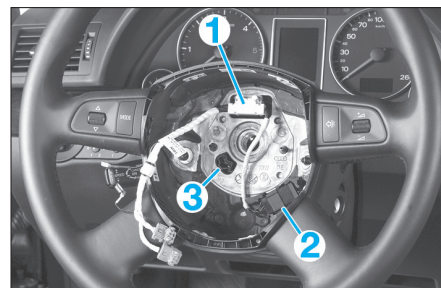


Fig. 13

- Déposer le volant.
- Déposer le cache latéral (Fig.14)



Fig. 14

- Déposer les vis de fixation (4) (Fig.15), puis déposer le vide-poches en tirant vers l'arrière.

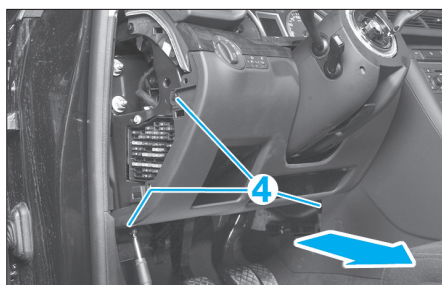


Fig. 15

- Déposer le cache (5) en tirant vers l'arrière et extraire les vis (6) (Fig.16).

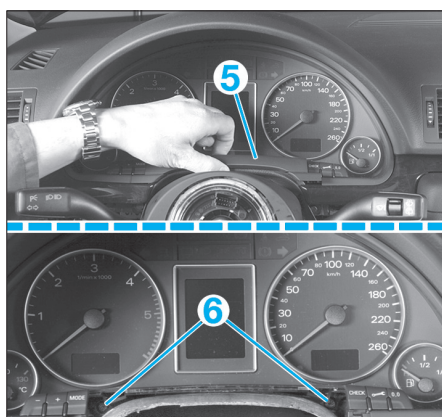
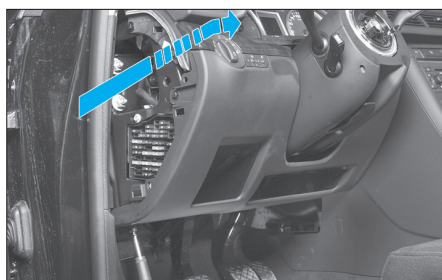


Fig. 16

- Déposer le combiné d'instrument et débrancher le connecteur principal.

Il est possible de pousser le combiné par l'arrière, en introduisant sa main dans la cavité située au dessus des fusibles (Fig.17).



- Déposer le cache latéral de la planche bord (Fig.18).

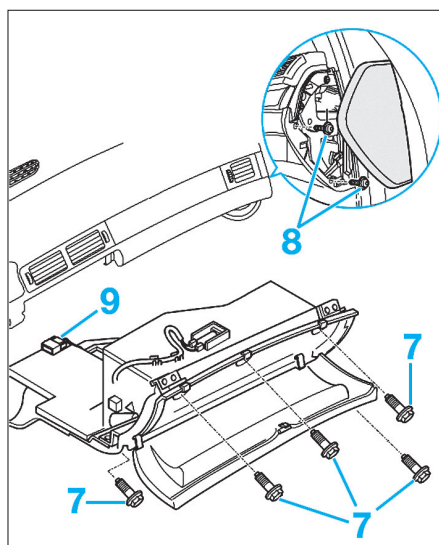


Fig. 18

- Déposer la boîte à gants en dévissant les fixations (7) et (8).
- Débrancher le connecteur (9).
- Déposer l'airbag passager (voir chapitre "Airbags et prétensionneurs").
- Déposer la console de plancher (voir opération concernée).
- Extraire le commutateur de phares vers l'arrière, en appuyant sur la mollette d'une part, et la tournant à droite (Fig.19).



Fig. 19

- Déposer le dispositif de réglage des phares (10).
- Déposer le revêtement supérieur des commodos.

Afin d'extraire la planche de bord plus aisément, il est recommandé de déposer le contacteur tournant (Fig.20).

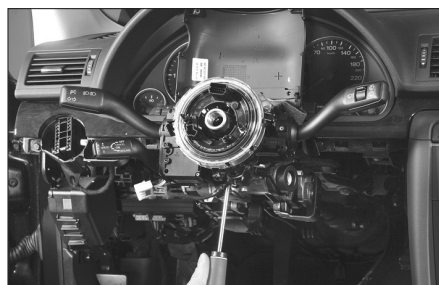


Fig. 20

Fig. 17

- Déposer les enjoliveurs (11) (Fig.21).

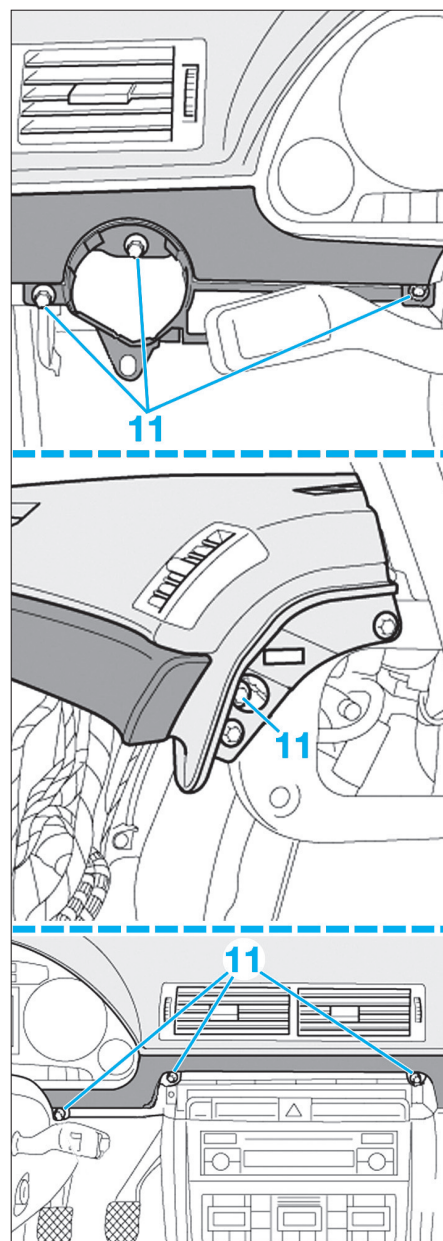


Fig. 21

- Déposer les vis de fixation (12) (Fig.22) et desserrer les vis de fixation (13).
- L'élément central (14) étant désolidarisé, faire pivoter celui-ci vers l'arrière tout en dégageant les connecteurs de l'ESP et feux de détresse.

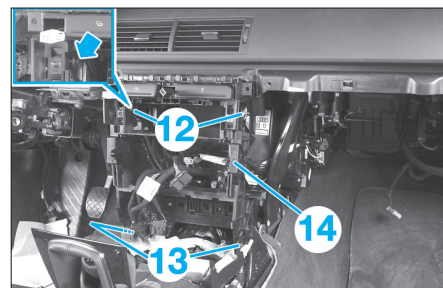


Fig. 22

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Dégrafer le cache (A) (Fig.23).
- Dégrafer la cellule photoélectrique et débrancher le connecteur.
- Dévisser la vis de fixation (15).

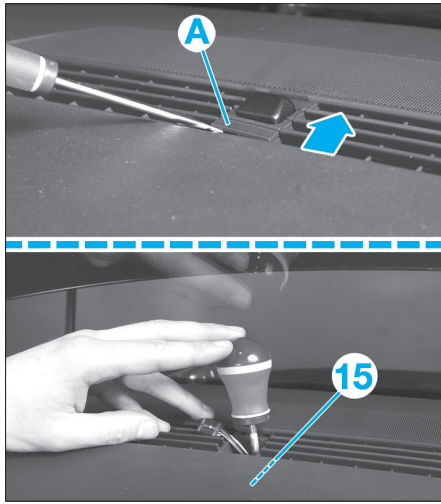


Fig. 23

- Dégrafer la grille central (16) (Fig.24) en veillant à ne pas endommager la planche de bord.
- Déposer les 2 vis de fixation (17) du haut-parleur central.

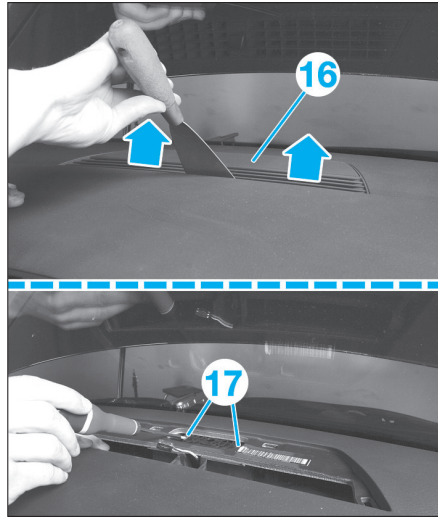


Fig. 24

- Basculer celui-ci afin de l'extraire.
- Débrancher les connecteurs des sondes de température de chaque diffuseur (Fig.25).

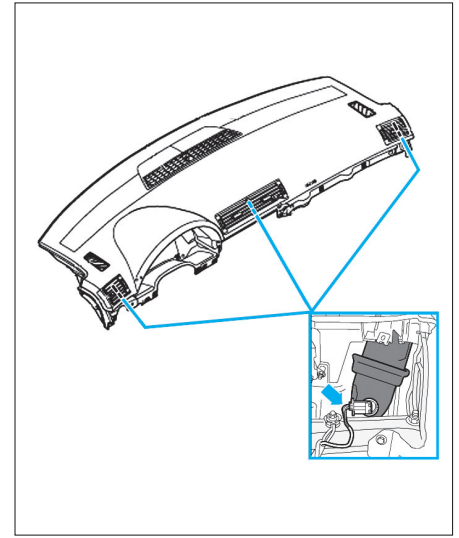
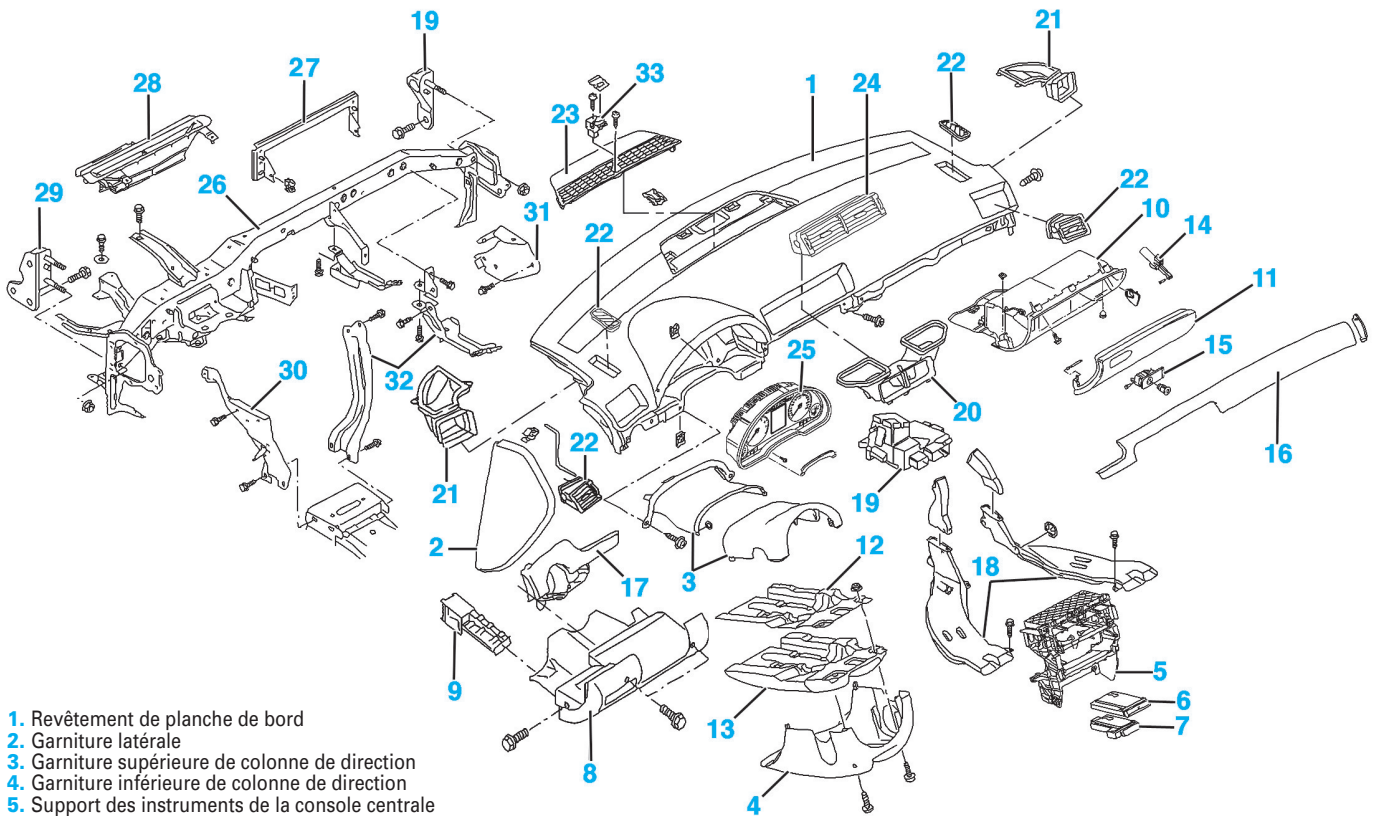


Fig. 25

PLANCHE DE BORD



- 1. Revêtement de planche de bord
- 2. Garniture latérale
- 3. Garniture supérieure de colonne de direction
- 4. Garniture inférieure de colonne de direction
- 5. Support des instruments de la console centrale
- 6. Porte-gobelet
- 7. Rangement
- 8. Garniture inférieure gauche avec vide-poches
- 9. Fixation de garniture
- 10. Vide-poches passager
- 11. Couvercle de vide-poches passager
- 12. Tôle inférieure
- 13. Protection de colonne de direction
- 14. Amortisseur de couvercle et contacteur d'éclairage
- 15. Serrure de couvercle de vide-poches
- 16. Enjoliveur gauche
- 17. Enjoliveur droit

- 18. Conduits d'aération vers le plancher
- 19. Diffuseur d'aérateur de plancher
- 20. Conduits d'aérateurs centraux
- 21. Conduits d'aérateurs latéraux
- 22. Bouches d'aérateurs latéraux
- 23. Aérateur central supérieur
- 24. Aérateurs centraux
- 25. Combiné des instruments

- 26. Traverse de planche de bord
- 27. Renfort
- 28. Buse aérateur de pare-brise
- 29. Equerre de fixation de traverse
- 30. Tôle d'appui latéral
- 31. Protection
- 32. Renforts centraux
- 33. Capteur d'ensoleillement.

- Déposer les vis de fixation (18) (Fig.26).

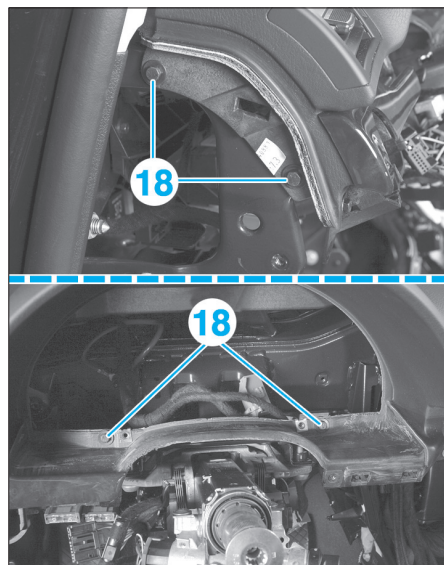


Fig. 26

- Déposer les vis de fixation (19) (Fig.27).

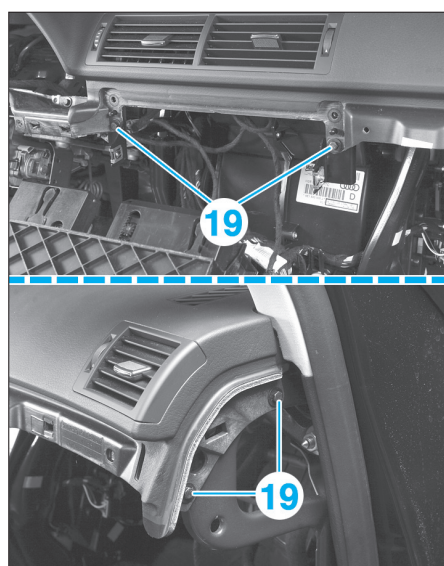


Fig. 27

- Extraire la planche de bord vers l'arrière.

REPOSE

Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose. Veiller à engager correctement la planche de bord dans les agrafes (20) (Fig.28). S'assurer du branchement correct des différents connecteurs et du bon fonctionnement des différents éléments.

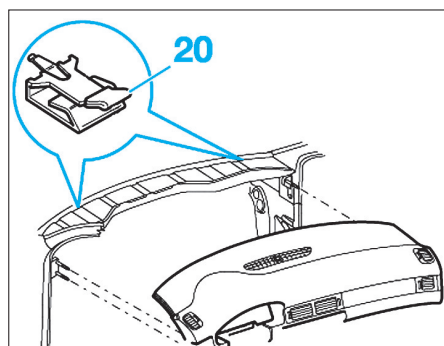


Fig. 28

Garnitures

DÉPOSE-REPOSE D'UNE GARNITURE DE PORTE AVANT

DÉPOSE

- Déposer l'enjoliveur de garniture (Fig.29).

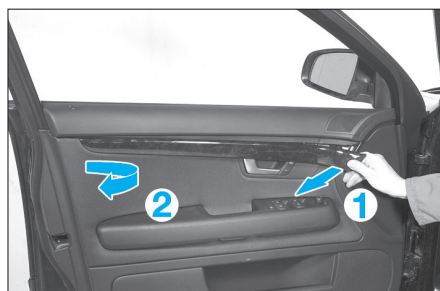


Fig. 29

- Déposer l'obturateur (Fig.30) et déposer les 2 vis de fixation de la poignée de retenue.



Fig. 30

- Déposer les vis de fixation (1) (Fig.31).

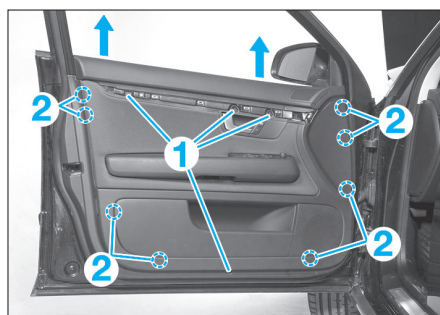


Fig. 31

- Dégrafer fermement la garniture aux endroits indiqués (2).
- Déposer la garniture vers le haut, afin de la désolidariser du joint intérieur de porte.
- Dégrafer le câble d'ouverture de porte de la garniture (Fig.32).

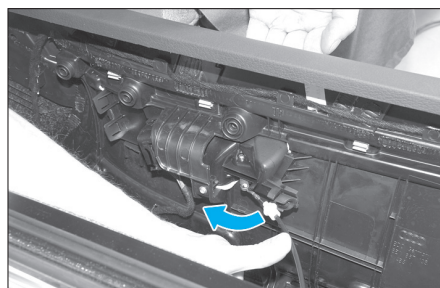


Fig. 32

- Débrancher le connecteur principal et le connecteur du haut-parleur.

REPOSE

Pour la repose, effectuer les opérations dans l'ordre inverse de la dépose puis vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.

DÉPOSE-REPOSE D'UNE GARNITURE DE PORTE ARRIÈRE

DÉPOSE

- Déposer l'enjoliveur de garniture (Fig.33).



Fig. 33

- Déposer les 2 vis de fixation de la poignée de retenue (Fig.34).



Fig. 34

- Déposer les vis de fixation (1) (Fig.35).

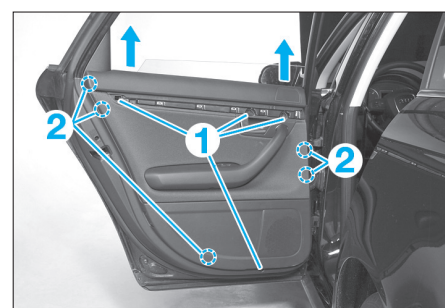


Fig. 35

- Dégrafer fermement la garniture aux endroits indiqués (2).
- Déposer la manivelle de lève-vitre (selon équipement).
- Déposer la garniture vers le haut, afin de la désolidariser du joint intérieur de porte.
- Dégrafer le câble d'ouverture de porte de la garniture (Fig.36).

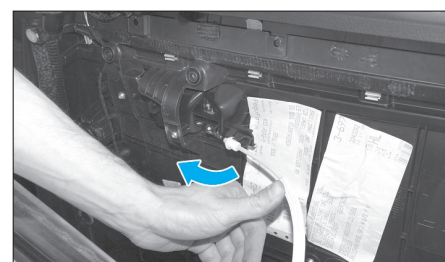


Fig. 36

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE


REPOSE

Pour la repose, effectuer les opérations dans l'ordre inverse de la dépose puis vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.

DÉPOSE-REPOSE D'UNE GARNITURE DE PAVILLON (BERLINE 4 PORTES)

DÉPOSE

- Déposer :
 - les pare-soleil gauche et droit,
 - le capuchon (8) (Fig.37),
 - le palier central du pare-soleil (7),
- Détacher les deux clips et déverrouiller le clip expansible sous-jacent.
- Déposer le revêtement supérieur du montant A côté droit et gauche.
- Déposer le revêtement supérieur du montant B.
- Déposer la bague d'extrémité de pavillon.
- Déposer le revêtement du montant D côté droit et coté gauche.
- Déposer le plafonnier/la lampe de lecture arrière (6).
- Le cas échéant, ouvrir le toit coulissant.
- Déposer le cadre du toit coulissant/pivotant (2).
- Déposer l'éclairage du miroir de courtoisie des côtés gauche et droit.
- Déposer le plafonnier/la lampe de lecture avant (5).
- Dégraffer le cache du pied de rétroviseur et débrancher le connecteur électrique menant au rétroviseur intérieur.
- Amener le levier de vitesses ou le levier sélecteur en position avant maximale.
- Amener les dossiers de sièges conducteur et passager avant en position arrière maximale.

 La présence d'une deuxième personne est nécessaire pour soutenir le ciel prémoulé (1).

- Détacher le clip (3) situé à l'arrière du ciel prémoulé (1).
- Sur les modèles équipés d'un toit coulissant, desserrer la vis (4) située à l'avant du ciel prémoulé.
- Pour déposer le câble du ciel prémoulé, il est nécessaire de sortir du véhicule tout en abaissant avec précaution le ciel prémoulé sur les sièges.
- Si nécessaire, détacher le faisceau de câbles au niveau du montant A.
- Débrancher le faisceau de câbles du ciel prémoulé.
- Retirer le ciel prémoulé par une portière arrière.

REPOSE

Pour la repose, effectuer les opérations dans l'ordre inverse de la dépose puis vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.

GARNITURE DE PAVILLON (BREAK)

DÉPOSE

- Déposer les pare-soleil côté gauche et droit.
- Dégraffer les capuchons (6) (Fig.38).
- Déverrouiller les clips expansibles sous-jacents.
- Extraire le palier central de pare-soleil (5).
- Déposer le revêtement supérieur du montant A côté droit et gauche.
- Déposer le cache terminal de pavillon.
- Déposer le revêtement du montant D des côtés droit et gauche.
- Déposer le revêtement situé au-dessus de la porte arrière.
- Déposer l'éclairage du miroir de courtoisie des côtés gauche et droit.
- Déposer le plafonnier/la lampe de lecture avant.
- Débrancher le connecteur électrique du moteur de toit coulissant.
- Le cas échéant, desserrer la vis (4) située à l'avant au niveau du ciel prémoulé (2).

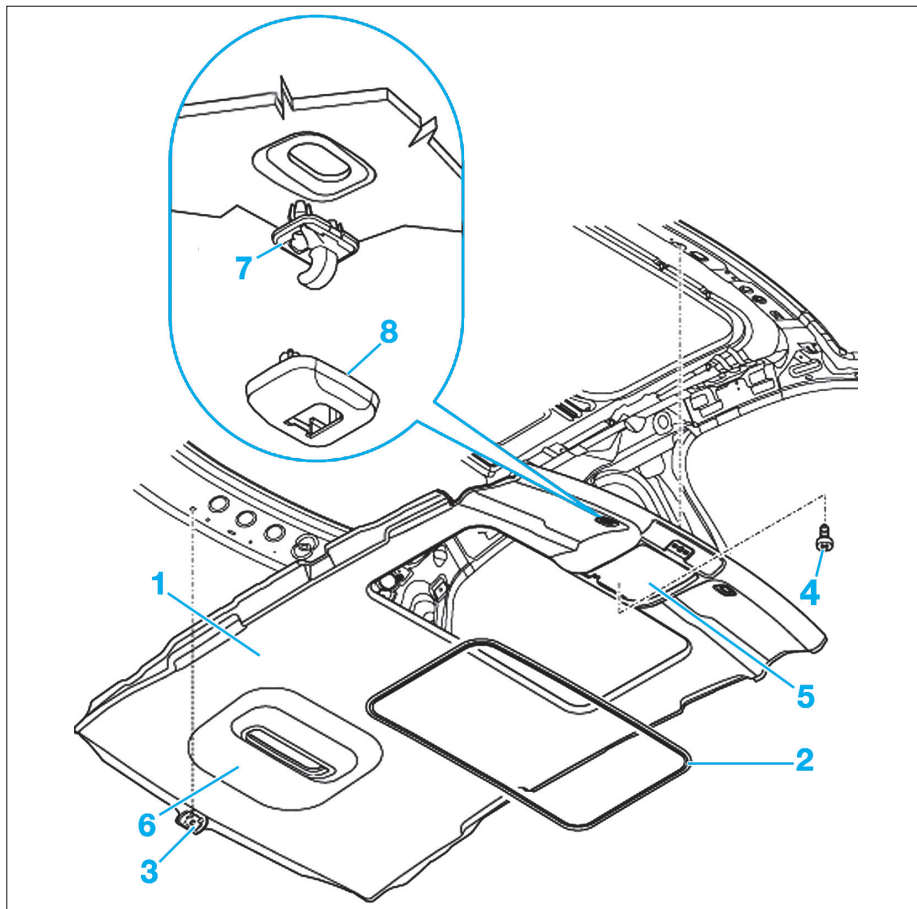


Fig. 37

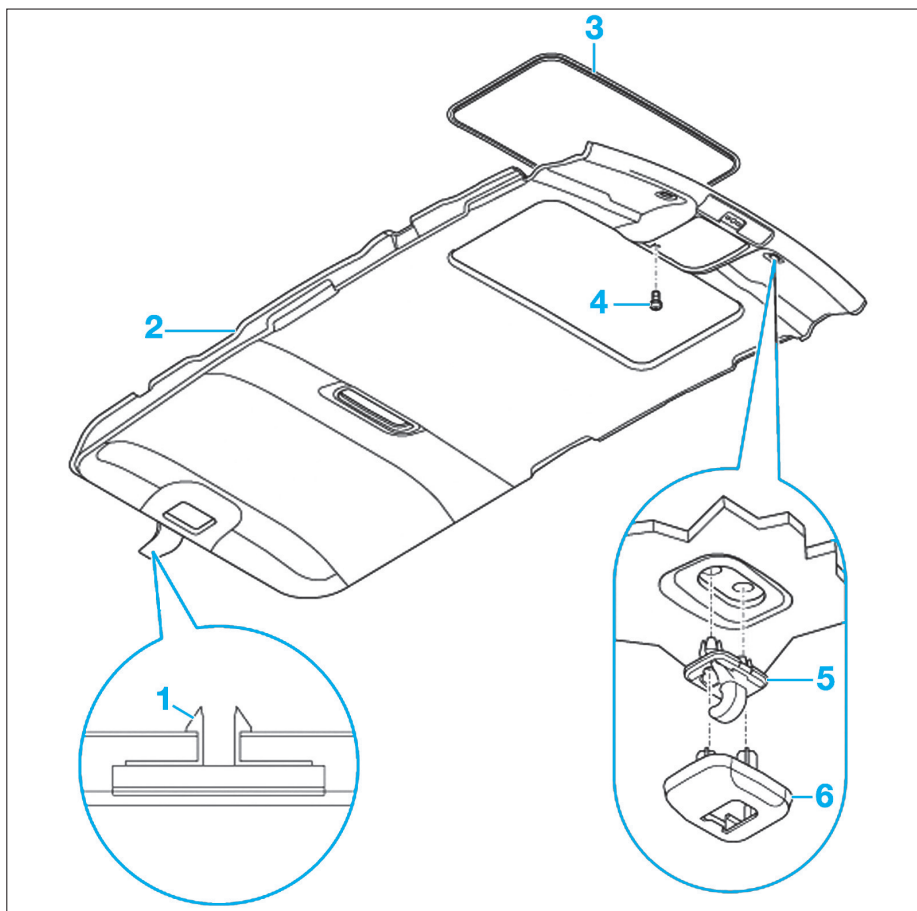



Fig. 38

- Dégrafer le cache du pied de rétroviseur et débrancher le connecteur électrique menant au rétroviseur intérieur.
- Rabattre le dossier de siège arrière vers l'avant.
- Rabattre vers l'arrière le dossier du siège conducteur et celui du siège passager avant.

 La présence d'une deuxième personne est nécessaire pour soutenir le ciel prémoulé.

- Abaisser avec précaution le ciel prémoulé à l'avant.
- Détacher le clip (1) situé à l'arrière du ciel prémoulé.
- Abaisser avec précaution le ciel prémoulé à l'arrière.
- Si nécessaire, détacher le faisceau de câbles au niveau du montant A.
- Débrancher le faisceau de câbles du ciel prémoulé.
- Extraire le ciel prémoulé en le faisant passer par le coffre.

REPOSE

Pour la repose, effectuer les opérations dans l'ordre inverse de la dépose puis vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.

DÉPOSE-REPOSE D'UNE GARNITURE DE HAYON (BREAK)

DÉPOSE

- Déposer :
 - le triangle de signalisation,
 - l'éclaireur (1) (Fig.39),
 - les vis de fixation (2).

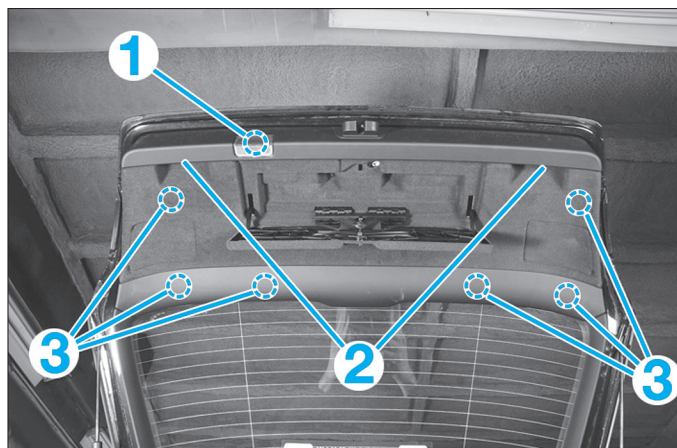


Fig. 39

- Dégrafer fermement la garniture aux endroits indiqués (3).
- Déposer la garniture.

REPOSE

Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.

MÉCANISMES ET SIGNALISATION



Lors du remplacement d'une lampe halogène, il convient de ne pas la toucher avec les doigts. Les méthodes de remplacement de lampes à décharge (Xénon) ne sont pas décrites dans cet ouvrage compte tenu des risques potentiels d'électrocution de la haute tension (+ de 20 000 volts).

DÉPOSE-REPOSE D'UN BLOC OPTIQUE AVANT

DÉPOSE

- Déposer le bouclier avant (voir opération concernée).
- Déposer les fixations (1) et (2) (Fig.40).

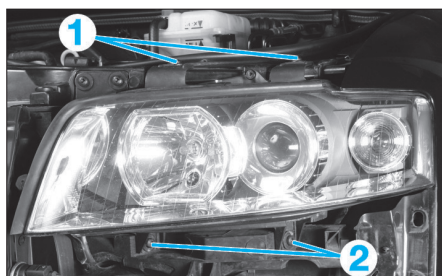


Fig. 40

- Extraire l'optique vers l'avant et débrancher le connecteur d'alimentation.

REPOSE

- Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose tout en respectant les jeux et affleurements.
- Contrôler le bon fonctionnement des équipements.
- Procéder aux réglages des optiques en agissant sur la vis de réglage de l'axe vertical (3) et l'axe horizontal (4) (Fig.41).

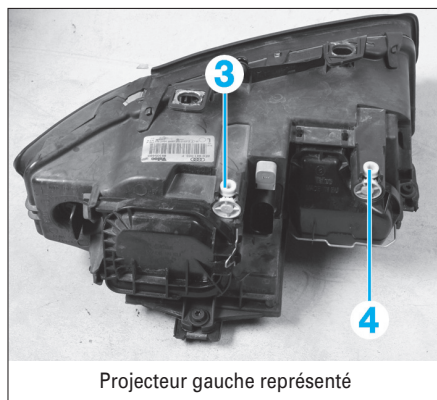


Fig. 41


 Pour régler les optiques, positionner la molette de compensation se trouvant dans l'habitacle, sur la position "0". Si le véhicule est équipé de lampes à décharge, la position "0" s'obtient en utilisant l'appareil de diagnostic -VAS 5051.

Fig. 43

DÉPOSE-REPOSE DU MÉCANISME D'ESSUIE-VITRE AVANT

DÉPOSE

- Tirer le joint de la grille d'auvent (Fig.42).

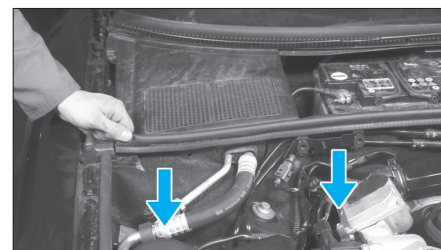
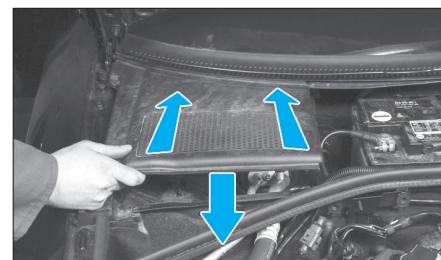


Fig. 42

- Lever puis tirer la grille de protection (Fig.43) en la dégrafant de la grille d'auvent.



• Déposer les agrafes de fixation (1) (Fig.44) de la grille d'auvent.

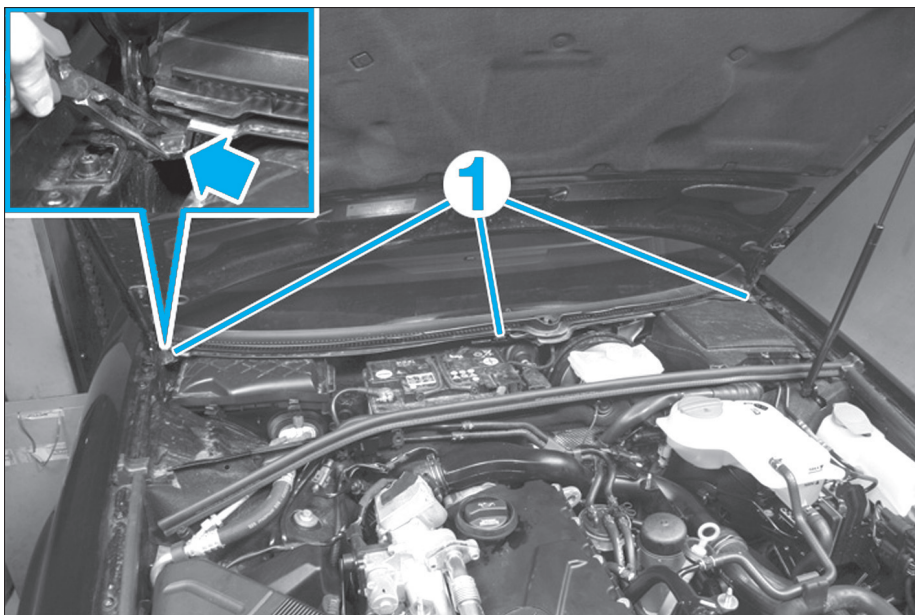


Fig. 44

- Déposer les bras d'essuie-vitre avant.
- Déposer les vis de fixation (2) du carénage de protection du calculateur d'injection (Fig.45).
- Extraire le mécanisme d'essuie-vitre en déposant les fixations (3) et en débranchant le connecteur électrique.

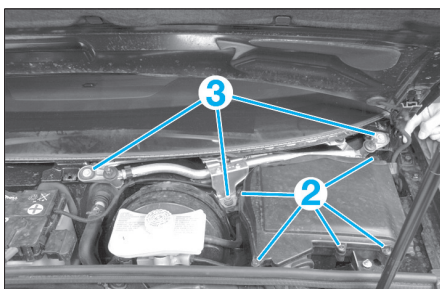


Fig. 45

REPOSE

- Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Avant le serrage des bras, faire fonctionner l'essuie-vitre.

- Mettre le commutateur sur position "ARR T".
- Positionner les balais en regard des repères sur la vitre de pare-brise.
- Serrer les fixations à 2.1 daN.m.
- Vérifier le bon fonctionnement du système d'essuie-glace.

DÉPOSE-REPOSE D'UNE GLACE DE RÉTROVISEUR

DÉPOSE

- À l'aide d'un petit outil plat, dégraffer la glace du rétroviseur (Fig.46).

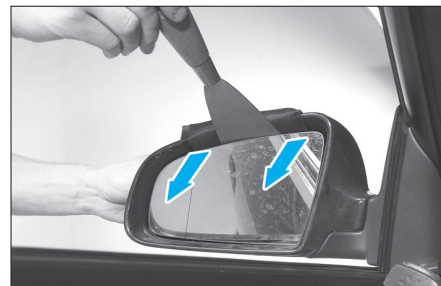


Fig. 46

- Débrancher les connexions électriques (suivant équipement).

REPOSE

Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse et vérifier le bon fonctionnement général du rétroviseur.

DÉPOSE-REPOSE D'UN RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR

DÉPOSE

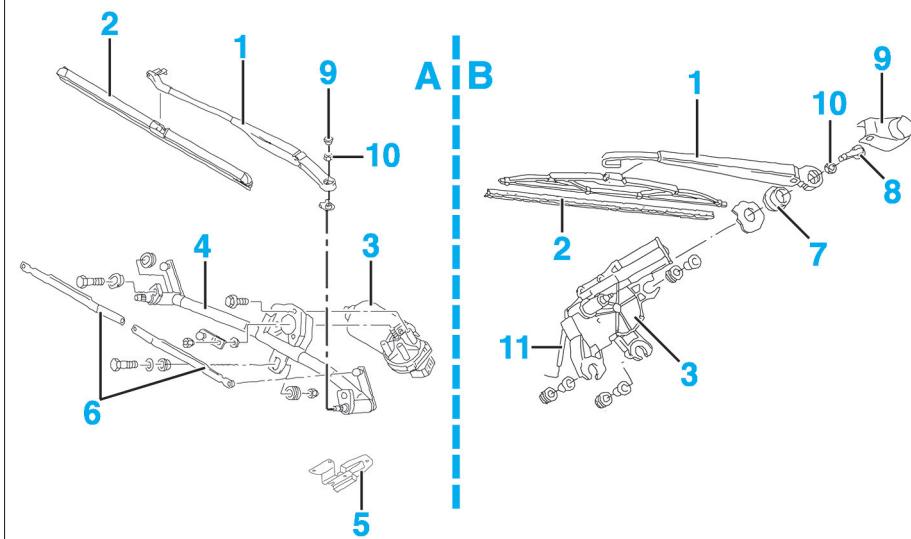
- Déposer le cadre de vitre du côté concerné (voir opération concernée).
- Extraire la glace (3) du rétroviseur (voir opération concernée).
- Débrancher les connecteurs du dégivrage.
- Déposer la vis de fixation (1) du mécanisme de réglage (2) du rétroviseur (Fig.47).
- Déposer le mécanisme de réglage de la porte.
- Débrancher le connecteur (5) du rétroviseur.
- Séparer si nécessaire la coque arrière (4) du rétroviseur.

La coque arrière du rétroviseur peut être déposée sans qu'il soit nécessaire de démonter complètement le rétroviseur de la porte.

REPOSE

Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.

ESSUIE-GLACE



1. Bras d'essuie-glace
2. Balais
3. Moteur d'essuie-glace
4. Mécanisme d'essuie-glace
5. Support du moteur d'essuie-glace
6. Bielle de liaison
7. Joint
8. Gicleur de liquide lave-glace
9. Cache
10. Écrou de fixation du bras
11. Arrivée de liquide lave-glace.

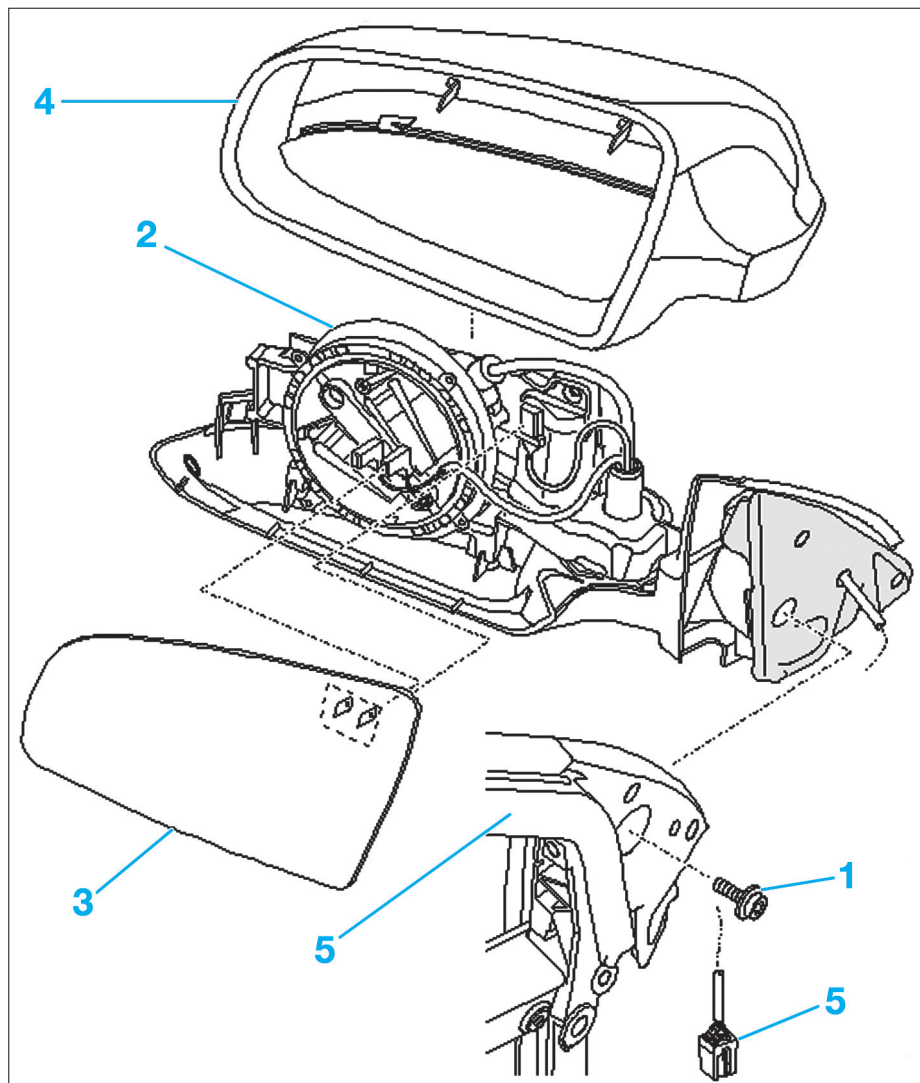


Fig. 47

CADRE DE VITRE AVANT

DÉPOSE

- Déposer la garniture de porte avant (voir opération concernée).
- Débrancher les connecteurs électriques.
- Déposer les fixations (1) du moteur de lève-vitre (Fig.48).

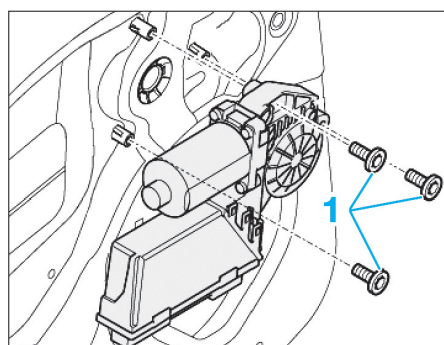


Fig. 48

- Déposer les fixations (2) (Fig.49) et extraire le cadre de vitre avant.

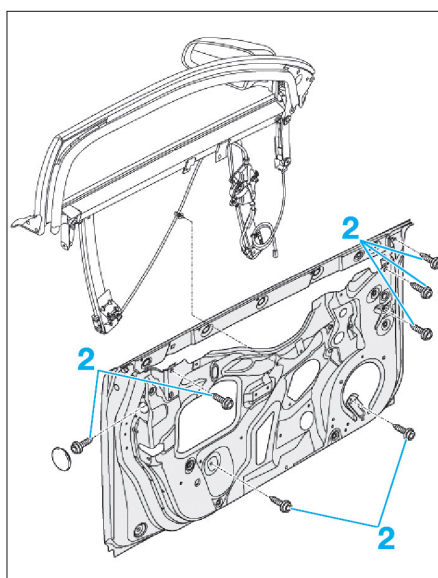


Fig. 49

REPOSE

- Pour la repose, respecter les points suivants :
- Vérifier les jeux et affleurements.
 - Vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.

VITRE AVANT

DÉPOSE

- Déposer le cadre de vitre avant (voir opération concernée).
- Déposer les fixations (1) (Fig.50) et extraire la vitre.

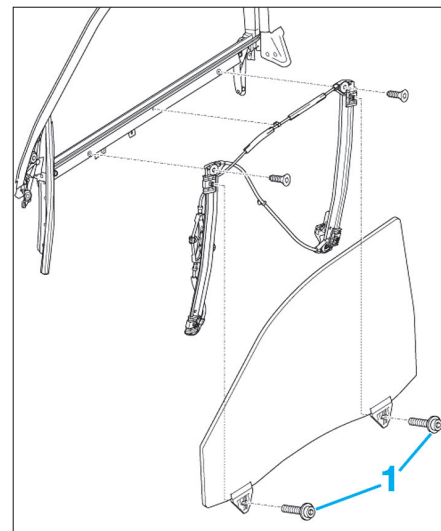


Fig. 50

REPOSE

- Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

DÉPOSE-REPOSE DU MÉCANISME DE LÈVE-VITRE DE PORTE AVANT

DÉPOSE

- Déposer le cadre de lève-vitre avant (voir opération concernée).
- Déposer la vitre avant (voir opération concernée).
- Déposer les fixations (1) (Fig.51).

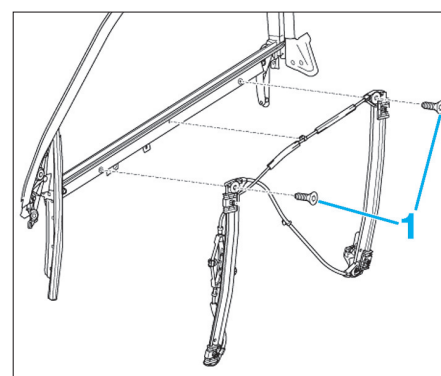


Fig. 51

REPOSE

- Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose puis vérifier le fonctionnement du mécanisme de lève-vitre.

CADRE DE VITRE ARRIÈRE

DÉPOSE

- Déposer la garniture de porte arrière (voir opération concernée).
- Débrancher les connecteurs électriques.
- Déposer les fixations (1) du moteur de lève-vitre électrique ou manuelle (selon équipement) (Fig.52).

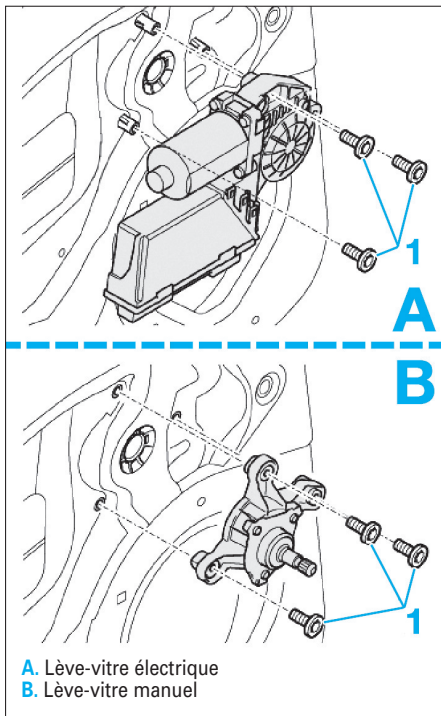


Fig. 52

- Déposer les fixations (2) (Fig.53).

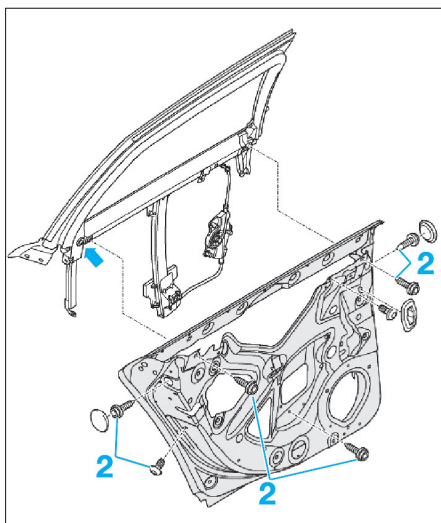


Fig. 53

- Extraire le cadre de vitre arrière.

REPOSE

Pour la repose, respecter les points suivants :

- Vérifier les jeux et affleurements.
- Vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.

VITRE ARRIÈRE

DÉPOSE

- Déposer le cadre de vitre arrière (voir opération concernée).
- Déposer les fixations (1) (Fig.54) et extraire la vitre.

REPOSE

Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

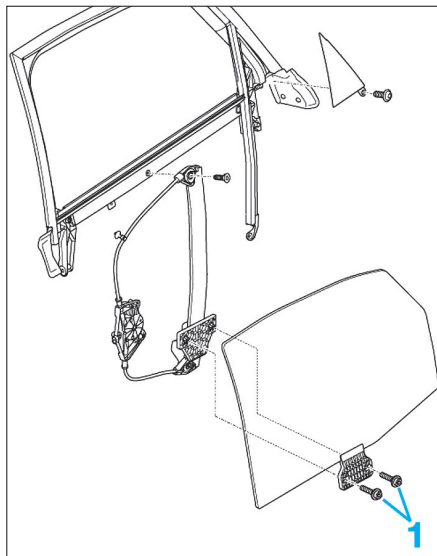


Fig. 54

DÉPOSE-REPOSE DU MÉCANISME DE LÈVE-VITRE DE PORTE ARRIÈRE

DÉPOSE

- Déposer le cadre de lève-vitre arrière (voir opération concernée).
- Déposer la vitre arrière (voir opération concernée).
- Déposer les fixations (1) du moteur de lève-vitre électrique ou manuel (Fig.55).

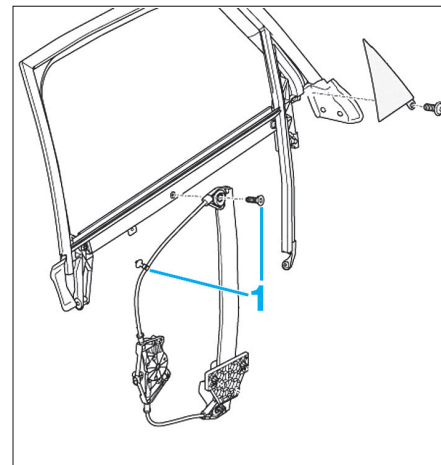


Fig. 55

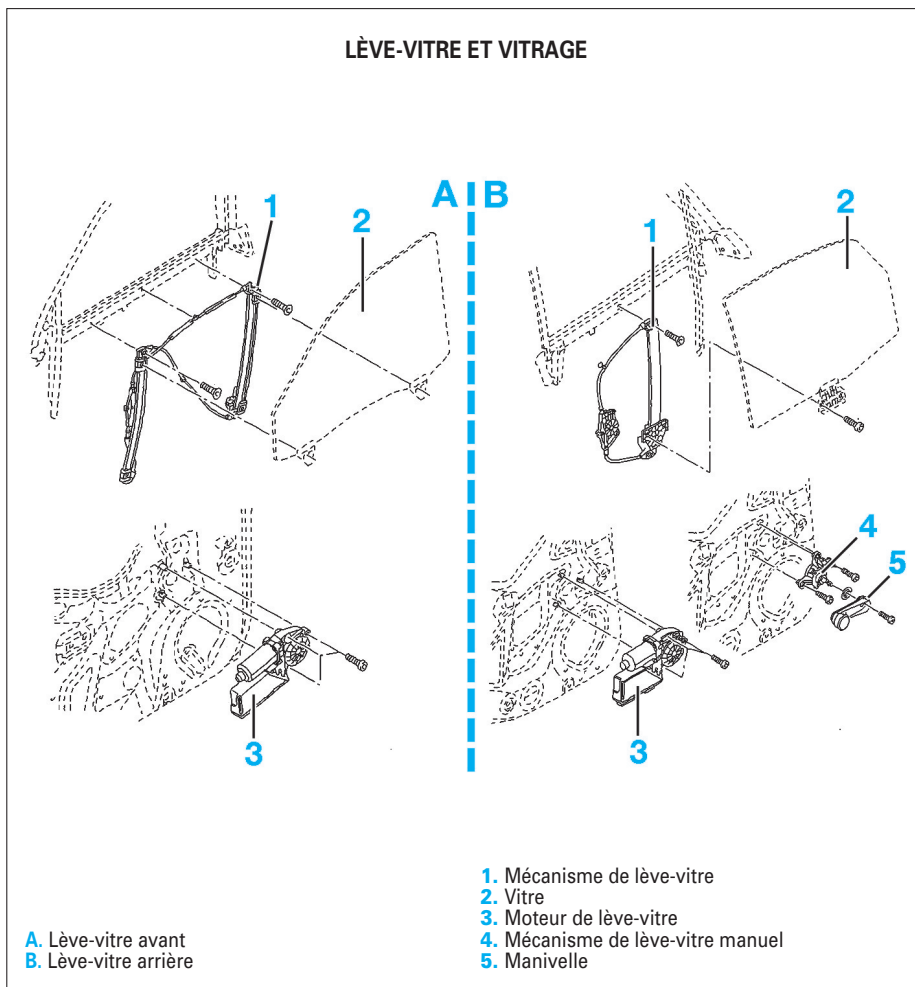
REPOSE

Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose puis vérifier le fonctionnement du mécanisme de lève-vitre.

DÉPOSE-REPOSE DU TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE

DÉPOSE

- Déposer les écrans (1) et (2) (Fig.56) de chaque coté en dégrafant du dispositif de verrouillage, la partie inférieure de l'écran (1), à l'arrière en procédant dans le sens de la flèche (A), puis la repousser vers l'avant flèche (B).



LÈVE-VITRE ET VITRAGE

- A. Lève-vitre avant
- B. Lève-vitre arrière

- 1. Mécanisme de lève-vitre
- 2. Vitre
- 3. Moteur de lève-vitre
- 4. Mécanisme de lève-vitre manuel
- 5. Manivelle

DÉPOSE-REPOSE DU MÉCANISME D'ESSUIE-VITRE ARRIÈRE (BREAK)

DÉPOSE

- Déposer la garniture de hayon.
- Déposer le capuchon du bras d'essuie-glace arrière.
- Déposer avec précaution le gicleur de lave-vitre arrière (Fig.58).

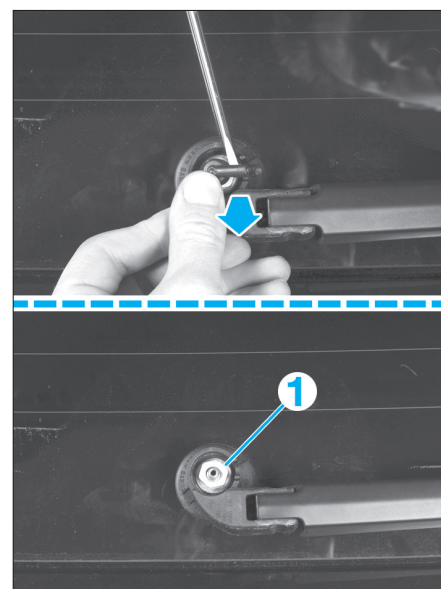



Fig. 58

- Dévisser l'écrou de fixation (1) du bras d'essuie-vitre et extraire le bras.
- Déconnecter le tuyau de lave-vitre (2) et le connecteur (4) (Fig.59).
- Déposer les écrous de fixation (3).
- Déposer le moteur d'essuie-vitre.

REPOSE

Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

 Avant le serrage du bras-balai, faire fonctionner l'essuie-vitre, mettre le commodo en position arrêt et positionner correctement le bras-balai.

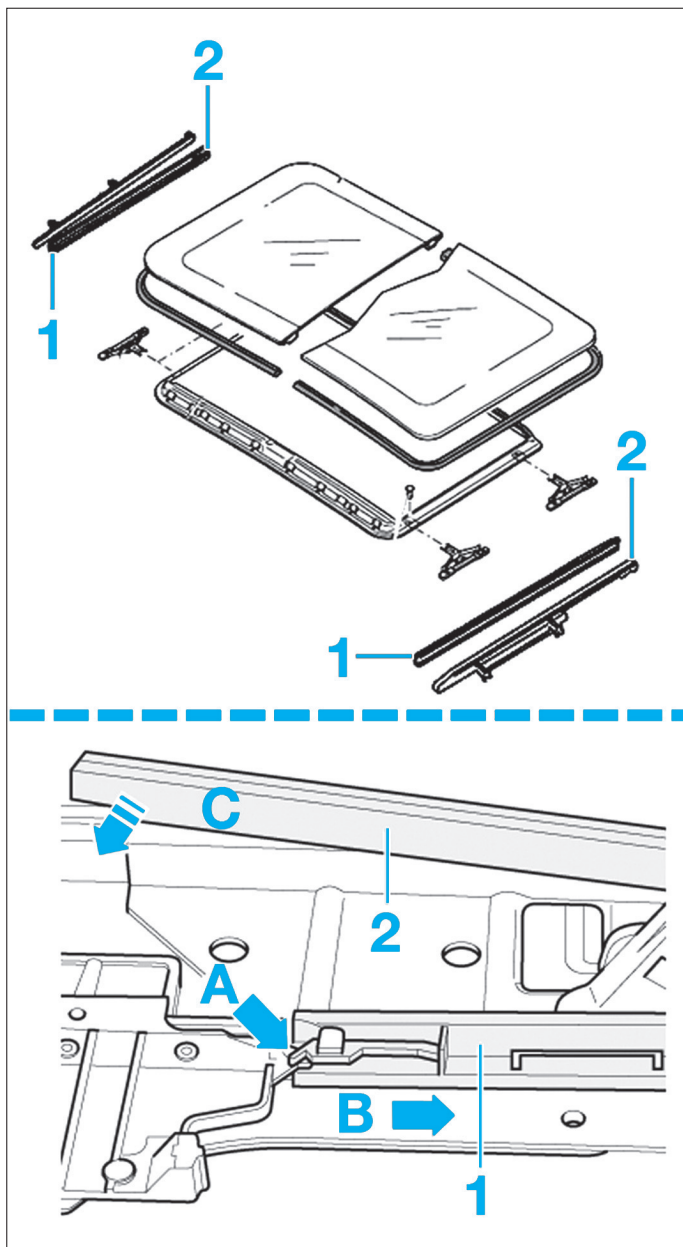


Fig. 56

- Extraire du rail de retenue la partie inférieure de l'écran en direction du centre du véhicule.
- Dégrafer l'écran (2) à l'avant et au centre, puis l'extraire dans le sens de la flèche. Dévisser les vis Torx (T 25) (3) (Fig.57) des deux côtés et dégager le couvercle par le haut.

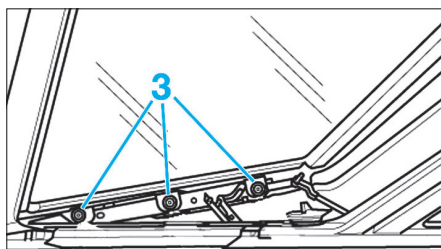


Fig. 57

REPOSE

Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

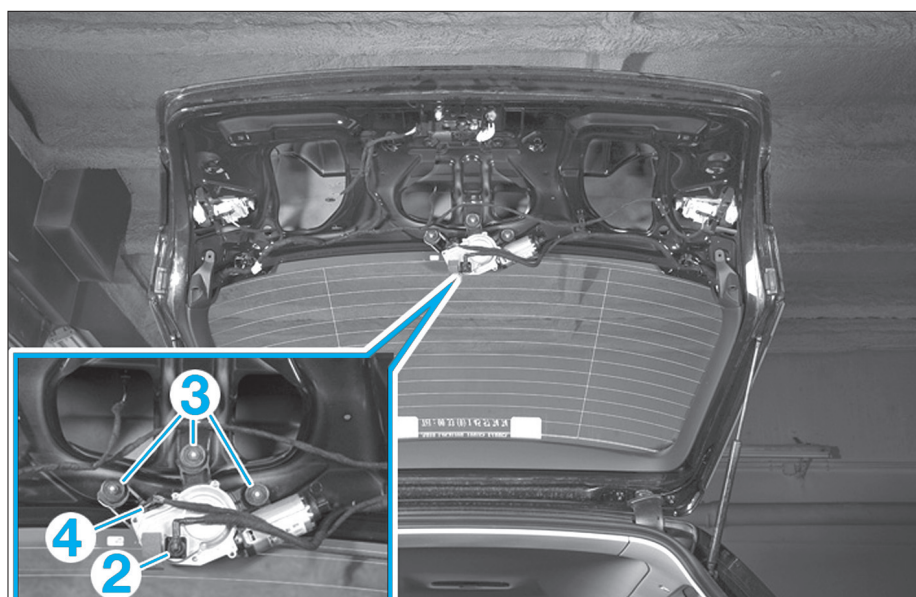


Fig. 59

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

DÉPOSE-REPOSE D'UN FEU ARRIÈRE (BERLINE)

DÉPOSE

- Couper le contact.
- Couper les feux le cas échéant.
- Rabattre vers l'avant la zone découpée à l'emporte-pièce (1) du revêtement du coffre à bagages (Fig.60).
- Dévisser la vis (1).
- Faire pivoter le feu arrière vers l'extérieur ; ce faisant, décrocher les pions de retenue de la carrosserie.
- Débrancher le connecteur sur le porte-ampoules.
- Déposer le feu arrière.

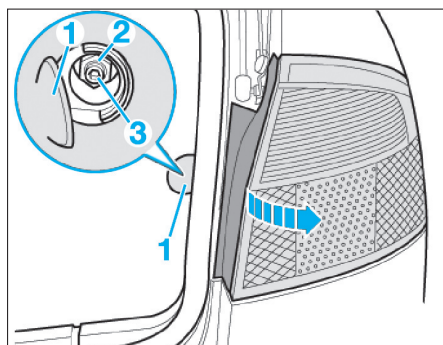


Fig. 60

REPOSE

- Pour la repose, respecter les points suivants :
- Veiller à ce que le joint entre la carrosserie et le boîtier de feu arrière assure une étanchéité parfaite.
 - Placer le feu arrière sur la carrosserie et enfoncer les pions de retenue dans leur orifice.
 - Serrer la vis de fixation (3) du feu au couple prescrit.

Une fois l'écrou de réglage (2) desserré, le feu arrière peut être ajusté aux contours de la carrosserie (interstices réguliers).

DÉPOSE-POSE D'UN FEU ARRIÈRE (BREAK)

DÉPOSE

- Couper le contact d'allumage et retirer la clé de contact.
- Couper les feux le cas échéant.
- Dégrafer l'obturateur du revêtement de coffre à bagages.
- Dévisser la vis (1) (Fig.61).

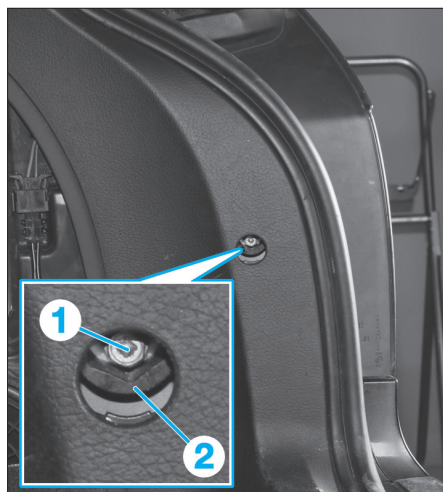


Fig. 61

- Faire pivoter le feu arrière vers l'extérieur (Fig.62) et décrocher les pions (3) de retenue de la carrosserie (Fig.63).



Fig. 62

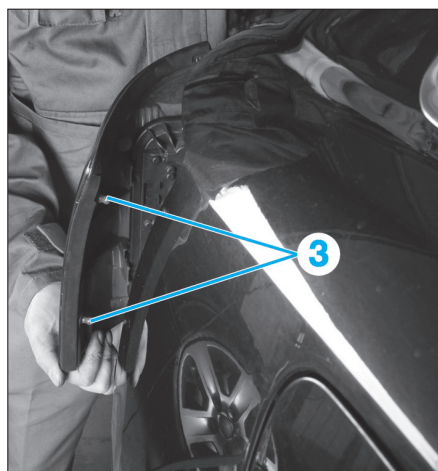


Fig. 63

- Débrancher le connecteur sur le porte-ampoules (Fig.64).



Fig. 64

- Déposer le feu arrière.

REPOSE

- Pour la repose, respecter les points suivants :
- Veiller à ce que le joint entre la carrosserie et le boîtier de feu arrière assure une étanchéité parfaite.
 - Placer le feu arrière sur la carrosserie et enfoncer les pions (3) (Fig.63) de retenue dans leur orifice.
 - Serrer la vis de fixation (1) au couple prescrit (Fig.61).

Une fois l'écrou (2) desserré (Fig.61), le feu arrière peut être ajusté aux contours de la carrosserie (interstices réguliers).

DÉPOSE-REPOSE DU 3^E FEU STOP (BERLINE)

DÉPOSE

Le 3^e feu de stop est accessible à partir du coffre à bagages par la découpe de la tôle située sous la plage arrière.

- Débrancher les connecteurs électriques (1) du troisième feu de stop (2) (Fig.65).
- Soulever les agrafes de retenue dans le sens des flèches.
- Sortir vers le bas le troisième feu de stop de son logement.

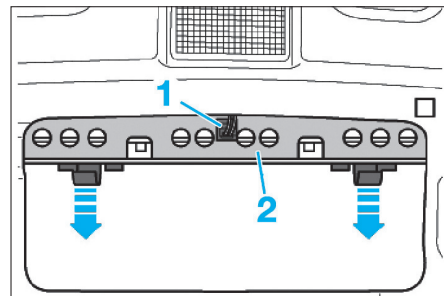


Fig. 65

REPOSE

- Après la repose, vérifier le bon fonctionnement du 3^e feu stop.

En cas de défectuosité des diodes électroluminescentes, remplacer le 3^e feu stop au complet.

DÉPOSE-REPOSE DU 3^E FEU STOP (BREAK)

DÉPOSE

- Déposer la garniture supérieure de hayon.
- Introduire un tournevis (1) dans l'alésage du volet arrière par lequel passe le câble du troisième feu de stop (Fig.66).
- Déverrouiller la glissière de retenue (2) des lames à ressort vers la droite en tournant avec force la poignée du tournevis vers la gauche.
- Extraire le troisième feu de stop (2) de la découpe de son logement en commençant par la droite.
- Débrancher les connecteurs électriques.
- Sortir vers le troisième feu de stop du hayon.

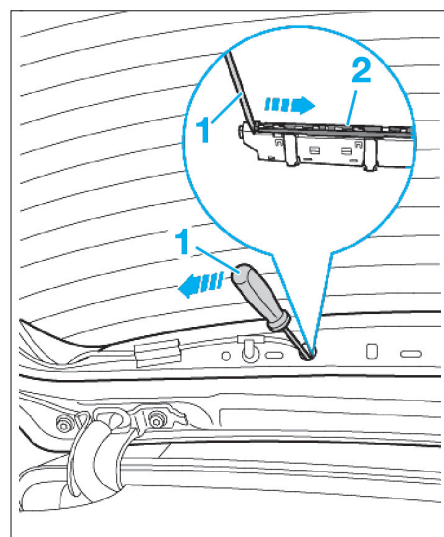


Fig. 66


REPOSE

Pour la repose, respecter les points suivants :

- Placer les agrafes-ressorts sur le boîtier du troisième feu stop de manière à ce que l'ergot (3) se trouve en face de la découpe aménagée dans l'agrafe (4) (Fig.67).
- Veiller à ce que les agrafes (5) de l'agrafe soient engagées derrière les guidages (6) du boîtier.
- Placer la glissière de retenue (7) sur le boîtier et la bloquer dans le sens de la flèche.

 Les agrafes sont bloquées au moyen de la glissière de retenue.

- Raccorder le connecteur électrique et pousser le troisième feu stop dans la découpe de capot jusqu'à ce qu'il s'agrafe de manière audible.
- Vérifier le bon fonctionnement du 3^e feu stop.

 En cas de défectuosité des diodes électroluminescentes, remplacer le 3^e feu stop au complet.

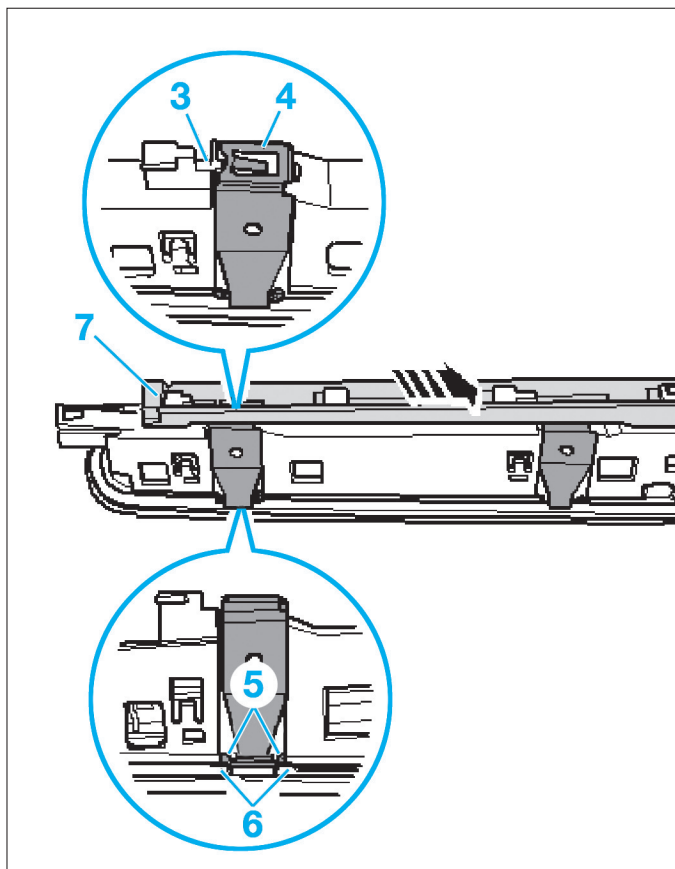


Fig. 67

ÉLÉMENTS AMOVIBLES



Lors du réglage des jeux d'ouverture, il est indispensable de respecter les points suivants :
Assurer une symétrie par rapport au côté opposé.
Assurer un jour et un affleurement réguliers.
Contrôler le bon fonctionnement de l'ouvrant, son étanchéité à l'air et à l'eau.

Partie avant

DÉPOSE-REPOSE DU BOUCLIER AVANT

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Dégrafer les caches (1) des projecteurs anti-brouillard (Fig.68).

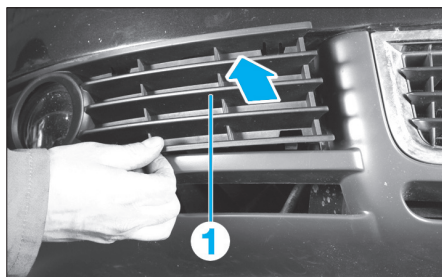


Fig. 68

- De chaque côté, déposer :
- les vis (2) de fixation du bouclier sur la traverse (Fig.69),

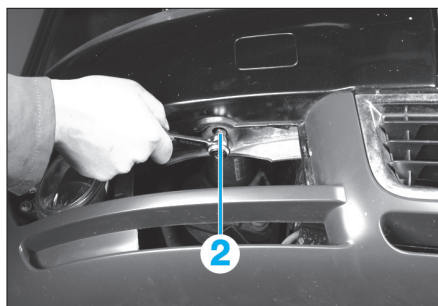


Fig. 69

- les pare-boues,
- les vis de fixation latérales (3) du bouclier sur les protections inférieures (Fig.70),
- les écrous (4) des fixations latérales sur l'aile.

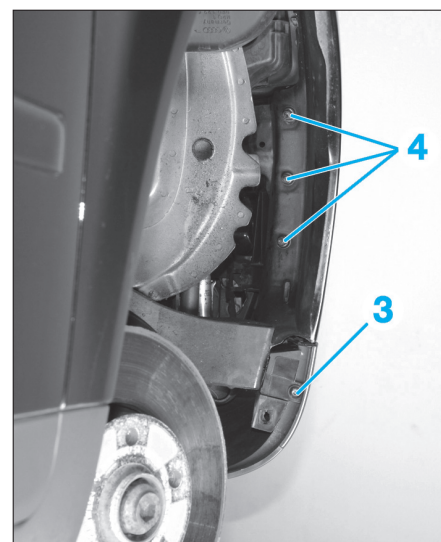


Fig. 70

- Depuis le côté gauche, débrancher le connecteur des antibrouillards.
- Déposer les vis de fixation inférieures (5) du bouclier (Fig.71).

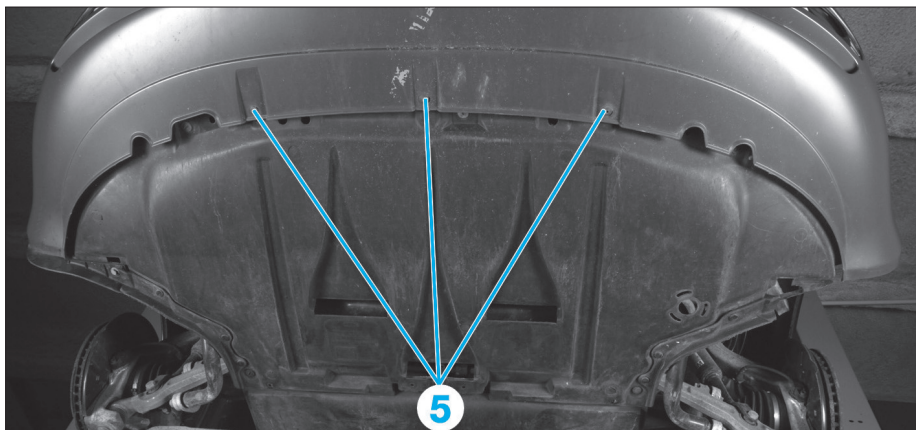
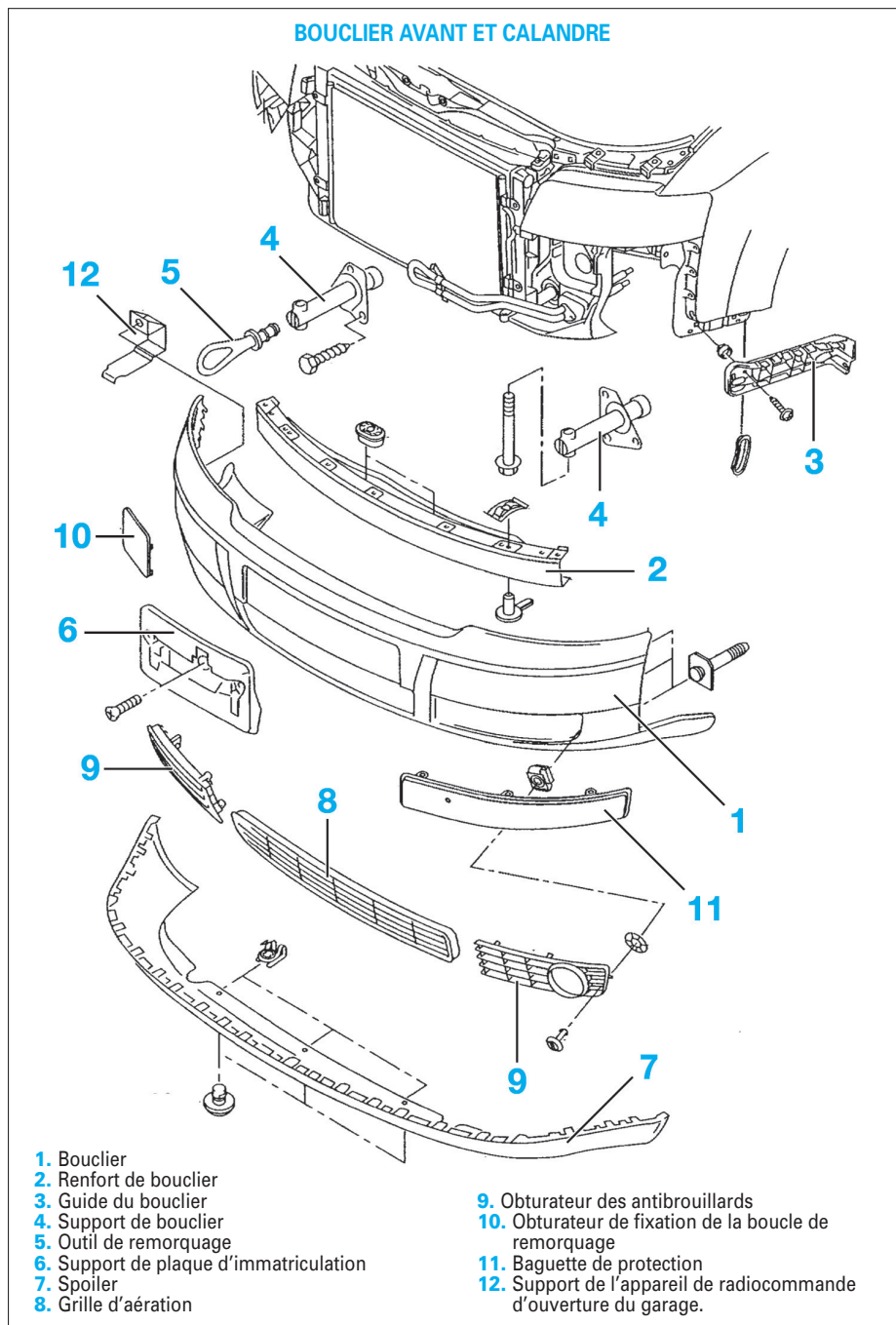


Fig. 71



- A l'aide d'un deuxième opérateur, déposer le bouclier.

REPOSE

- Pour la repose, respecter les points suivants :
- Vérifier les ajustements ainsi que les jeux d'affleurement et les ajuster si nécessaire.
 - Contrôler le bon fonctionnement des antibrouillard.

DÉPOSE-REPOSE DE LA CALANDRE

DÉPOSE

- Dégrafer les verrouillages (Fig.72).
- Basculer la calandre au niveau de la partie supérieure, puis la retirer au niveau de la partie inférieure.

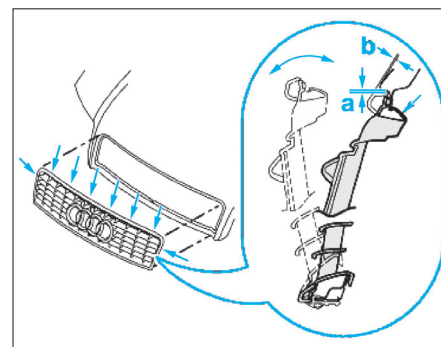


Fig. 72

REPOSE

Pour faciliter le montage, appliquer du lubrifiant sur le joint en polyuréthane.

- Pour la repose, respecter les points suivants :
- Centrer la grille de calandre au niveau de la partie inférieure, puis la basculer dans le sens de la flèche.
 - Les cotes de montage :
 - (a) = $1,5 \pm 0,5$ mm,
 - (b) = $0,7 \pm 0,5$ mm.
 - Veiller à ce que la grille de radiateur soit entièrement enclenchée (de manière audible).

DÉPOSE-REPOSE DU CAPOT MOTEUR

DÉPOSE

- Dégrafer le cache protégeant le tuyau de lave-glace (1) (Fig.73).

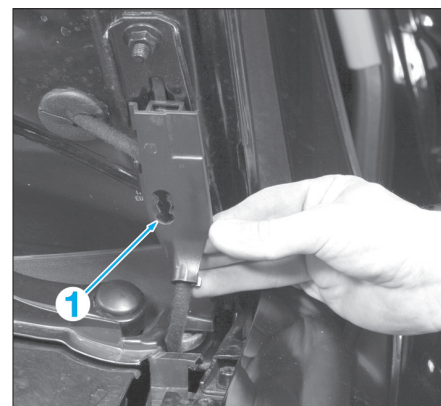


Fig. 73

Une deuxième personne est nécessaire pour soutenir et soulever le capot.

- Dégrafer du côté gauche, le ressort à air comprimé (Fig.74).

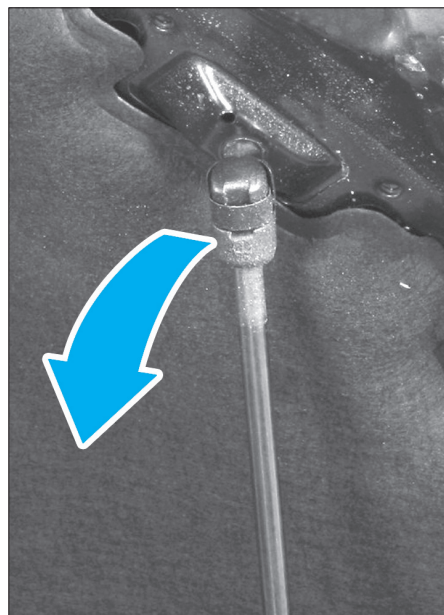


Fig. 74

- Déposer de chaque côté les écrous de fixations (2) (Fig.75) et déposer le capot.

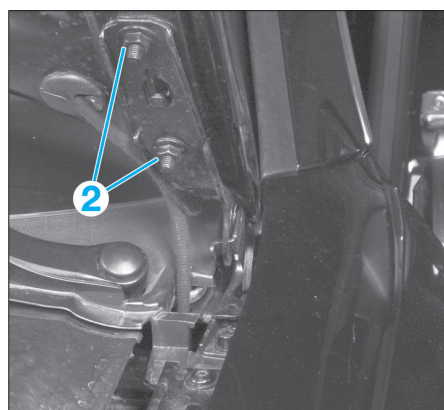


Fig. 75

REPOSE

- Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.
- Régler les jeux et affleurements en agissant sur les butées de réglage (3) (Fig.76).

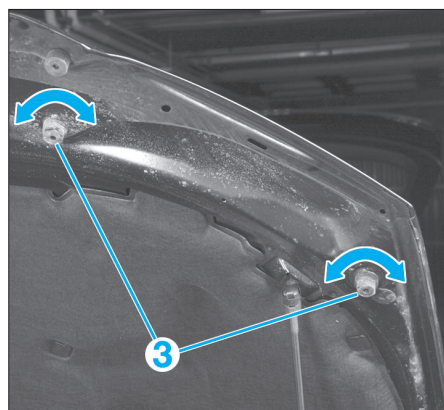


Fig. 76

- Vérifier le bon fonctionnement du système de lave-glace avant et la fermeture du capot.

DÉPOSE-REPOSE D'UNE AILE AVANT

DÉPOSE

- Déposer le bouclier avant (voir opération concernée).
- Déposer complètement la protection de passage de roue du côté concerné.
- Déposer le clignotant latéral en veillant à ne pas endommager la peinture (Fig.77).



Fig. 77

- Déposer la pièce de fermeture (2) en dévissant les fixations (1) des clips (3) (Fig.78).

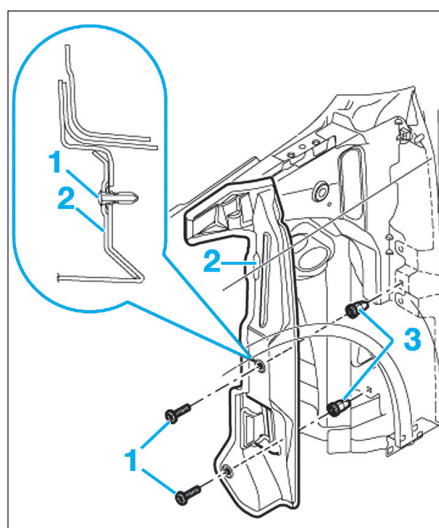


Fig. 78

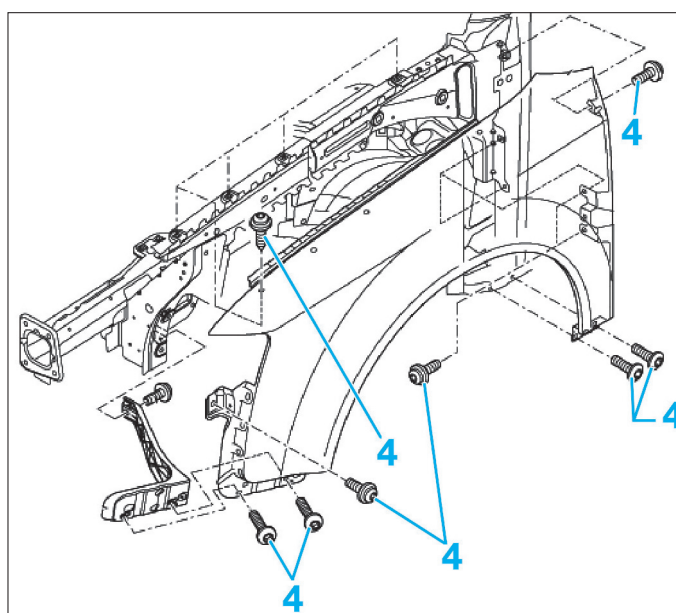


Fig. 79

- Déposer l'optique avant du côté concerné (voir opération concernée).
- Déposer les fixations (4) (Fig.79).

REPOSE

Pour la repose, respecter les points suivants :

- Régler les jeux et affleurements.
- Vérifier le bon fonctionnement du clignotant latéral.

Parties Latérales

DÉPOSE-REPOSE D'UNE PORTE AVANT

DÉPOSE

- Déposer la garniture de porte avant (voir opération concernée).
- Extraire le faisceau électrique de la porte avant.
- Maintenir la porte à l'aide d'un support approprié.
- Déposer les fixations (1) (Fig.80) extérieures et intérieures.

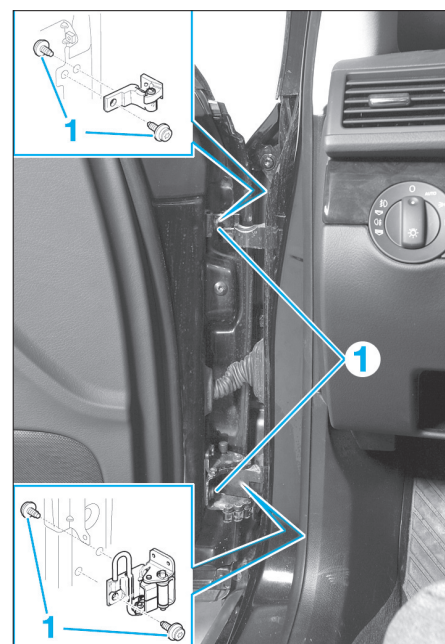


Fig. 80

- Déposer la porte avant.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

REPOSE

Pour la repose, respecter les points suivants :

- Vérifier les jeux et affleurements.
- Vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.

**DÉPOSE-REPOSE
D'UNE PORTE ARRIÈRE**

DÉPOSE

- Déposer la garniture de porte arrière (voir opération concernée).
- Extraire le faisceau électrique de la porte arrière.
- Maintenir la porte à l'aide d'un support approprié.
- Déposer les fixations (1) (Fig.81) extérieures et intérieures.

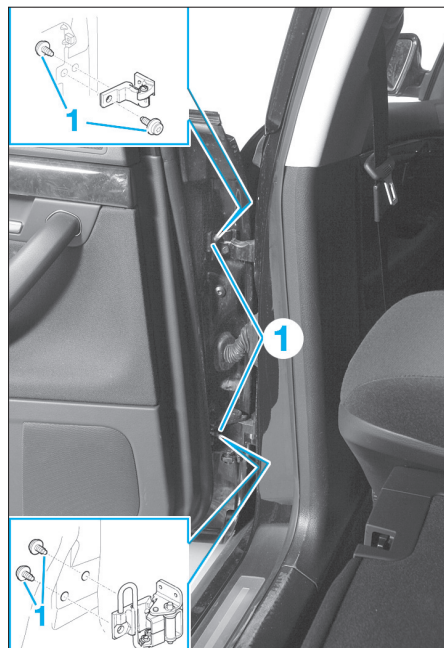


Fig. 81

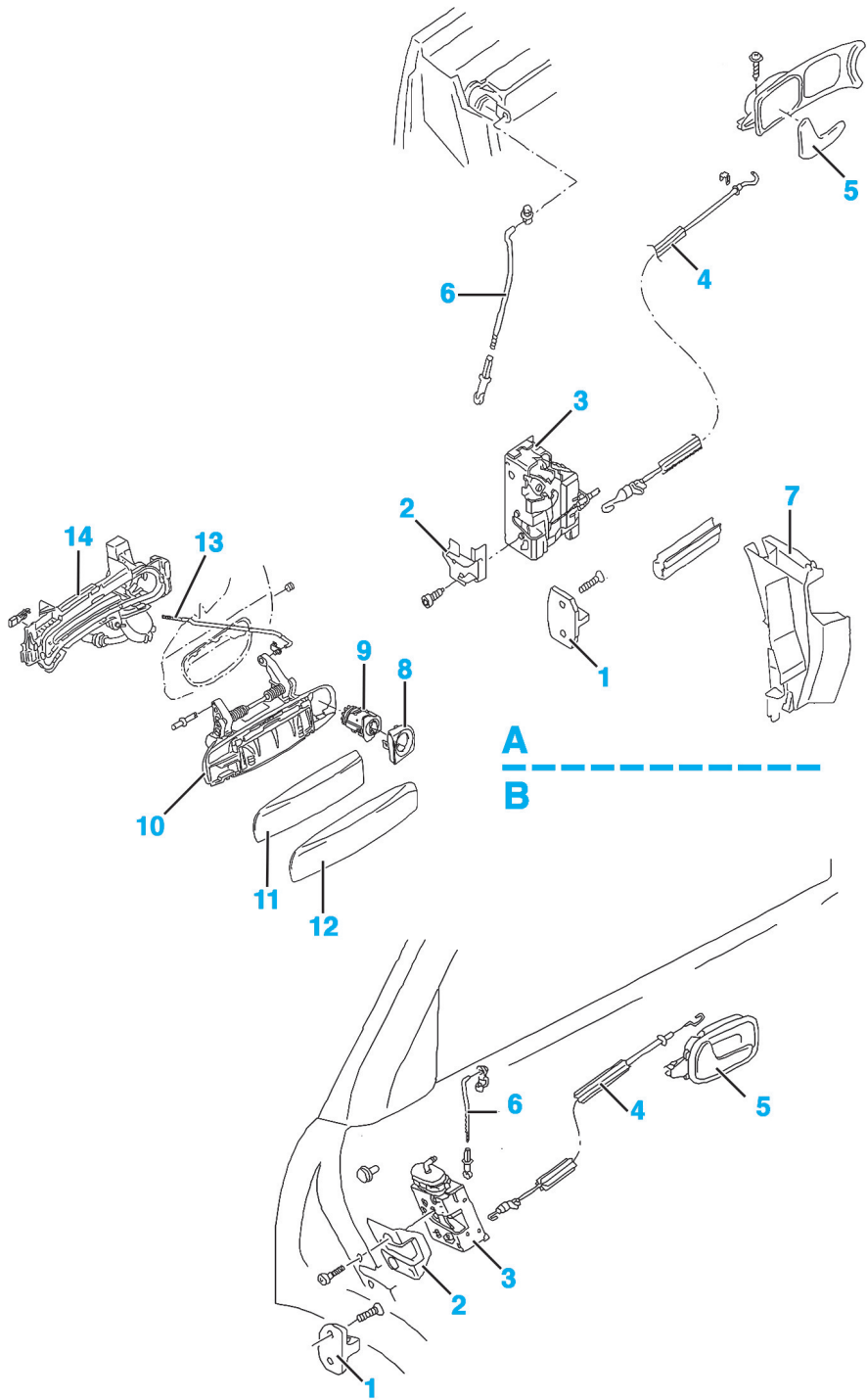
- Déposer la porte arrière.

REPOSE

Pour la repose, respecter les points suivants :

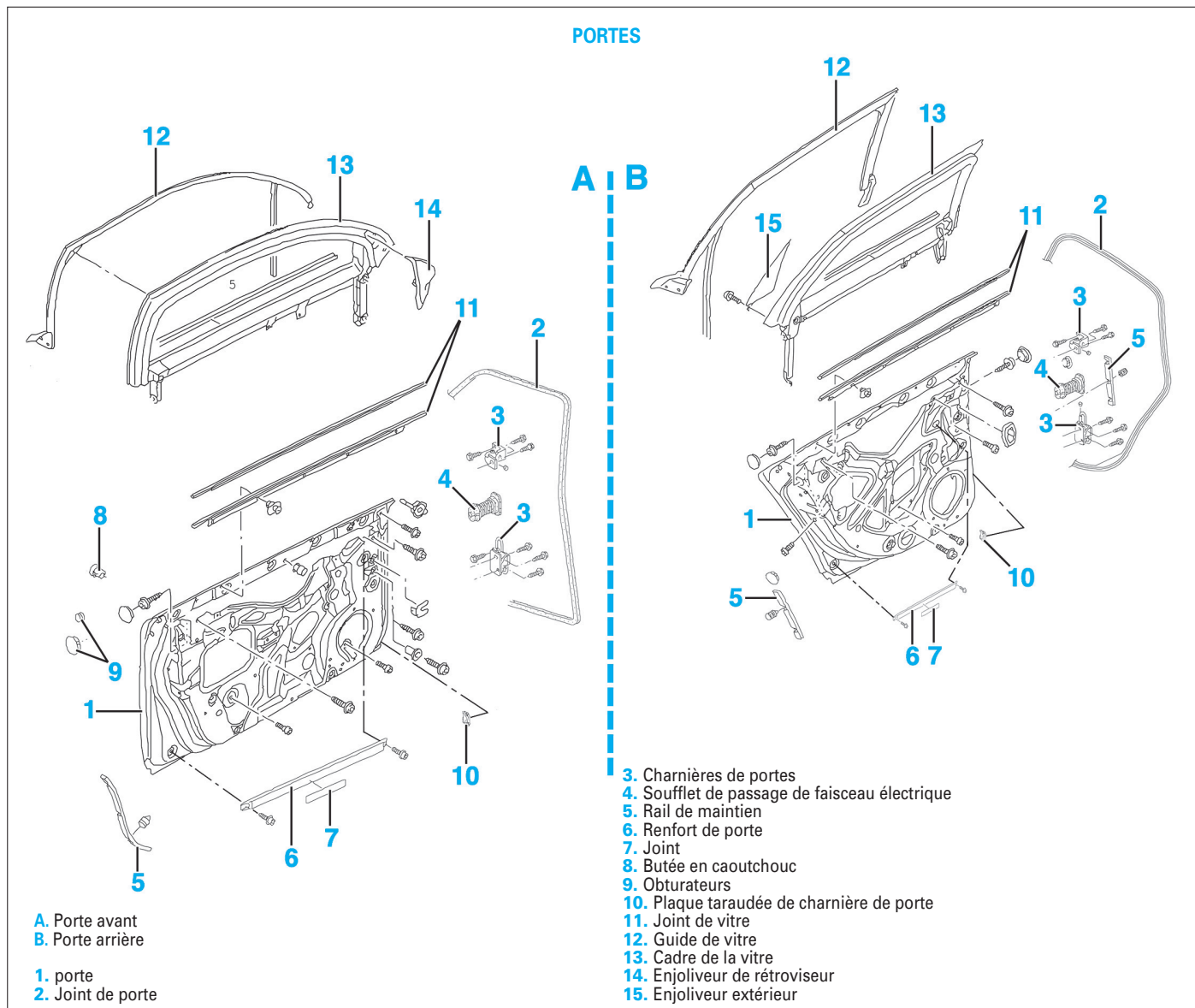
- Vérifier les jeux et affleurements.
- Vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.

SERRURES DE PORTE



A. Serrure de porte avant
B. Serrure de porte arrière

1. Gâche
2. Embase de serrure
3. Serrure de porte
4. Câble de commande d'ouverture intérieure
5. Poignée d'ouverture intérieure
6. Tige de commande de verrouillage manuelle de la porte
7. Cache de protection
8. Cache extérieur de serrure
9. Barillet de serrure
10. Poignée d'ouverture extérieure
11. Enjoliveur de poignée de porte avec barillet
12. Enjoliveur de poignée de porte sans barillet
13. Tige de commande
14. Étrier de fixation intérieure de poignée de porte



Partie arrière

DÉPOSE-REPOSE DU COUVERCLE DE MALLE (BERLINE)

DÉPOSE

- Déposer le triangle de signalisation.
- Déposer le support du triangle en dévissant les fixations (1) (Fig.82).

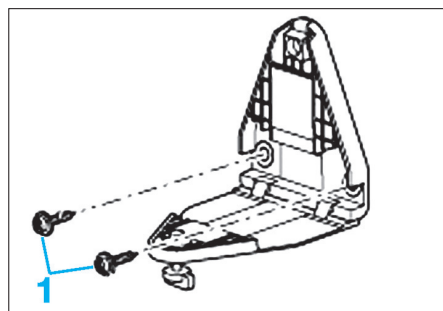


Fig. 82

- Déposer la garniture.
- Débrancher les différents connecteurs d'alimentation électriques.

- Extraire le faisceau électrique hors du couvercle.
- A l'aide d'un deuxième opérateur, maintenir le couvercle de malle et désolidariser les deux ressorts à air comprimé.
- Déposer les 4 écrous de fixations (2) (Fig.83).

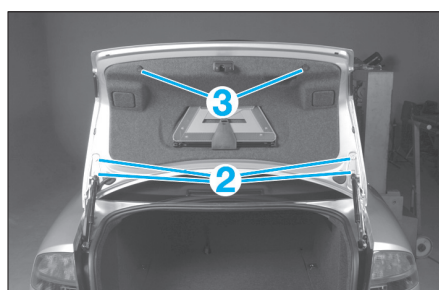


Fig. 83

- Déposer le couvercle malle.

REPOSE

- Pour la repose, respecter les points suivants :
 - Vérifier les jeux et affleurements en agissant sur les butées de réglages (3) (Fig.83).
 - Vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.

DÉPOSE-REPOSE DU HAYON (BREAK)

DÉPOSE

- Déposer :
 - le triangle de signalisation,
 - l'éclaireur (1) (Fig.84),

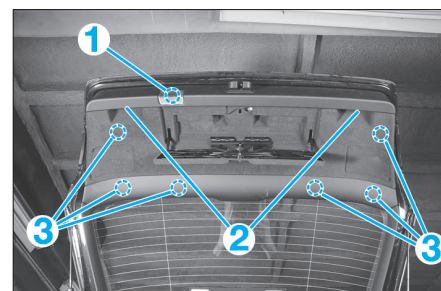


Fig. 84

- les vis de fixation (2).
- Dégrafer fermement la garniture aux endroits indiqués (3).
- Déposer la garniture.
- Extraire le faisceau électrique ainsi que le flexible de lave-glace arrière.

- Déposer avec précaution et de chaque côté, le cache (4) (Fig.85).
- A l'aide d'une deuxième personne, maintenir le hayon, et désolidariser les deux ressorts à air comprimé.
- Déposer les vis de fixations (5) et déposer le hayon.

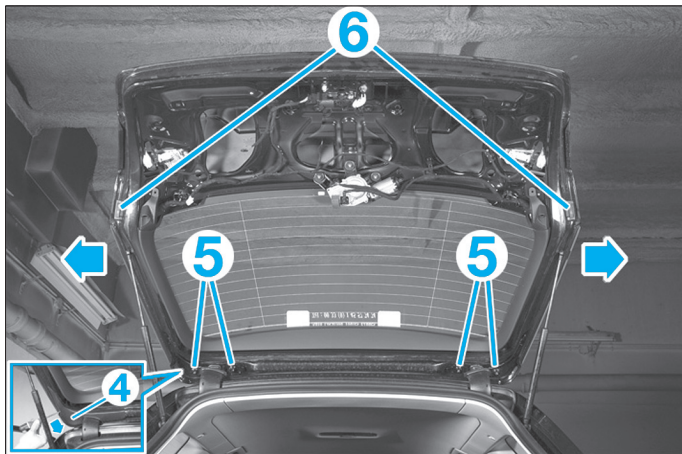


Fig. 85

REPOSE

Pour la repose, respecter les points suivants :

- Vérifier les jeux et affleurements en agissant sur les butées de réglages (6) (Fig.85).
- Vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.

DÉPOSE-REPOSE D'UN BOUCLIER ARRIÈRE (BERLINE)

DÉPOSE

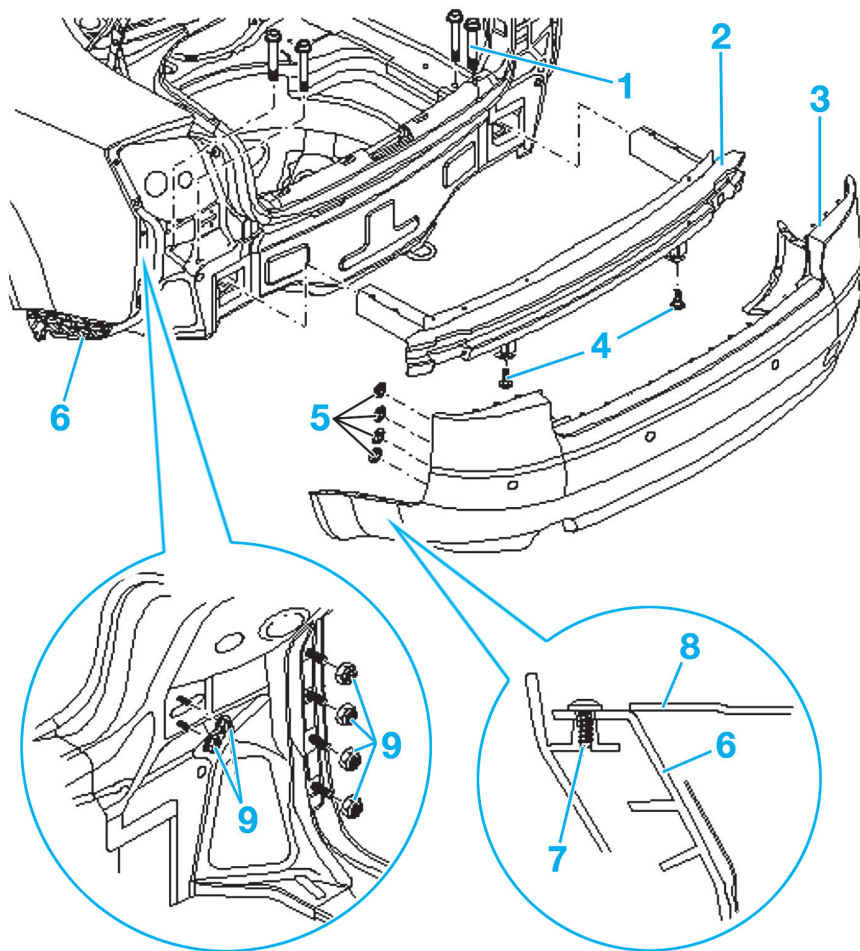
- Déposer le revêtement latéral de coffre à bagages.
- Débrancher les connecteurs électriques des transmetteurs d'aide au stationnement au niveau du calculateur (côté gauche sous le feu arrière).
- Dévisser les écrous (9) (Voir planche).
- Dévisser les vis (4).
- Desserrer les protections de passage de roue (8) à l'arrière.
- Dévisser les vis côté gauche et droit au niveau de l'élément de guidage (6).
- Dévisser la vis (7) de la protection du passage de roue.
- Dégrafer le bouclier au niveau des éléments de guidage.
- Déposer le bouclier.

REPOSE

Pour la repose, respecter les points suivants :

- Vérifier les jeux et affleurements.
- Vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.

BOUCLIER ARRIÈRE (berline)



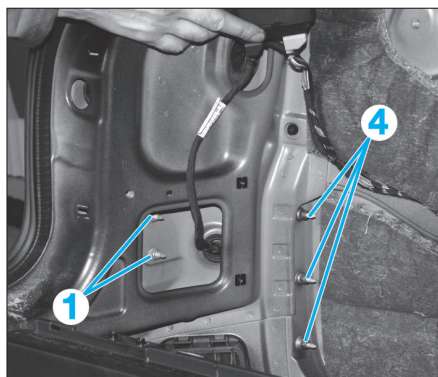
1. Vis de fixation de la traverse
2. Renfort de bouclier
3. Bouclier
4. Vis du bouclier sur la traverse : 0,4 daN.m
5. Protections des fixations du bouclier
6. Glissière de guidage
7. Vis de fixation du bouclier sur l'élément de guidage : 0,2 daN.m
8. Protection des passages de roue
9. Ecou de fixation latérale du bouclier sur la caisse : 0,4 daN.m

DÉPOSE-REPOSE D'UN BOUCLIER ARRIÈRE (BREAK)

DÉPOSE

- Déposer le revêtement latéral de coffre à bagages.
- Débrancher les connecteurs électriques des transmetteurs d'aide au stationnement au niveau du calculateur (côté gauche sous le feu arrière).
- Dévisser les écrous (3) et (4) (accessibles depuis le coffre à bagages) (Fig.86).

Fig. 86

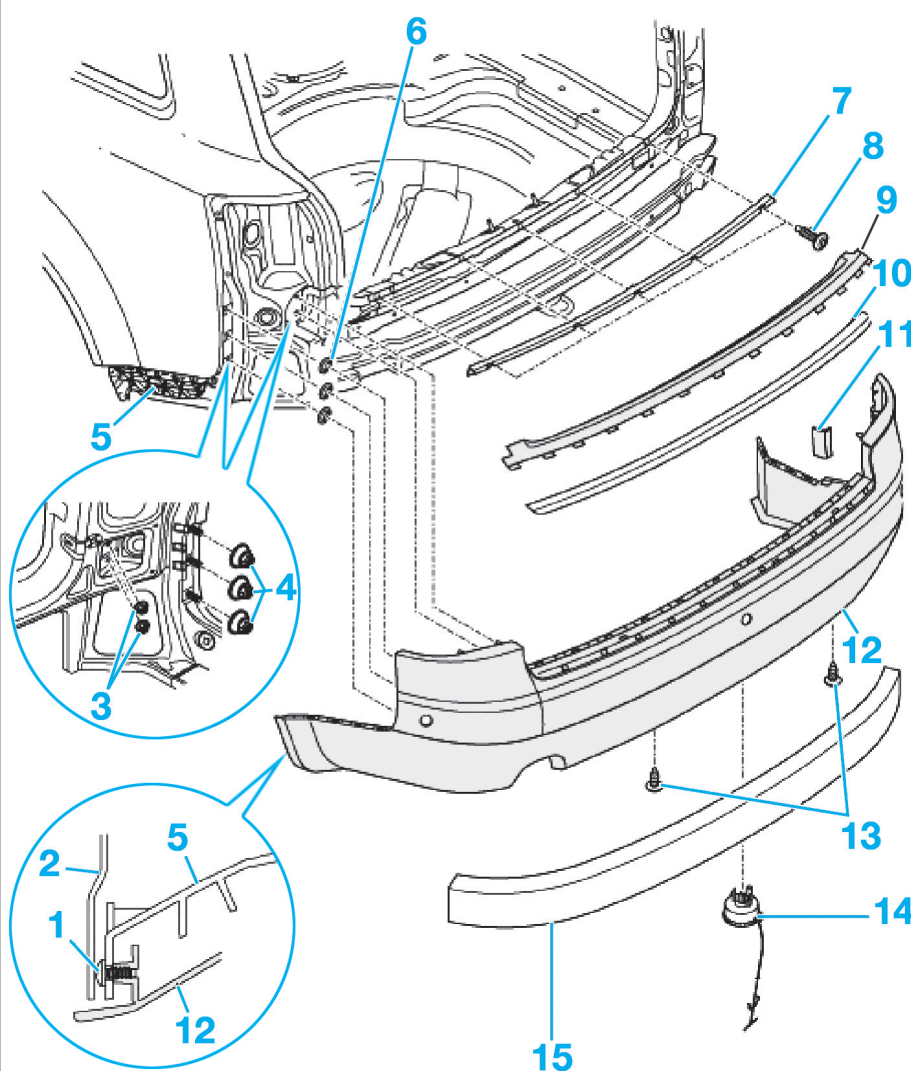


- Dévisser les vis (13) (voir planche).
- Dévisser les protections des passages de roue (2) à l'arrière.
- Dévisser les vis (1) côté gauche et droit au niveau de l'élément de guidage (6).
- Dégrafer la partie latérale du bouclier au niveau de l'élément de guidage.
- Démontez le bouclier.

REPOSE

- Pour la repose, respecter les points suivants :
- Vérifier les jeux et affleurements.
 - Vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.

BOUCLIER ARRIÈRE (break)




1. Vis de fixation du bouclier sur l'élément de guidage latéral : 0,1 daN.m
2. Protection de passage de roue
3. Ecrrou RDL de fixation du bouclier sur la caisse : 0,4 daN.m
4. Ecrrou de fixation du bouclier sur la caisse : 0,4 daN.m
5. Élément de guidage
6. Protections des fixations du bouclier
7. Baguette d'appui
8. Vis de fixation de la baguette d'appui : 0,2 daN.m
9. Baguette d'étanchéité
10. Enjoliveur
11. Baguette d'étanchéité latérale
12. Bouclier
13. Vis de fixation inférieures du bouclier
14. Pièce d'appui
15. Baguette de protection

Vitrages collés

REPLACEMENT DU PARE-BRISE

DÉPOSE

- Déposer la grille d'auvent.

 Cette méthode est décrite dans la dépose-repose du mécanisme d'essuie-vitre.

- Déposer :
 - les déflecteurs d'eau gauche et droit,
 - les pare-soleil gauche, central et droit,
 - le rétroviseur intérieur,
 - les garnitures intérieures des montants de pare-brise.
- Faire passer l'alène dans l'arrondi inférieur gauche de la glace, de l'intérieur vers l'extérieur, à travers le cordon de colle (Fig.1).

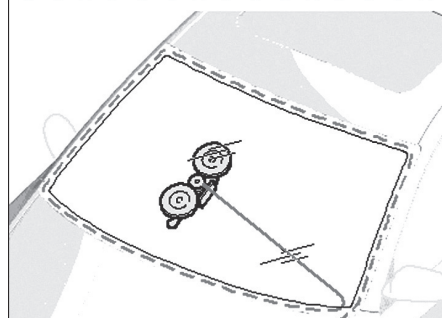
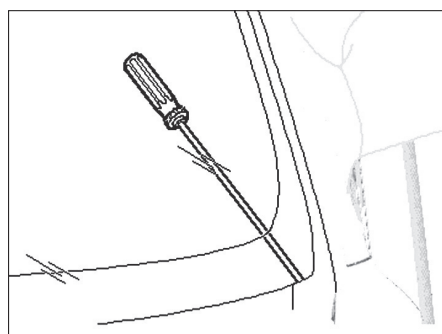



FIG. 1


- Découper complètement le cordon de colle suivant le cheminement (Fig.1) en veillant à ne pas détériorer la planche de bord.

REPOSE


- Araser les cordons de colle sur la vitre et la feuillure avec le couteau électrique ; ne pas éliminer totalement les résidus.

 Les résidus améliorent l'adhérence des produits de collage et d'étanchéité.

- Préparer les surfaces de contact.
- Apposer de façon uniforme le cordon de colle.

 Poser la glace dans un intervalle de 15 minutes, faute de quoi l'adhérence de l'enduit d'étanchéité adhésif n'est plus garantie.

- Procéder à l'inverse de la dépose.

 Il est nécessaire d'attendre le durcissement complet du cordon de colle, afin de reposer les déflecteurs d'eau gauche et droit.

REPLACEMENT D'UNE VITRE DE CUSTODE

DÉPOSE

- Déposer, selon équipement, l'enjoliveur de la vitre de custode.
- Protéger les supports pouvant être soumis au passage de la corde à découper le cordon de colle.
- Piquer l'alène au niveau de la partie supérieure de la vitre de custode, de l'intérieur vers l'extérieur, à travers le cordon de colle.
- Découper complètement le cordon de colle suivant le cheminement (Fig.2).

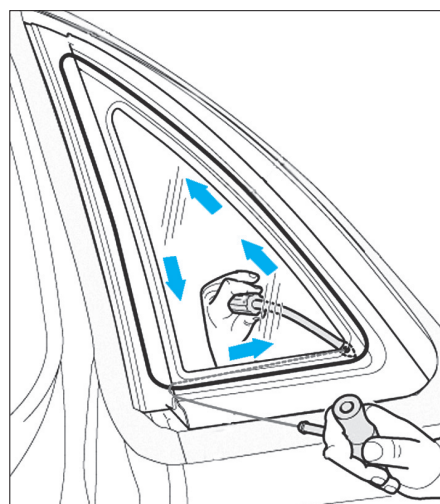



FIG. 2

- Extraire la vitre de custode.

REPOSE

- Araser les cordons de colle sur la vitre et la feuillure avec le couteau électrique ; ne pas éliminer totalement les résidus.

 Les résidus améliorent l'adhérence des produits de collage et d'étanchéité

- Préparer les surfaces de contact.
- Apposer de façon uniforme le cordon de colle.

 Poser la glace dans un intervalle de 15 minutes, faute de quoi l'adhérence de l'enduit d'étanchéité adhésif n'est plus garantie.

- Procéder à l'inverse de la dépose.

VITRE DE CUSTODE (BREAK)

DÉPOSE

- Déposer, selon équipement, l'enjoliveur de la vitre de custode.
- Déposer le cache latéral du coffre.
- Protéger les supports pouvant être soumis au passage de la corde à découper le cordon de colle.
- Piquer l'alène au niveau de la partie supérieure de la vitre de custode, de l'intérieur vers l'extérieur, à travers le cordon de colle.
- Découper complètement le cordon de colle suivant le cheminement (Fig.3).
- Extraire la vitre de custode.

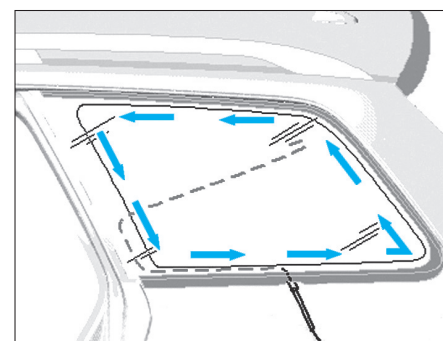



FIG. 3

REPOSE

- Araser les cordons de colle sur la vitre et la feuillure avec le couteau électrique ; ne pas éliminer totalement les résidus.

 Les résidus améliorent l'adhérence des produits de collage et d'étanchéité

- Préparer les surfaces de contact.
- Apposer de façon uniforme le cordon de colle.

 Poser la glace dans un intervalle de 15 minutes, faute de quoi l'adhérence de l'enduit d'étanchéité adhésif n'est plus garantie.

- Procéder à l'inverse de la dépose.

REPLACEMENT DE LA LUNETTE ARRIÈRE (BERLINE)

DÉPOSE

- Déposer la plage arrière.
- Déconnecter le système de dégivrage.
- Introduire l'alène à travers l'enduit d'étanchéité adhésif dans l'arrondi inférieur de la glace, jusqu'à ce que le chas de l'alène soit visible de l'extérieur (Fig.4).

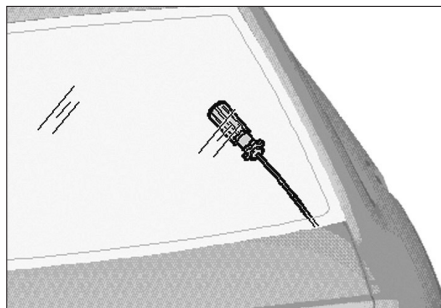


FIG. 4

- Découper complètement le cordon de colle suivant le cheminement (Fig.5).

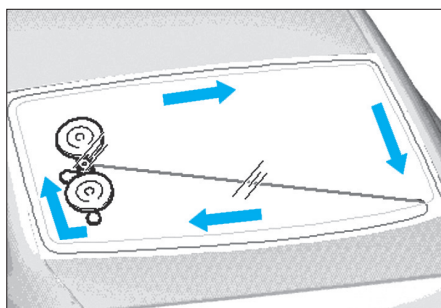


FIG. 5

REPOSE

- Araser les cordons de colle sur la vitre et la feuillure avec le couteau électrique ; ne pas éliminer totalement les résidus.

 Les résidus améliorent l'adhérence des produits de collage et d'étanchéité

- Préparer les surfaces de contact.
- Apposer de façon uniforme le cordon de colle.

 Poser la glace dans un intervalle de 15 minutes, faute de quoi l'adhérence de l'enduit d'étanchéité adhésif n'est plus garantie

- Procéder à l'inverse de la dépose.

REPLACEMENT DE LA LUNETTE ARRIÈRE (BREAK)

DÉPOSE

- Déposer la garniture de hayon.
- Déposer le mécanisme d'essuie-vitre arrière (voir opération concernée).
- Débrancher les connecteurs électriques du dégivrage de glace arrière et des antennes.
- Introduire l'alène à travers l'enduit d'étanchéité adhésif dans l'arrondi inférieur de la glace, jusqu'à ce que le chas de l'alène soit visible de l'extérieur.
- Découper complètement le cordon de colle suivant le cheminement (Fig.6).

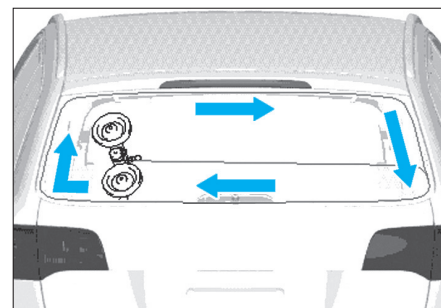




FIG. 6

REPOSE

- Araser les cordons de colle sur la vitre et la feuillure avec le couteau électrique ; ne pas éliminer totalement les résidus.

 Les résidus améliorent l'adhérence des produits de collage et d'étanchéité

- Préparer les surfaces de contact.
- Apposer de façon uniforme le cordon de colle.

 Poser la glace dans un intervalle de 15 minutes, faute de quoi l'adhérence de l'enduit d'étanchéité adhésif n'est plus garantie

- Procéder à l'inverse de la dépose.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

COMPOSITION DE LA CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

- 1 Bouclier avant
- 2 Grille bouclier avant
- 3 Traverse bouclier avant
- 4 Spoiler bouclier avant
- 5 Support avant gauche bouclier avant
- Support avant droit bouclier avant

MÉCANIQUE

- 6 Capot avant
- 7 Grille calandre capot avant
- 8 Sigle calandre capot avant
- 9 Phare avant gauche
- Phare avant droit
- 10 Phare antibrouillard avant gauche
- Phare antibrouillard avant droit
- 11 Aile avant gauche
- Aile avant droite
- 12 Pare boue gauche Aile avant
- Pare boue droit Aile avant
- 13 Armature avant
- 14 Façade longeron avant gauche
- Façade longeron avant droite

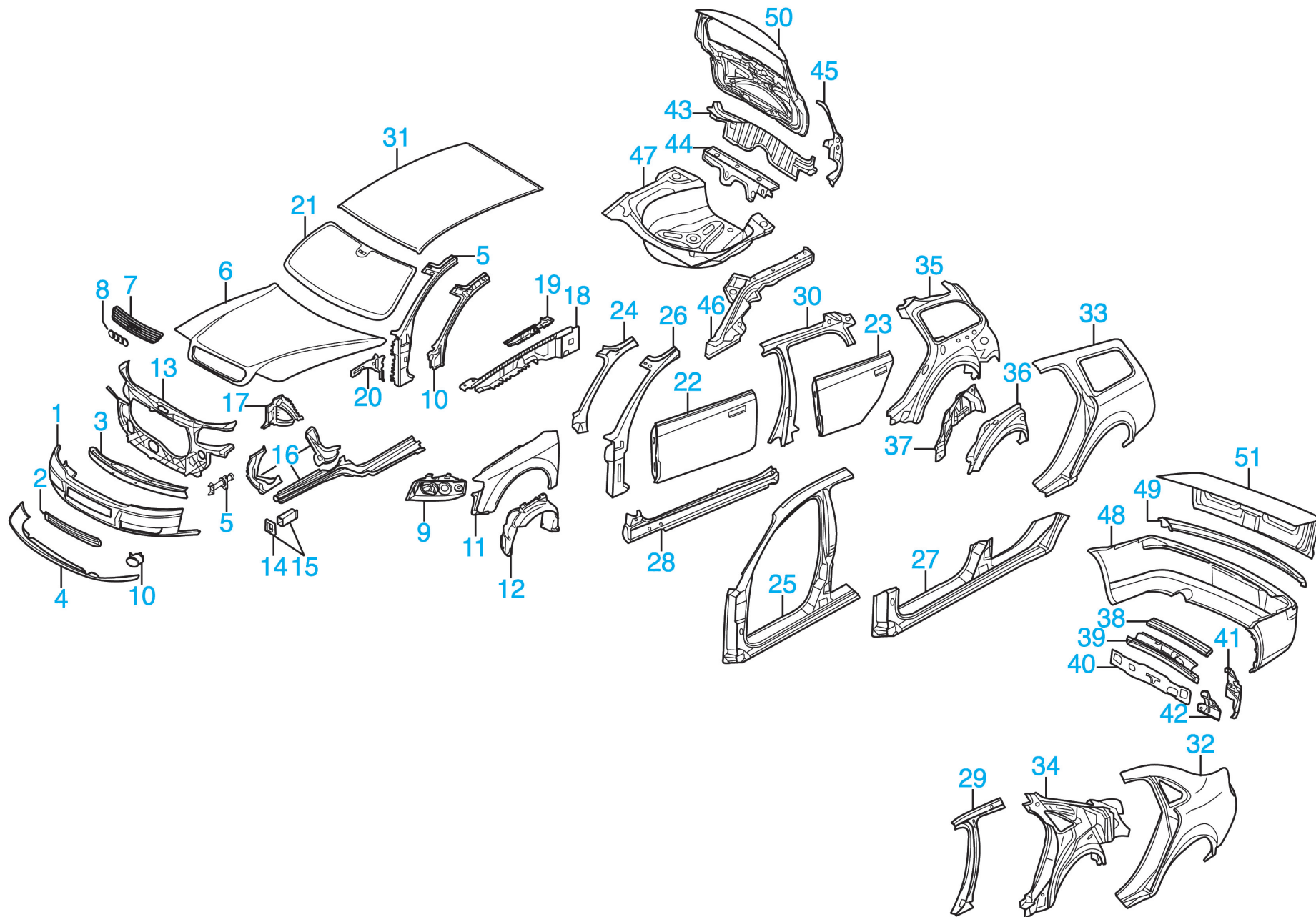
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

- 15 Façade + embout longeron avant gauche
- Façade + embout longeron avant droits
- 16 Longeron + passage roue avant gauche
- Longeron + passage roue avant droits
- 17 Passage roue avant gauche
- Passage roue avant droit
- 18 Renfort sup. ext. passage roue avant gauche
- Renfort sup. ext. passage roue avant droit
- 19 Renfort sup. int. passage roue avant gauche
- Renfort sup. int. passage roue avant droit

CARROSSERIE

- 20 Renfort pied avant gauche
- Renfort pied avant droit
- 21 Pare-brise
- 22 Porte avant
- 23 Porte arrière
- 24 Doublure montant gauche pare-brise
- Doublure montant droit pare-brise
- 25 Encadrement porte avant gauche
- Encadrement porte avant gauche
- 26 Doublure pied avant gauche
- Doublure pied avant droit

- 27 Bas caisse gauche
- Bas caisse droit
- 28 Doublure bas caisse gauche
- Doublure bas caisse droit
- 29 Doublure pied milieu gauche Berline
- Doublure pied milieu droit Berline
- 30 Doublure pied milieu gauche Break
- Doublure pied milieu droit Break
- 31 Pavillon
- 32 Aile arrière gauche Berline
- Aile arrière droite Berline
- 33 Aile arrière gauche Break
- Aile arrière droite Break
- 34 Doublure assemblée aile arrière gauche Berline
- Doublure assemblée aile arrière droite Berline
- 35 Doublure assemblée aile arrière gauche Break
- Doublure assemblée aile arrière droite Break
- 36 Passage roue ext. arrière gauche
- Passage roue ext. arrière droit
- 37 Passage roue int. arrière gauche
- Passage roue int. arrière droit
- 38 Traverse sup. jupe arrière Berline
- 39 Renfort sup. jupe arrière Berline
- 40 Renfort inf. jupe arrière Berline
- 41 Tôle feu arrière gauche Berline
- Tôle feu arrière droit Berline
- 42 Renfort tôle feu arrière gauche Berline
- Renfort tôle feu arrière droit Berline
- 43 Jupe arrière Break
- 44 Traverse Jupe arrière Break
- 45 Tôle feu arrière gauche Break
- Tôle feu arrière gauche Break
- 46 Longeron arrière gauche
- Longeron arrière droit
- 47 Plancher arrière
- 48 Bouclier arrière
- 49 Traverse Bouclier arrière
- 50 Hayon arrière Break
- 51 Malle arrière Berline



ÉLÉMENTS SOUDÉS

GÉNÉRALITÉS

PRÉCAUTIONS

Avant les travaux de soudage, déconnecter systématiquement les deux cosses de la batterie et recouvrir les bornes de la batterie.

Avant de déconnecter la batterie, s'assurer que l'on dispose du code de l'autoradio.

Avant de remettre le véhicule au client, entrer le numéro de code correct afin de rendre l'appareil opérationnel.

Il est également nécessaire de vidanger le circuit frigorifique lorsqu'il faut réaliser un soudage électrique à proximité des flexibles de fluide frigorifique. En effet, le soudage électrique libère des rayons ultraviolets qui pénètrent les flexibles de fluide frigorifique et décomposent le fluide.

Sur ce véhicule, divers corps creux de la carrosserie sont dotés de pièces moulées en mousse. Les pièces moulées en mousse réduisent la pénétration des bruits de roulement dans l'habitacle. Le positionnement exact des pièces moulées en mousse est représenté au début des descriptifs de réparation concernés.

IDENTIFICATION DES SYMBOLES

SYMBOLES DES MÉTHODES









1. 
2. 
3. 
4. 
5. 
6. 
7. 
8. 

Illustration des points de soudure

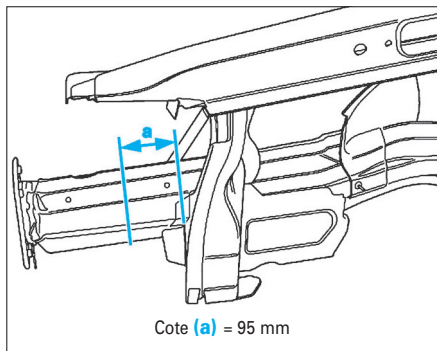
1. Cordon de soudure par points, sur un rang
2. Cordon de soudure par points, sur deux rangs
3. Cordon de soudure par points, sur deux rangs décalés
4. Cordon de soudure par bouchonnage
5. Cordon de soudure par points sur points
6. Cordon de soudure continu
7. Cordon de soudure discontinu
8. Brasage fort.

PARTIE AVANT

LONGERON AV EN SECTION

DÉPOSE

- Découper le longeron de façon rectiligne.

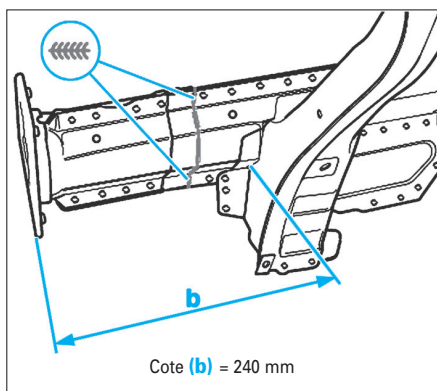


Cote (a) = 95 mm

FIG. 1

REPOSE

- Souder le longeron à l'avant, soudure en continu sous protection gazeuse, 8 x 15 mm.



Cote (b) = 240 mm

FIG. 2

- Etancher la zone de soudure.

LONGERON AV COMPLET

DÉPOSE

- Détacher l'assemblage d'origine entre la partie intérieure du longeron et les tôles de renfort (Fig.3).

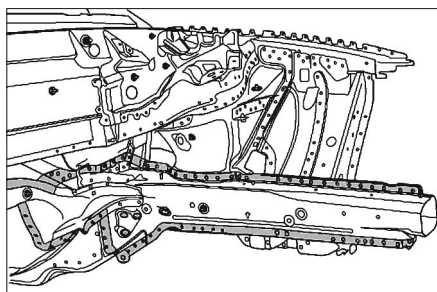


FIG. 3

- Détacher l'assemblage d'origine entre la partie supérieure du longeron et l'appui.
- Poncer les cordons de soudure au niveau du longeron.
- Retirer la partie intérieure du longeron.
- Enlever l'excédent de matière.
- Percer la tôle de renfort de manière à ce qu'elle puisse être réutilisée (Fig.4).
- Effectuer la découpe à la partie inférieure en procédant comme indiqué (Fig.4), puis déplier la pièce (voir agrandissement).
- Effectuer la découpe au niveau du longeron en procédant comme indiqué (Fig.4). Veiller à ne pas endommager le renfort intérieur.
- Effectuer la découpe à l'aide d'une meuleuse droite.

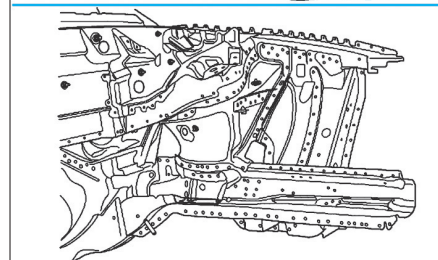
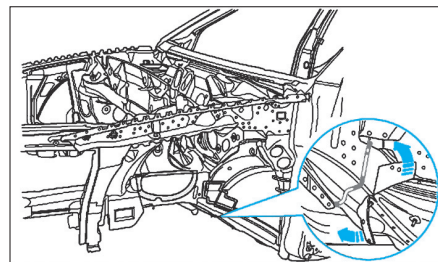


FIG. 4

 Si la partie intérieure du longeron a été endommagée, il est également nécessaire de la remplacer.

- Détacher l'assemblage d'origine.

REPOSE

- Ajuster les pièces neuves et les fixer sur une équerre de redressement.
- Souder en bout la découpe, soudure en continu sous protection gazeuse (Fig.5).

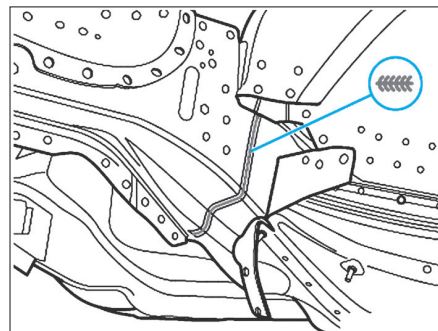


FIG. 5

- Replier la tôle de renfort du passage de roue et la souder, soudure en continu sous protection gazeuse (Fig.6).
- Souder la tôle d'appui, soudure bouchon sous protection gazeuse.

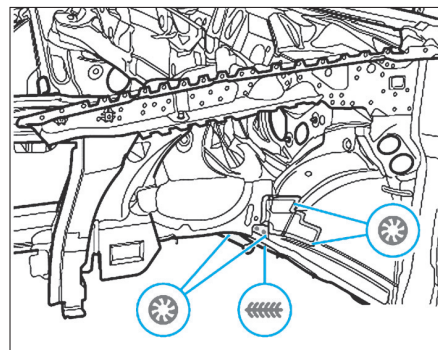


FIG. 6

- Souder le reste de l'assemblage, soudure bouchon sous protection gazeuse.
- Souder la pièce neuve, soudure en continu sous protection gazeuse (Fig.7).

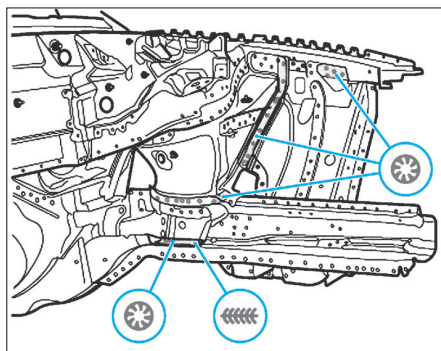


FIG. 7

- Souder le renfort, soudure bouchon sous protection gazeuse.
- Souder le longeron, soudure bouchon sous protection gazeuse (Fig.8).

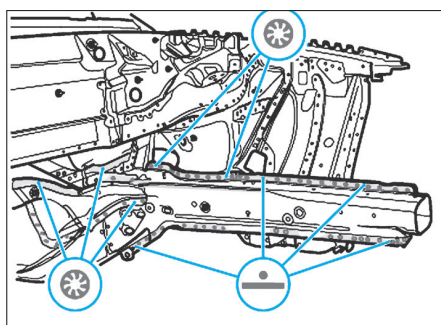


FIG. 8

- Souder le longeron, soudure par points en ligne droite.

RENFORT DOUBLURE D'AILE AV

DÉPOSE

- Détacher l'assemblage d'origine (Fig.9).

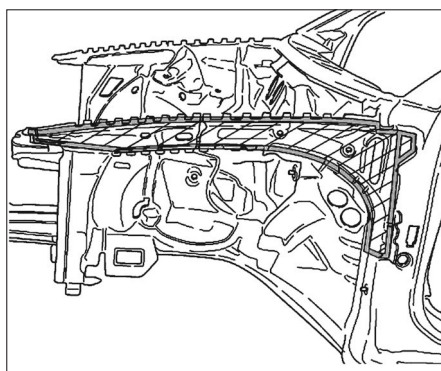


FIG. 9

- Enlever l'excédent de matière.
- Retirer la pièce.

REPOSE

- Souder la pièce intermédiaire, soudure par points en ligne droite (Fig.10).
- Souder la pièce neuve, soudure bouchon sous protection gazeuse.
- Ajuster le renfort et le souder, soudure par points en ligne droite (Fig.11).

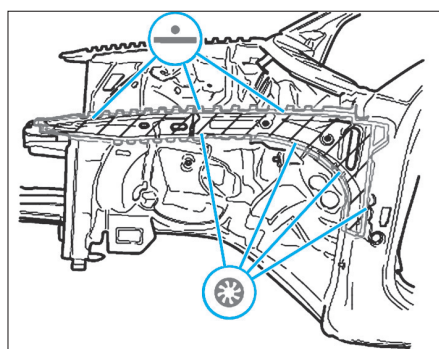


FIG. 10

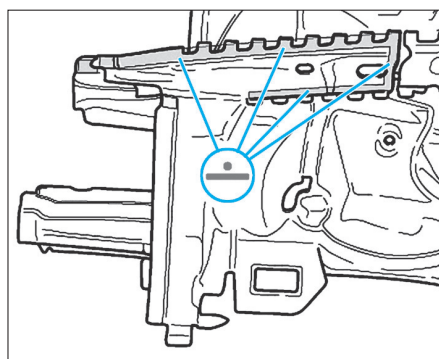


FIG. 11

PARTIES LATÉRALES

MONTANT A (PIED AV)

DÉPOSE

- Effectuer la découpe à la partie supérieure en fonction de l'état d'endommagement de la carrosserie. Ne pas effectuer de découpe dans la zone du renfort intérieur (Fig.12).

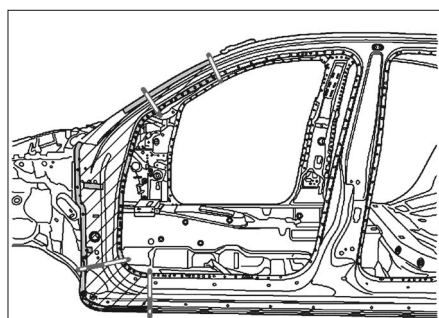



FIG. 12

- Veiller à ne pas endommager la découpe au niveau du renfort intérieur de seuil de porte.
- Détacher l'assemblage d'origine.

 Les coupes indiquées permettent un remplacement partiel. Intervenir au niveau de la zone de séparation, soudure en continu sous protection gazeuse.

REPOSE

- Mettre en place un matériau du même type au niveau des coupes.
- Souder le montant A, soudure par points en ligne droite (Fig.13).
- Souder en bout les coupes, soudure en continu sous protection gazeuse.
- Souder également le montant A, soudure bouchon sous protection gazeuse.

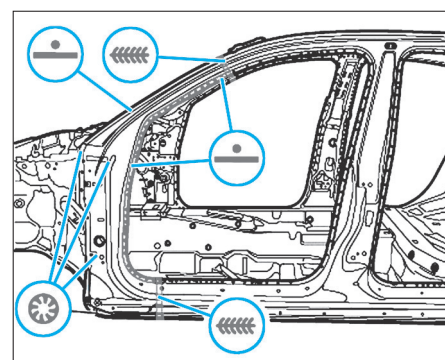



FIG. 13

FACE INTÉRIEURE DU MONTANT A (RENFORT PIED AV)

DÉPOSE

 Montant A préalablement déposé.

- Détacher l'assemblage d'origine (Fig.14).

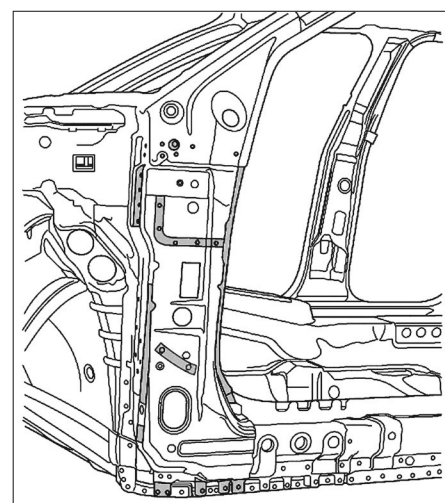


FIG. 14

- Enlever l'excédent de matière.
- Extraire la face intérieure du montant A en procédant par le bas.

REPOSE

- Souder la face intérieure du montant A, soudure par points en ligne droite (Fig.15).

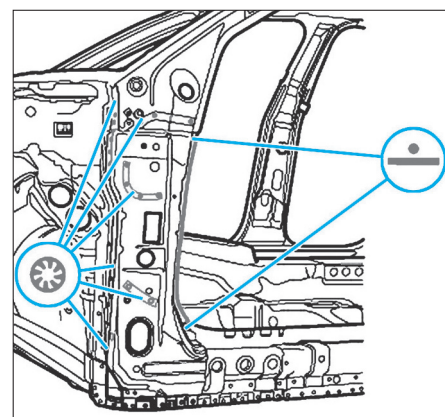


FIG. 15

- Souder le montant A, soudure bouchon sous protection gazeuse.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

MONTANT B (PIED DE MILIEU)

DÉPOSE

- Désolidariser la face intérieure du montant B sous l'écrou soudé de la ceinture de sécurité (Fig.16).

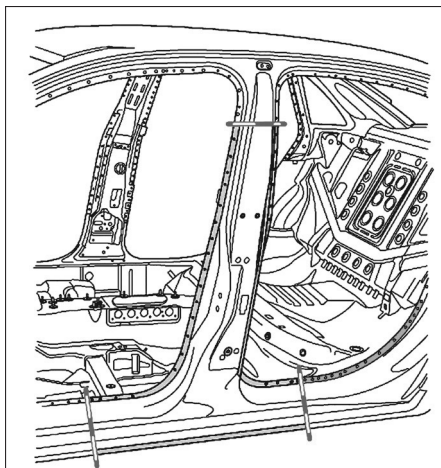


FIG. 16

- Détacher l'assemblage d'origine.

REPOSE

- Mettre en place un matériau du même type au niveau des découpes.
- Ajuster la face intérieure du montant B lorsque le véhicule est délesté et la fixer.
- Souder le montant B, soudure par points en ligne droite (Fig.17).

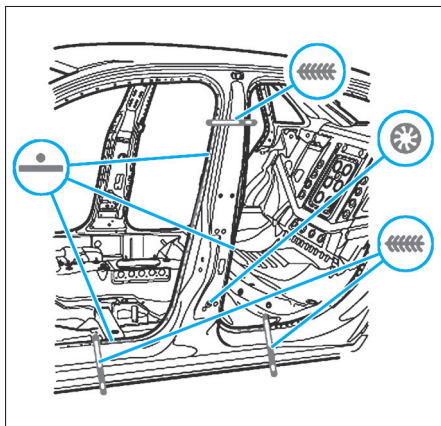


FIG. 17

- Souder le montant B, soudure bouchon sous protection gazeuse.
- Souder en bout les découpes, soudure en continu sous protection gazeuse.

FACE INTÉRIEURE DU MONTANT B (RENFORT PIED DE MILIEU)

DÉPOSE

Montant B préalablement déposé.

- Effectuer la découpe en procédant comme indiqué (Fig.18).
- Détacher l'assemblage d'origine.

REPOSE

- Ajuster la face intérieure du montant B lorsque le véhicule est délesté et la fixer.
- Souder la face intérieure du montant B, soudure en continu sous protection gazeuse (Fig.19).

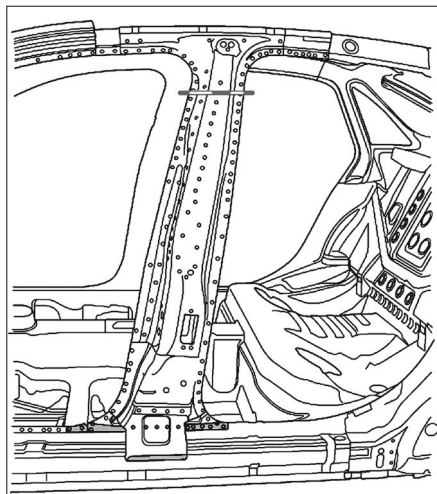


FIG. 18

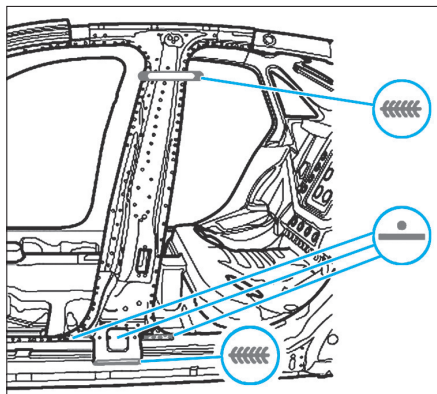


FIG. 19

- Souder en bout la découpe, soudure en continu sous protection gazeuse.
- Souder le montant B, soudure par points en ligne droite.

PARTIE INTÉRIEURE DU BAS DE CAISSE

DÉPOSE

Le remplacement en section de cet élément n'étant pas préconisé par le constructeur, le remplacement complet implique la désolidarisation des éléments suivants :

- l'élément partiel de montant B,
- la partie extérieure du montant A,
- la partie intérieure du montant A.

• Détacher l'assemblage d'origine.

- Sectionner le cordon laser au niveau de la face intérieure du montant B (Fig.20).

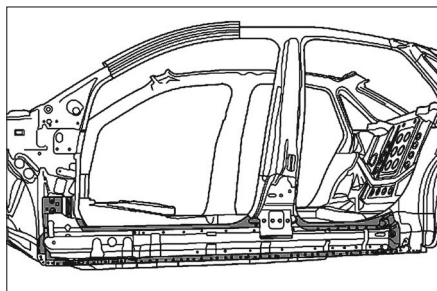


FIG. 20

- Si la déformation du bas de caisse n'excède pas 5 mm, il n'est pas nécessaire de le remplacer.

REPOSE

- Souder le bas de caisse, soudure par points en ligne droite (Fig.21).

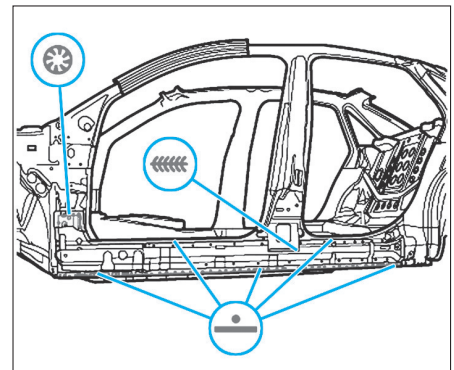


FIG. 21

- Souder le bas de caisse, soudure bouchon sous protection gazeuse.
- Souder le cordon laser, soudure en continu sous protection gazeuse.

PAVILLON

PAVILLON (BERLINE)

DÉPOSE

La description suivante porte sur des travaux de remise en état par rivetage, collage et soudage sous protection gazeuse.

- Détacher l'assemblage d'origine (Fig.22).

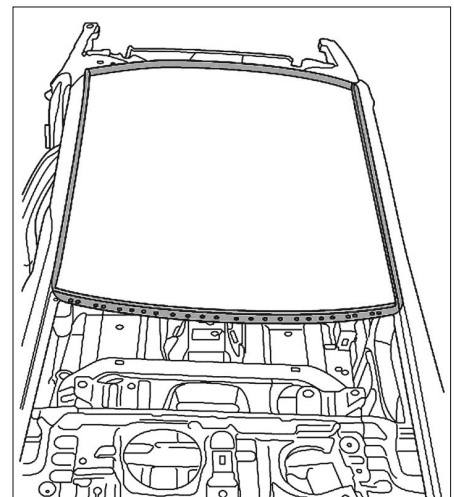


FIG. 22

- Sur les véhicules équipés d'un toit coulissant, sectionner les zones de collage à l'aide d'un couteau (Fig.23).

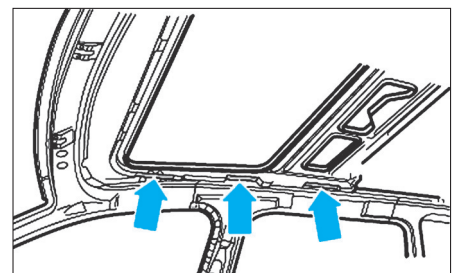


FIG. 23

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Poncer le cordon de soudure laser et replier vers le haut les pièces restantes à l'aide d'un burin et extraire ces dernières en faisant levier (Fig.24).

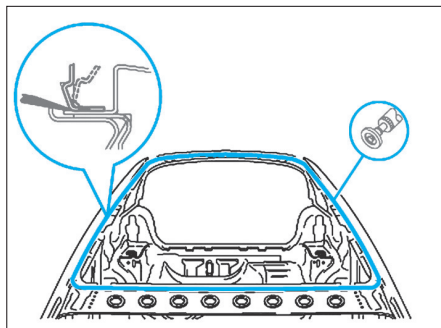


FIG. 24

- Enlever l'enduit d'étanchéité qui se trouve dans le canal d'étanchéité.

⚠ Poncer uniquement le cordon de soudure laser. Veiller à ne pas percer le pavillon lors du ponçage. Si le cadre du pavillon a été endommagé, il est également nécessaire de le remplacer.

- Enlever l'excédent de matière.

PRÉPARATION

- Marquer l'emplacement des points de soudure (a),(b) et (c), (Fig.25) ainsi que des trous de rivetage à l'aide d'un crayon papier à pointe tendre.

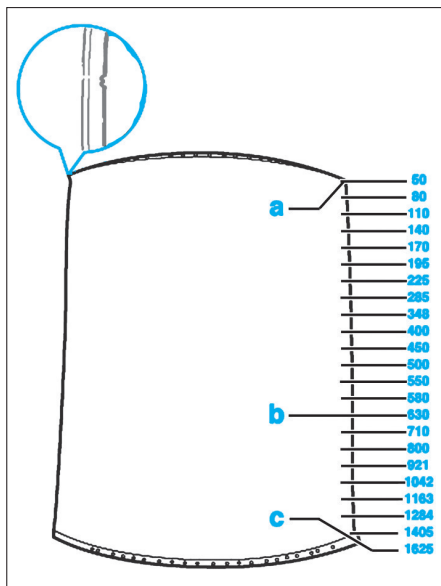


FIG. 25

⚠ Si le remplacement du pavillon ne s'effectue pas par collage et rivetage, la pièce neuve doit être percée au niveau des trous de rivetage en vue d'une soudure bouchon sous protection gazeuse.

- Mettre en place le pavillon et le fixer.
- Vérifier l'ajustage par rapport au pare-brise et à la glace arrière.
- Percer des trous de rivetage de 3,2 mm aux emplacements marqués d'un repère.
- Retirer le pavillon et ébarber les alésages.
- Poncer à nu les surfaces de collage côté carrosserie.
- Poncer la couche de fond uniquement au niveau des points de soudure.
- Nettoyer la zone de collage afin qu'elle soit exempte de poussière et de graisse.

REPOSE

- Sur les véhicules équipés d'un toit coulissant, appliquer de la colle de montage dans la zone du renfort de pavillon (Fig.26).

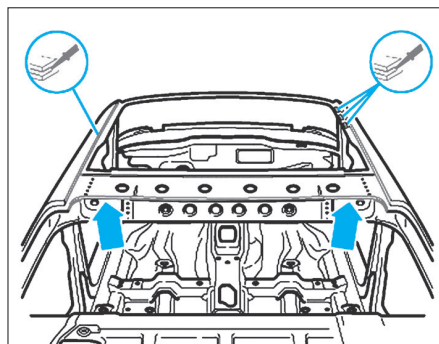


FIG. 26

- Appliquer la colle. Diamètre du cordon de colle : environ 3,5 mm. Ne pas appliquer de colle sur une longueur de 15 mm en amont et en aval des points de soudure.

⚠ Il est nécessaire de souder la pièce dans un intervalle de 30 minutes, faute de quoi l'adhérence de l'enduit d'étanchéité n'est plus garantie.

- Mettre en place le pavillon et le fixer.
- Pour repousser la colle, appuyer sur le pavillon dans la zone du canal d'étanchéité.
- Mettre en place des rivets borgnes (Fig.27).

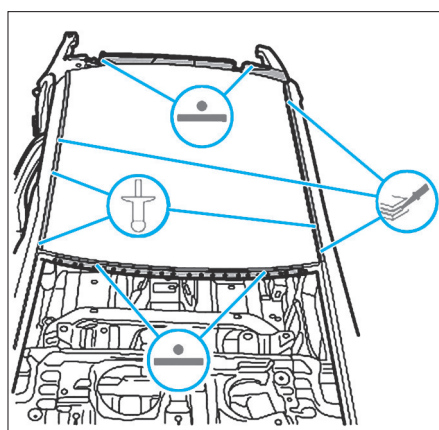


FIG. 27

- Essuyer la colle qui suinte.
- Appliquer une couche d'enduit d'étanchéité de 2 mm au niveau du canal d'étanchéité.
- Souder le pavillon, soudure par points en ligne droite.

⚠ La couche d'enduit d'étanchéité doit être fine et appliquée de manière uniforme. Les irrégularités sont visibles au niveau de la moulure de toit (ondulations).

- Souder le pavillon, soudure par points en ligne droite (Fig.28).
- Souder la pièce neuve, soudure bouchon sous protection gazeuse

PAVILLON (BREAK)

DÉPOSE

- Effectuer une découpe grossière du pavillon (Fig.29).
- Sur les véhicules avec toit coulissant, découper les zones de collage à l'aide d'un couteau (Fig.30).

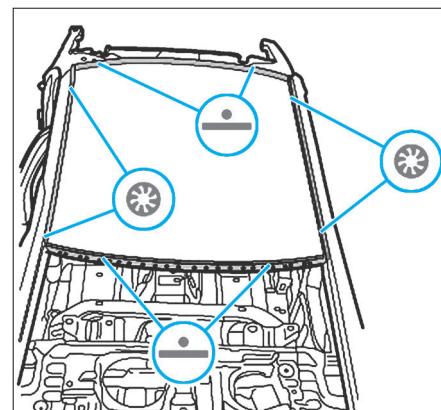


FIG. 28

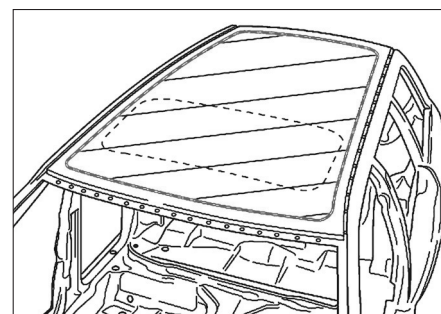


FIG. 29

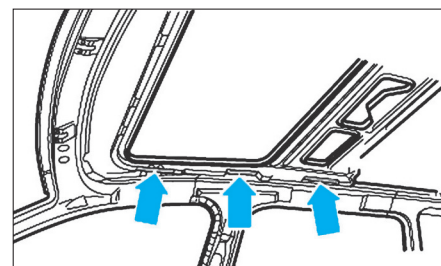


FIG. 30

- Enlever l'enduit d'étanchéité qui se trouve dans le canal d'étanchéité.
- Poncer le cordon de soudure laser, replier vers le haut les pièces restantes à l'aide d'un burin et extraire ces dernières en faisant levier (Fig.31).

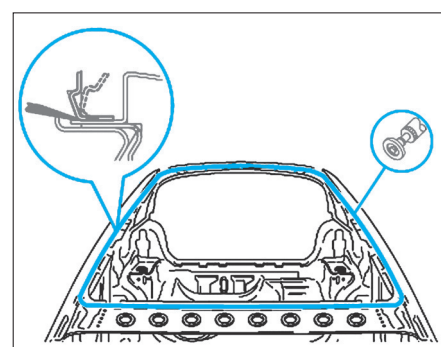


FIG. 31

⚠ Poncer uniquement le cordon de soudure laser. Veiller à ne pas percer le pavillon lors du ponçage. Si le cadre du pavillon a été endommagé, il est également nécessaire de le remplacer.

- Enlever l'excédent de matière.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

PRÉPARATION

• Marquer l'emplacement des points de soudure (a) et (b) (Fig.32) ainsi que des trous de rivetage à l'aide d'un crayon papier à pointe tendre.

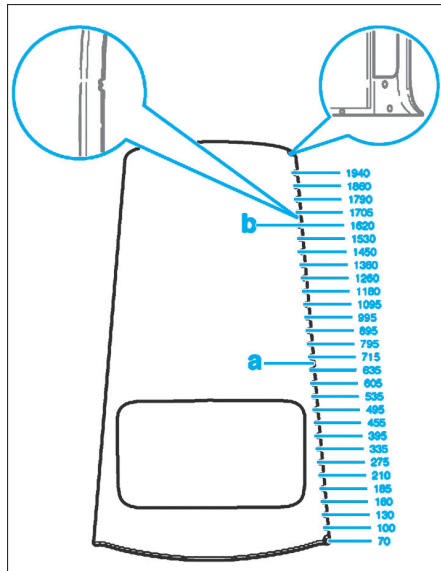


FIG. 32

! Si le remplacement du pavillon ne s'effectue pas par collage et rivetage, la pièce neuve doit être percée au niveau des trous de rivetage en vue d'une soudure bouchon sous protection gazeuse. Sur les véhicules dont le montant B est garni de mousse au niveau des points de soudure (a) et (b), percer des trous en vue d'une soudure bouchon sous protection gazeuse - ne pas percer de trous de rivetage.

- Mettre en place le pavillon et le fixer. Vérifier l'ajustage par rapport au pare-brise et à la glace arrière.
- Percer des trous de rivetage de 3,2 mm aux emplacements marqués d'un repère.
- Retirer le pavillon et ébarber les alésages.
- Poncer à nu les surfaces de collage côté carrosserie.
- Poncer la couche de fond uniquement au niveau des points de soudure.
- Nettoyer la zone de collage afin qu'elle soit exempte de poussière et de graisse.

REPOSE

- Appliquer un cordon butyle de 150 mm en veillant à le centrer sur la découpe de la charnière du hayon située sur la traverse de pavillon.
- Sur les véhicules équipés d'un toit coulissant, appliquer de la colle de montage dans la zone de renfort de pavillon (Fig.33).

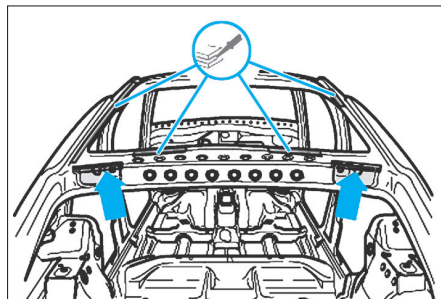


FIG. 33

- Appliquer la colle. Diamètre du cordon de colle : environ 3,5 mm. Ne pas appliquer de colle sur une longueur de 15 mm en amont et en aval des points de soudure.



Il est nécessaire de souder la pièce dans un intervalle de 30 minutes, faute de quoi l'adhérence de l'enduit d'étanchéité n'est plus garantie.

- Mettre en place le pavillon et le fixer.
- Pour repousser la colle, appuyer sur le pavillon dans la zone du canal d'étanchéité.
- Mettre en place des rivets borgnes.
- Essuyer la colle qui suinte.
- Appliquer une couche d'enduit d'étanchéité de 2 mm au niveau du canal d'étanchéité (Fig.34).

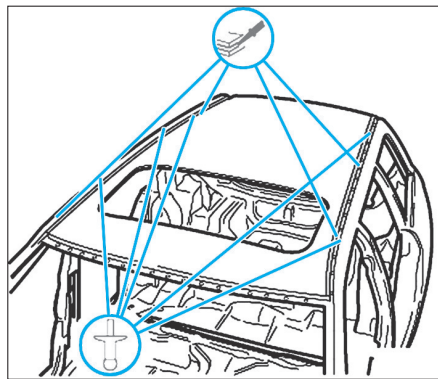


FIG. 34



La couche d'enduit d'étanchéité doit être fine et appliquée de manière uniforme. Les irrégularités sont visibles au niveau de la moulure de toit (ondulations).

- Souder le pavillon, soudure par points en ligne droite (Fig.35).

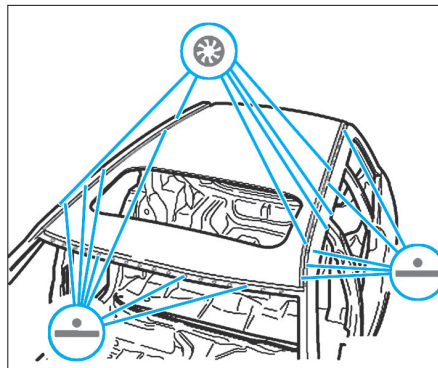
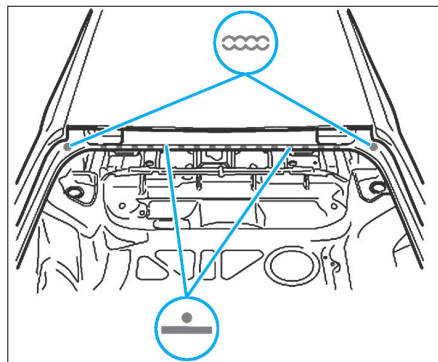


FIG. 35

- Souder la pièce neuve, soudure bouchon sous protection gazeuse.
- Souder le pavillon, soudure par points en ligne droite (Fig.36).



- Effectuer une brasure forte au niveau du toit.
- Remplir d'enduit d'étanchéité l'interstice situé entre le toit et le cadre de pavillon avant ou arrière en procédant depuis l'intérieur du véhicule.

TRAVERSE DE PAVILLON AV

DÉPOSE

! Pavillon préalablement déposé.

- Procéder à une découpe grossière au niveau du cadre de pavillon (Fig.37).

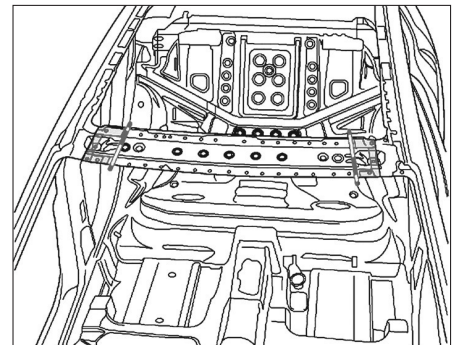


FIG. 37

- Détacher l'assemblage d'origine.
- Enlever l'excédent de matière.

! Cet assemblage est également fixé par collage. Dans la zone de collage, soudure en continu (2 x 10 mm) sous protection gazeuse.

REPOSE

- Ajuster la pièce neuve et la fixer.
- Souder la pièce neuve, soudure par points en ligne droite (Fig.38).

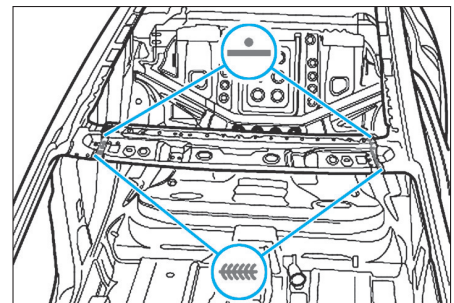


FIG. 38

- Souder le reste de l'assemblage, soudure en continu (intermittent) sous protection gazeuse.
- Appliquer un cordon butyle de 2 x 200 mm à l'extérieur ainsi qu'un cordon de 1 x 200 mm au centre sur la découpe du pavillon.

FIG. 36

CADRE DE PAVILLON AR (BERLINE)

DÉPOSE

 Pavillon préalablement déposé.

- Procéder à une découpe grossière au niveau du cadre de pavillon (Fig.39).

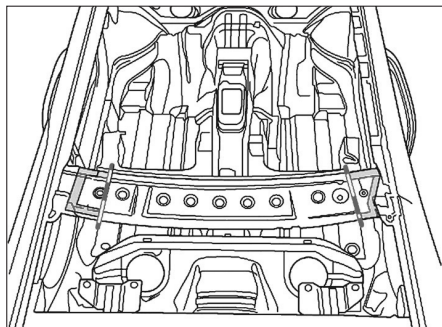



FIG. 39

- Détacher l'assemblage d'origine.
- Enlever l'excédent de matière.

 Cet assemblage est également fixé par collage. Dans la zone de collage, souder en continu (2 x 10 mm) sous protection gazeuse.

REPOSE

- Ajuster la pièce neuve et la fixer.
- Souder la pièce neuve, soudeuse par points en ligne droite (Fig.40).

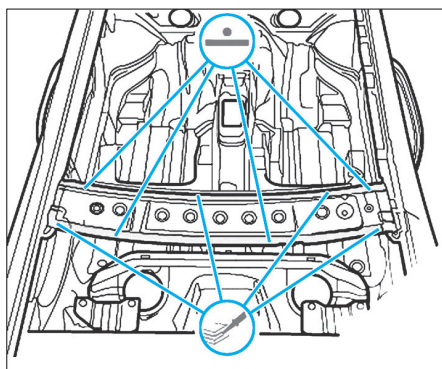


FIG. 40

- Souder le reste de l'assemblage, soudeuse en continu (intermittent) sous protection gazeuse.
- Appliquer un cordon butyle de 2 x 200 mm au centre sur la découpe de la charnière du hayon ainsi qu'un cordon de 2 x 260 mm sur la traverse de toit.

CADRE DE PAVILLON AR (BREAK)

DÉPOSE

 Pavillon préalablement déposé.

- Détacher l'assemblage d'origine.
- Percer les points de soudure (a) en procédant depuis l'intérieur (Fig.41).

REPOSE

- Ajuster la pièce neuve et la fixer.

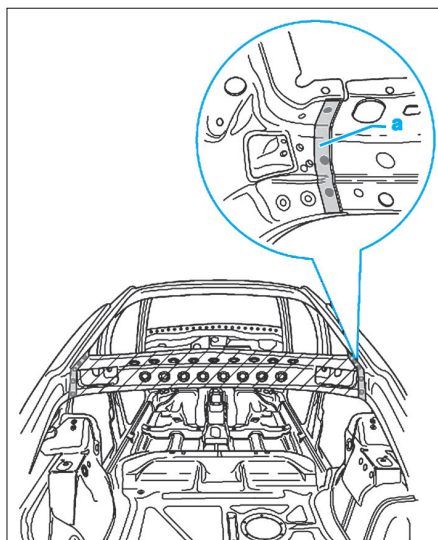


FIG. 41

- Souder la pièce neuve, soudeuse bouchon sous protection gazeuse (Fig.42).

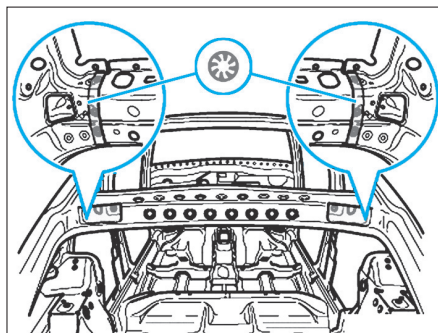


FIG. 42

- Ajuster la pièce neuve par rapport aux trous (flèches) (Fig.43) situés au niveau de la partie intérieure du cadre de pavillon à l'arrière.

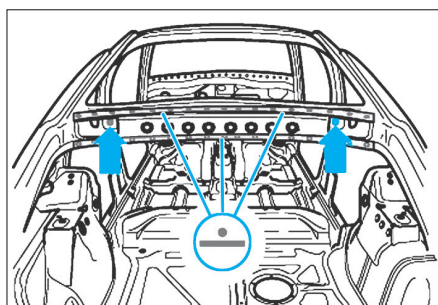


FIG. 43


- Souder la pièce neuve, soudeuse par points en ligne droite.

PARTIE ARRIÈRE

PANNEAU LATÉRAL (BERLINE)

DÉPOSE

- Effectuer les découpes en procédant comme indiqué (Fig.44).

 Veiller à ne pas endommager le renfort intérieur.

- Détacher l'assemblage d'origine.
- Poncer la soudure laser au niveau du montant C.

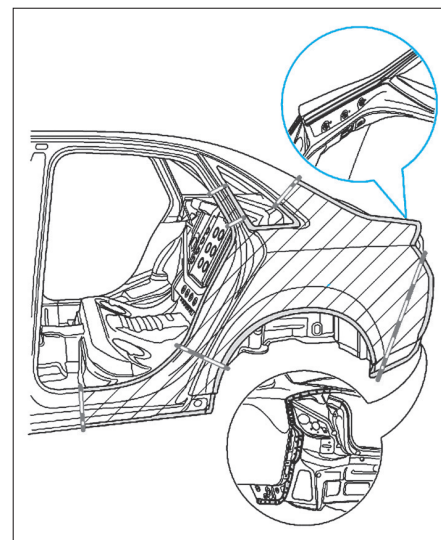



FIG. 44

 Les découpes indiquées permettent un remplacement partiel. Dans la zone de découpe, mettre en place un matériau de même type et effectuer une soudure en ligne continue par points sous protection gazeuse.

REPOSE

- Aligner les flasques de toit et de traverse de glace.
- Souder le panneau latéral, soudeuse par points en ligne droite (Fig.45).

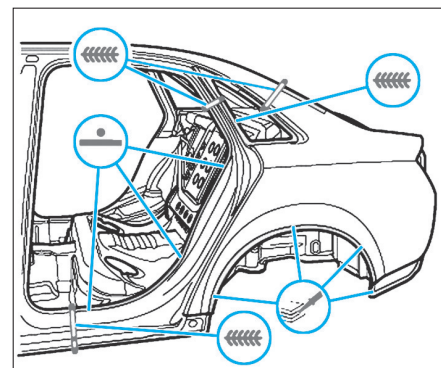


FIG. 45

- Souder en bout la découpe, soudeuse en continu sous protection gazeuse.
- Appliquer de la colle au niveau de la zone de sertissage : 2 cordons de 3,5 mm de diamètre.
- Sertir le flasque du passage de roue.
- Essuyer l'excédent de colle et étancher.
- Souder le panneau latéral, soudeuse par points en ligne droite (Fig.46).

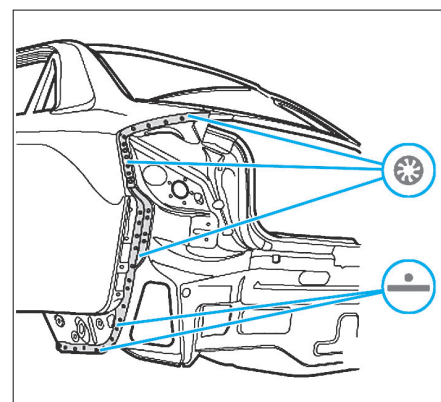


FIG. 46

- Souder la pièce neuve, soudure bouchon sous protection gazeuse.
- Souder le panneau latéral, soudure bouchon sous protection gazeuse (Fig.47).

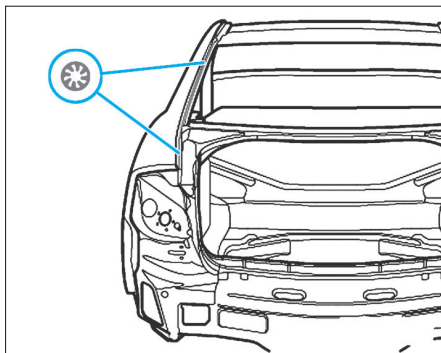


FIG. 47

PANNEAU LATÉRAL (BREAK)

DÉPOSE

- Effectuer la découpe au niveau du montant D en fonction de l'état de la carrosserie (Fig.48).

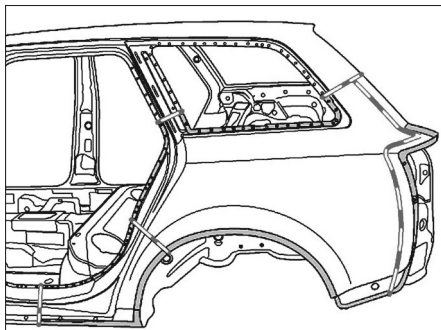


FIG. 48

- Procéder à une découpe grossière au niveau du montant D.
- Effectuer les coupes au niveau du bas de caisse en fonction de l'état de la carrosserie.
- Veiller à ne pas endommager la découpe au niveau du renfort intérieur de seuil de porte.
- Poncer l'arête extérieure du passage de roue.
- Détacher l'assemblage d'origine.

REPOSE

- Aligner les flasques de toit et de traverse de glace.
- Souder le panneau latéral, soudure par points en ligne continue (Fig.49).

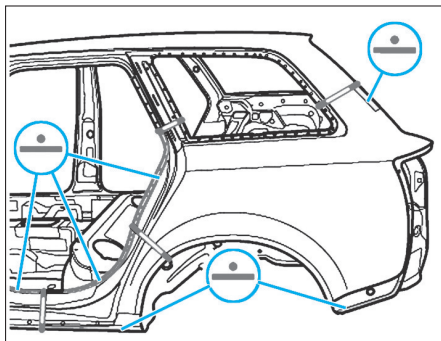


FIG. 49

- Sertir le flasque du passage de roue.
- Essuyer l'excédent de colle et étancher.
- Souder le panneau latéral, soudure bouchon sous protection gazeuse (Fig.50).
- Souder en bout les coupes, soudure en ligne continue par points sous protection gazeuse.

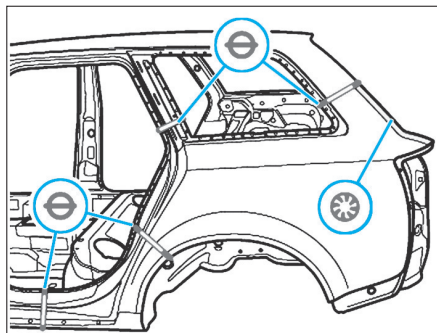


FIG. 50

PARTIE SUPÉRIEURE DE JUPE (BERLINE)

DÉPOSE

- Détacher l'assemblage d'origine (Fig.51). Retirer la pièce.

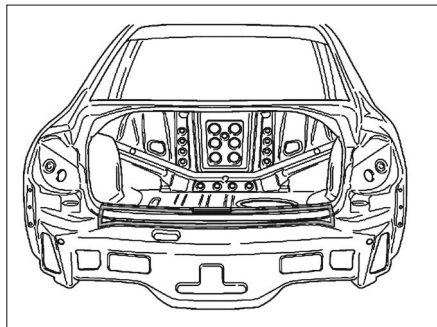


FIG. 51

REPOSE

- Souder la jupe, soudure par points en ligne droite (Fig.52).

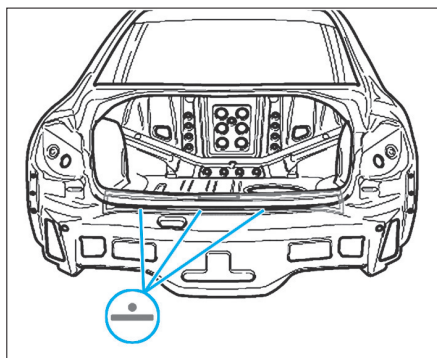


FIG. 52

PARTIE SUPÉRIEURE DE JUPE (BREAK)

DÉPOSE

- Détacher l'assemblage d'origine (Fig.53).

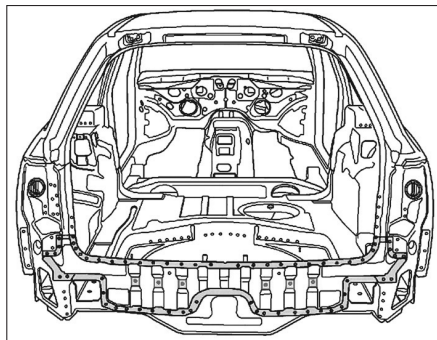


FIG. 53

REPOSE

- Souder la jupe, soudure par points en ligne droite (Fig.54).

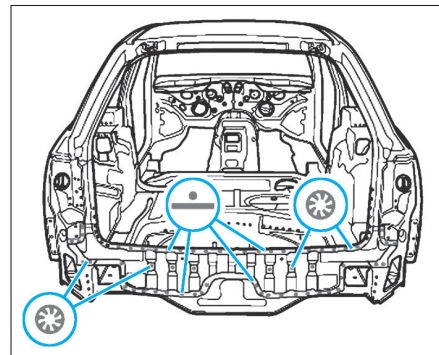


FIG. 54

- Souder la jupe, soudure bouchon sous protection gazeuse.

PARTIE INTÉRIEURE DE JUPE (BERLINE)

DÉPOSE

Partie supérieure de jupe préalablement déposée.

- Détacher l'assemblage d'origine.
- Percer les deux épaisseurs de tôle au niveau du logement de feu arrière (a) (Fig.55).

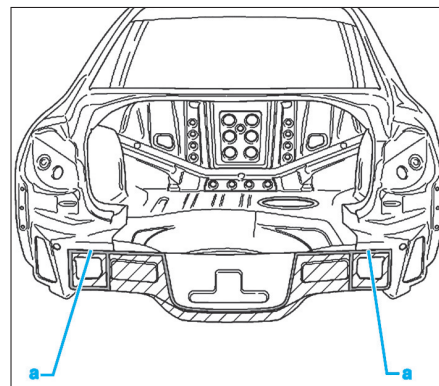


FIG. 55

- Retirer la pièce.

REPOSE

- Engager la pièce par le haut entre le logement de feu arrière et le renfort inférieur.
- Souder la pièce neuve, soudure par points en ligne droite (Fig.56).
- Souder le reste de l'assemblage, soudure bouchon sous protection gazeuse.

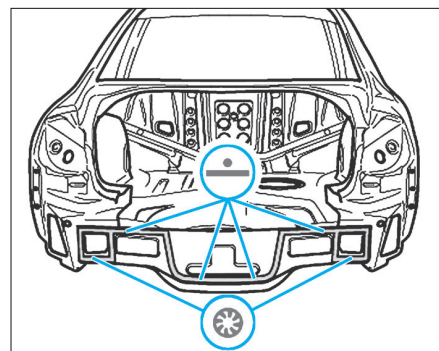
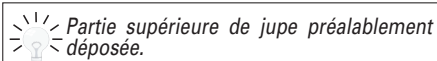


FIG. 56

PARTIE INTÉRIEURE DE JUPE (BREAK)

DÉPOSE



Partie supérieure de jupe préalablement déposée.

- Détacher l'assemblage d'origine.
- Tourner la pièce vers l'intérieur et l'extraire -flèches- (Fig.57).

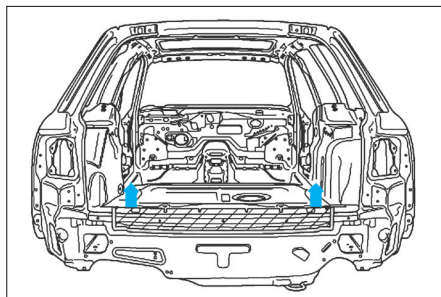


FIG. 57

REPOSE

- Engager la pièce par le haut entre le logement de feu arrière et le renfort inférieur.
- Souder la jupe, soudure par points en ligne droite (Fig.58).

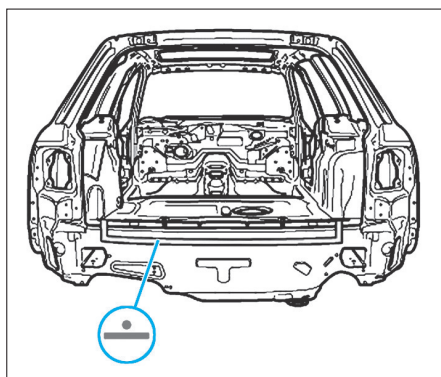
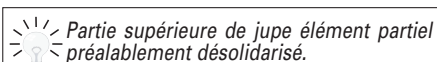


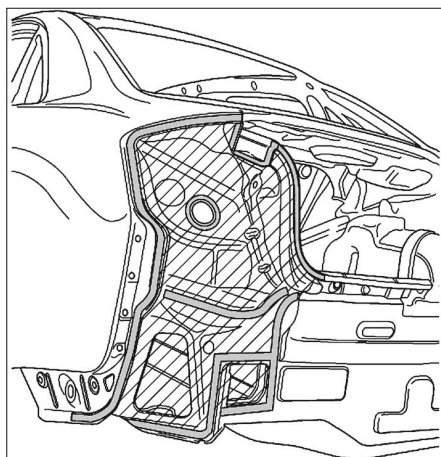
FIG. 58

LOGEMENT DE FEU ARRIÈRE (BERLINE)

DÉPOSE



Partie supérieure de jupe élément partiel préalablement désolidarisé.



- Détacher l'assemblage d'origine (Fig.59). Retirer la pièce.

REPOSE

- Faire basculer la jupe de manière à l'amener en position de montage, la tirer vers le haut et l'ajuster.
- Contrôler l'interstice par rapport au feu arrière et au capot arrière.
- Souder la jupe, soudure par points en ligne droite (Fig.60).

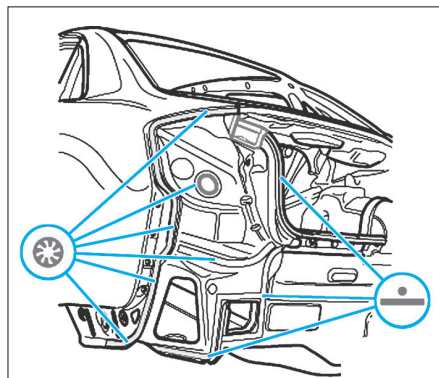
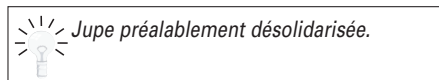


FIG. 60

- Souder la pièce neuve, soudure bouchon sous protection gazeuse.

LOGEMENT DE FEU ARRIÈRE (BREAK)

DÉPOSE



Jupe préalablement désolidarisée.

- Détacher l'assemblage d'origine de la jupe et retirer la pièce (Fig.61).

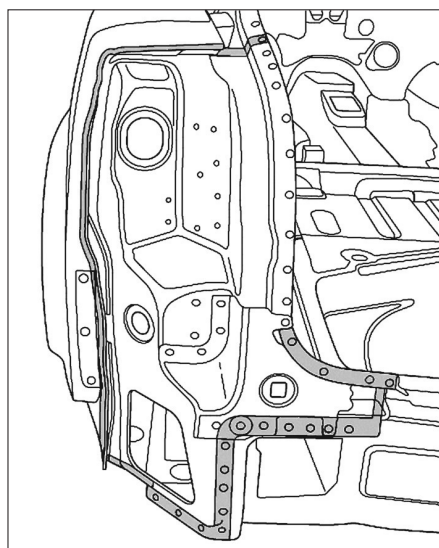


FIG. 61

- Détacher l'assemblage d'origine du renfort intérieur et retirer la pièce.

FIG. 59

REPOSE

- Faire coïncider les contours du renfort intérieur avec ceux de l'insert métallique et procéder à une soudure par points en ligne droite (Fig.62).

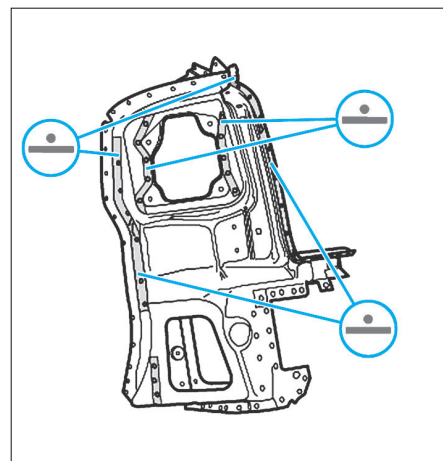


FIG. 62

- Engager le logement de feu arrière avec renfort sous le panneau latéral (Fig.63).

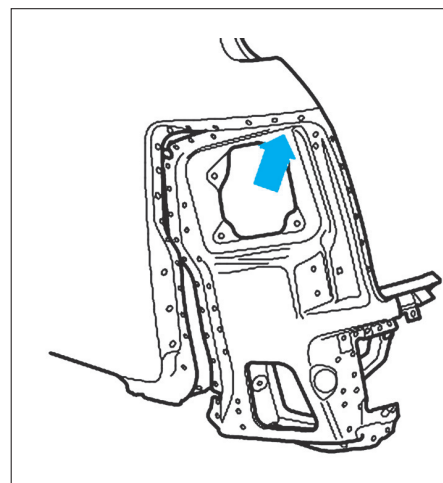


FIG. 63

- Insert métallique avec panneau latéral, soudure bouchon sous protection gazeuse.
- Insert métallique avec longeron, soudure bouchon sous protection gazeuse (Fig.64).

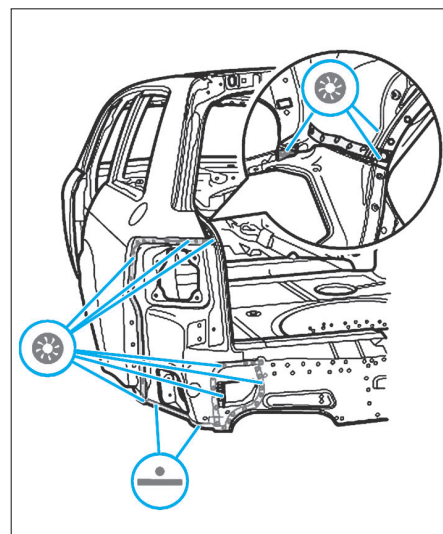


FIG. 64

CONTRÔLE DE LA CARROSSERIE

Contrôle à la pige

Trois types de contrôle peuvent être pris en considération avant de passer un véhicule au marbre :

Le contrôle des jeux d'ouverture et d'affleurement qui peut aider à déterminer l'importance des déformations ainsi que leurs localisations. Ce contrôle sert aussi de base de référence lors d'une dépose/pose ou d'un échange d'éléments amovibles.

Le contrôle à la pige en se référant au plan de soubassement, aux cotes de structure ou par symétrie.

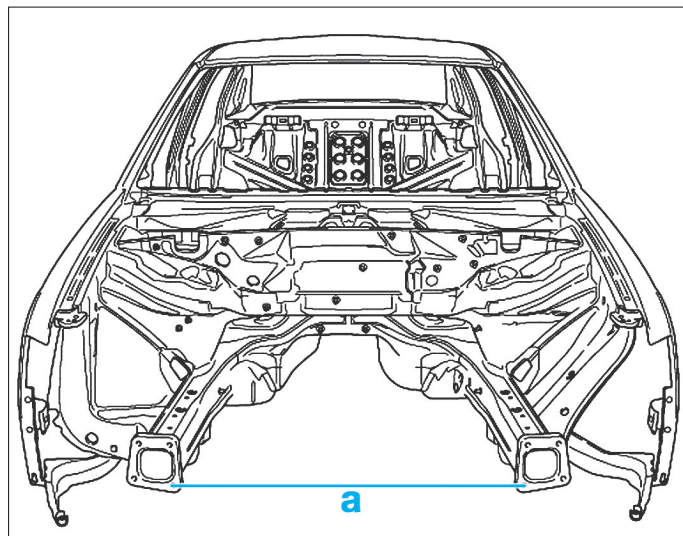
Le contrôle du train avant est aussi un excellent moyen de vérifier si le soubassement a ou n'a pas été affecté. Toutefois, il ne faut pas négliger le contrôle des éléments de train roulant qui pourrait également avoir subi des déformations et fausser le diagnostic.



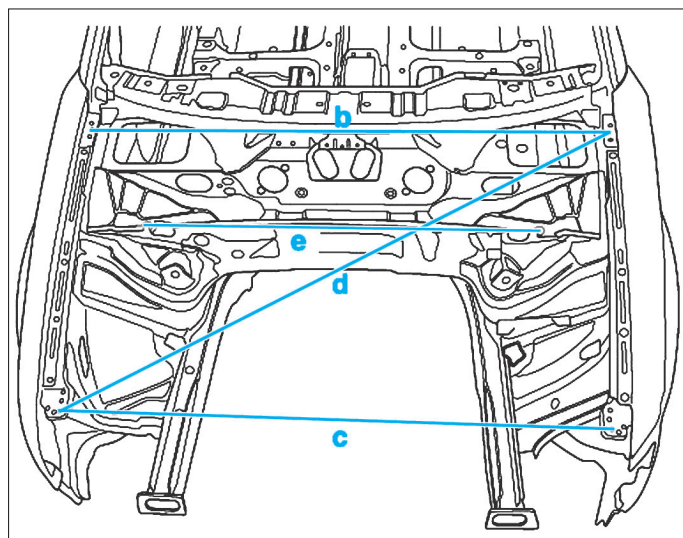
Les cotes sont uniquement indiquées à titre de contrôle. Les mesures effectuées à l'aide du jeu d'équerres de redressement sont déterminantes.

PARTIE AVANT

TOUS TYPES



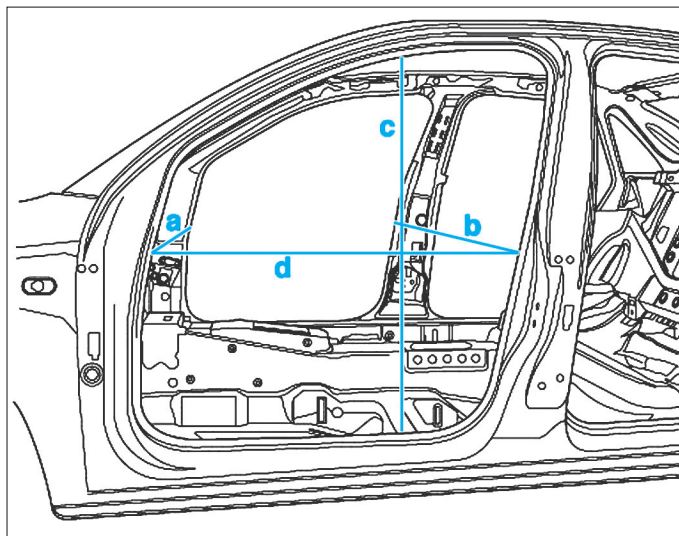
a = 820 ± 2 mm



b = 1405 ± 2 mm
c = 1287 ± 2 mm
d = 1560 ± 2 mm
e = 840 ± 2 mm

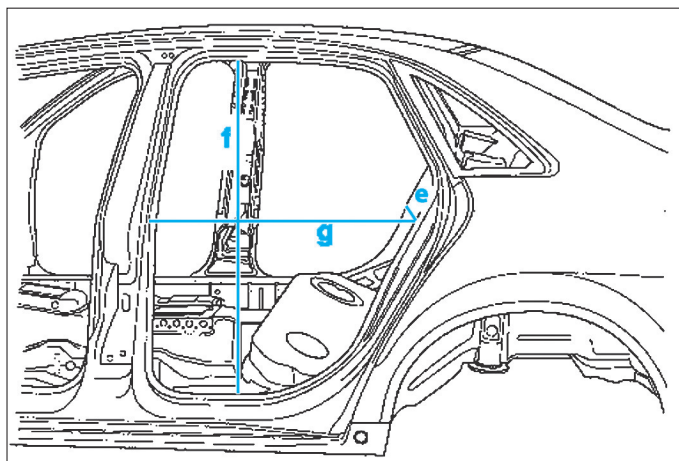
PARTIES LATÉRALES

TOUS TYPES



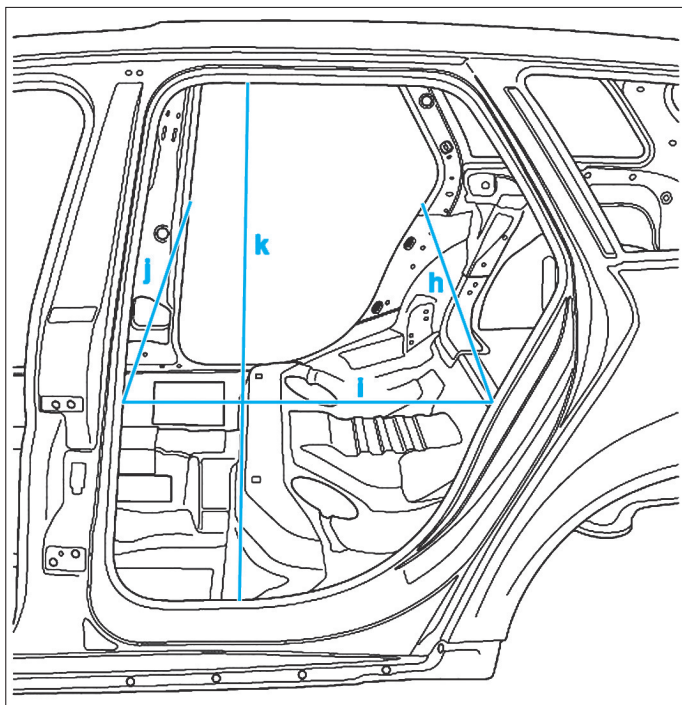
a = 1400 ± 2 mm
b = 1443 ± 2 mm
c = 970 ± 2 mm
d = 870 ± 2 mm

BERLINE



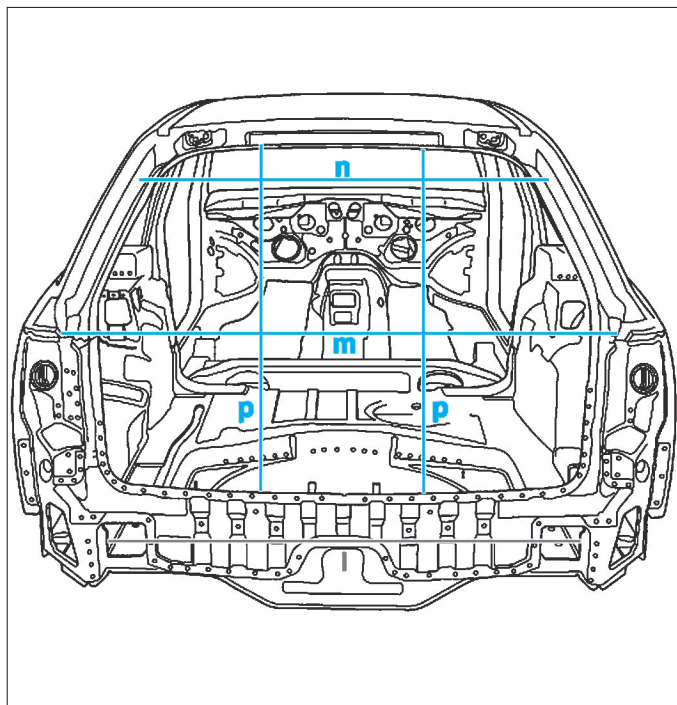
e = 1380 ± 2 mm
f = 1032 ± 2 mm
g = 850 ± 2 mm

BREAK



- h** = 1382 ± 2 mm
- i** = 850 ± 2 mm
- j** = 1447 ± 2 mm
- k** = 1047 ± 2 mm

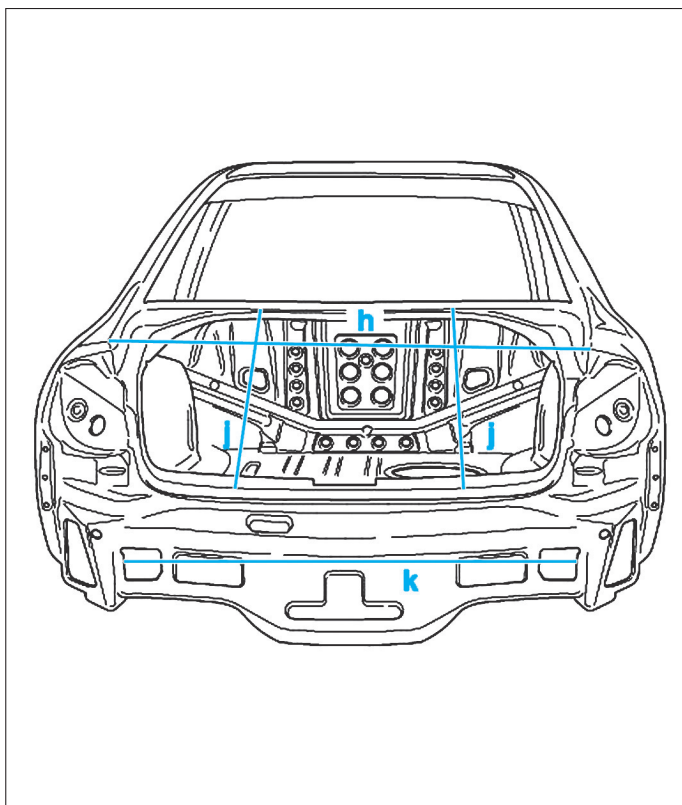
BREAK



- l** = 1080 ± 2 mm
- m** = 1205 ± 2 mm
- n** = 1005 ± 2 mm
- p** = 922 ± 2 mm

PARTIE ARRIÈRE

BERLINE



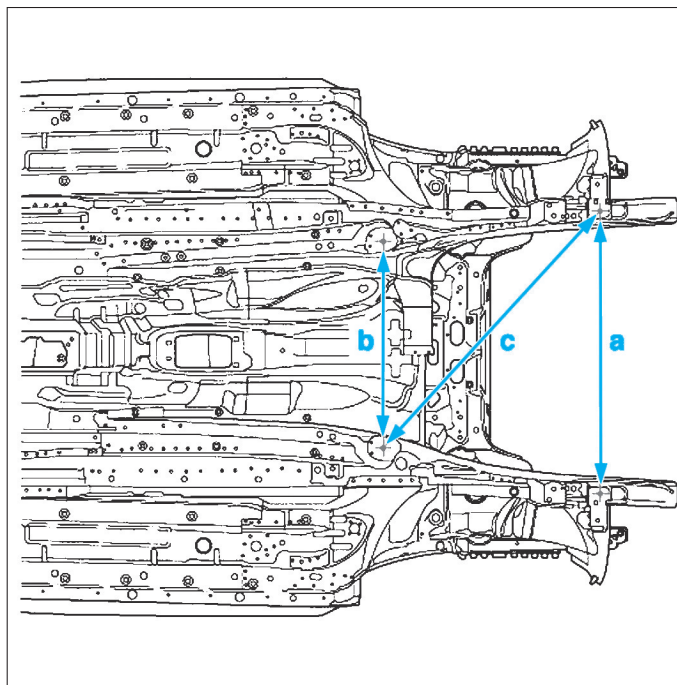
- h** = 1096 ± 2 mm
- j** = 495 ± 2 mm
- k** = 1080 ± 2 mm

SOUBASSEMENT



Les cotes sont uniquement indiquées à titre de contrôle. Les mesures effectuées à l'aide du jeu d'équerres de redressage sont déterminantes.

PLANCHER AVANT



- a** = 840 ± 2 mm
- b** = 620 ± 2 mm
- c** = 933 ± 2 mm

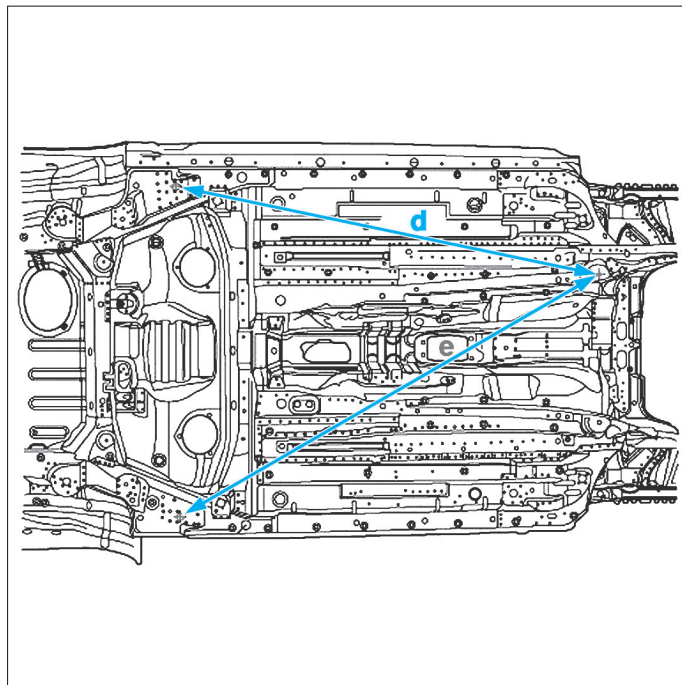
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

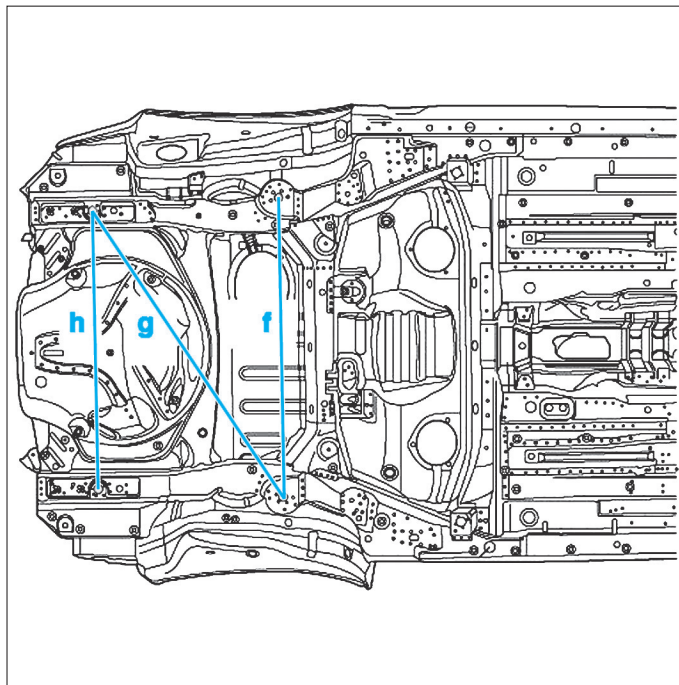
CARROSSERIE

PLANCHER CENTRAL



d = 1993 ± 2 mm
e = 2250 ± 2 mm

PLANCHER ARRIÈRE



f = 1090 ± 2 mm
g = 1355 ± 2 mm
h = 995 ± 2 mm

Contrôle de la caisse au marbre

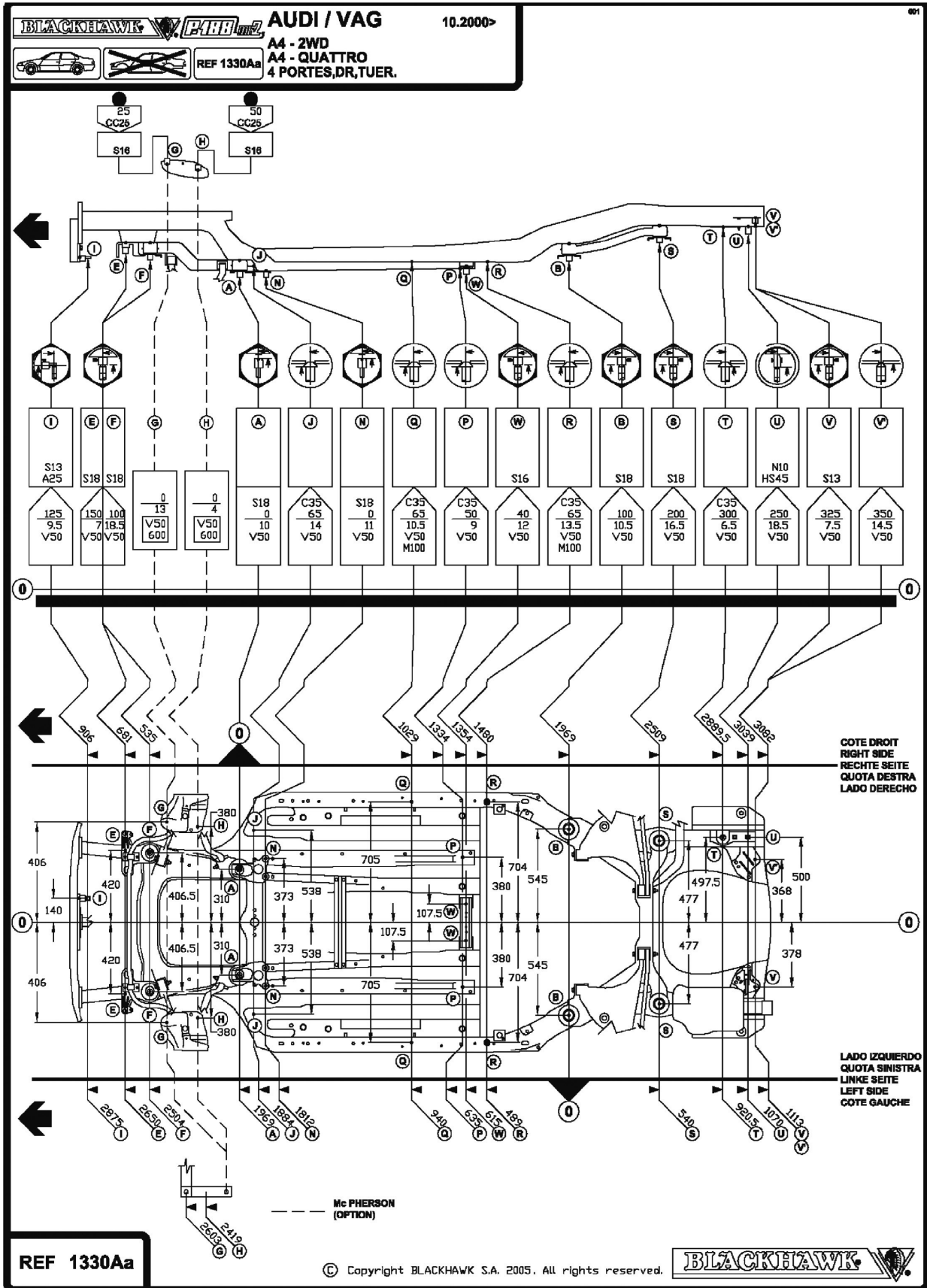
BLACKHAWK

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

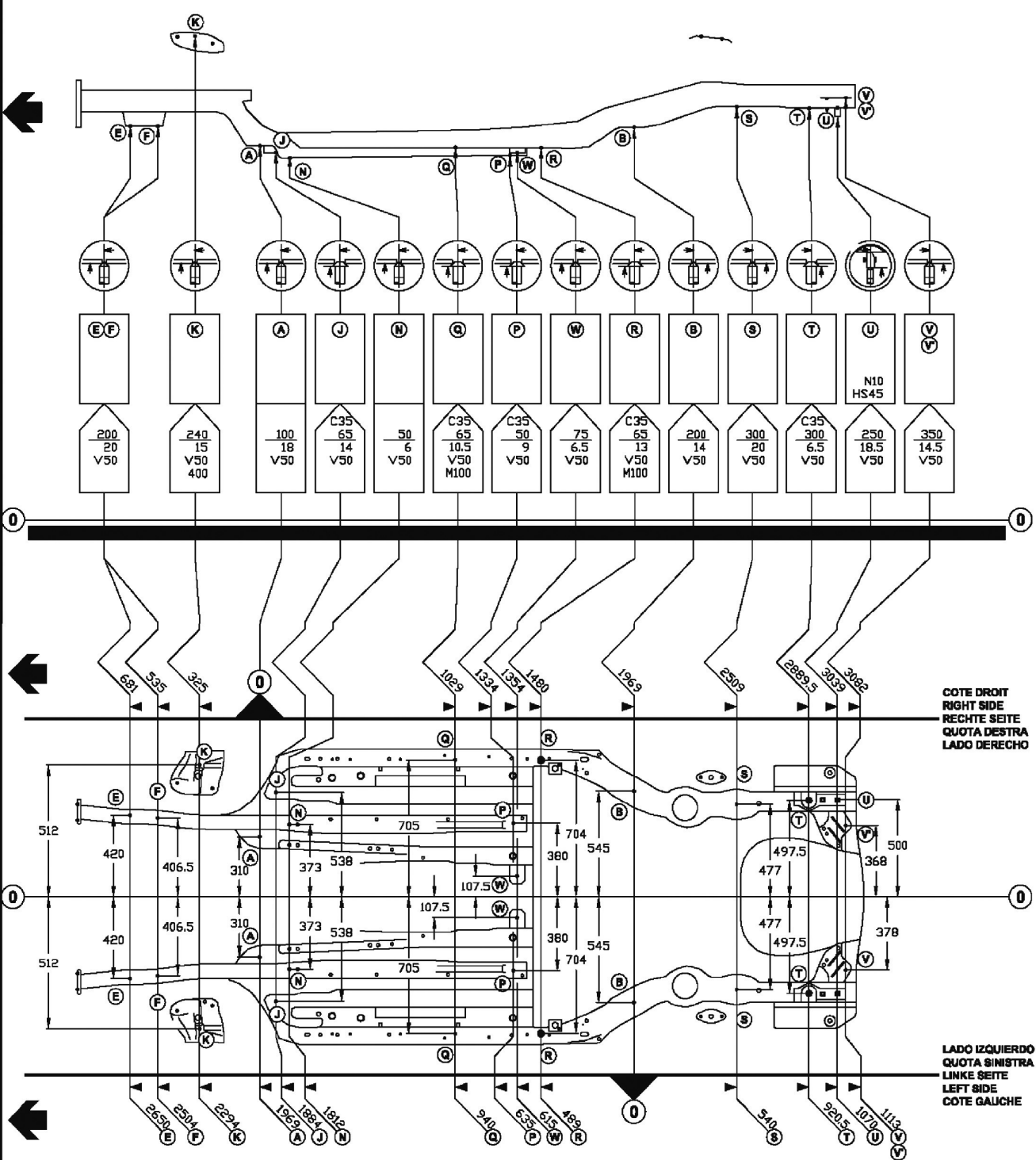
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



BLACKHAWK **P4BB** **AUDI / VAG** 10.2000>
A4 - 2WD
A4 - QUATTRO
4 PORTES, DR, TUER.
 REF 1330Bb

NOTES :
 VOIR EGALEMENT LES FICHES 1330Ca.
 SEE ALSO SHEET REF 1330Ca.
 SIEME AUCH BLATT REF 1330Ca.



COTE DROIT
 RIGHT SIDE
 RECHTE SEITE
 QUOTA DESTRA
 LADO DERECHO

LADO IZQUIERDO
 QUOTA SINISTRA
 LINKE SEITE
 LEFT SIDE
 COTE GAUCHE

REF 1330Bb

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2005 . All rights reserved.



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



AUDI / VAG

10.2000>

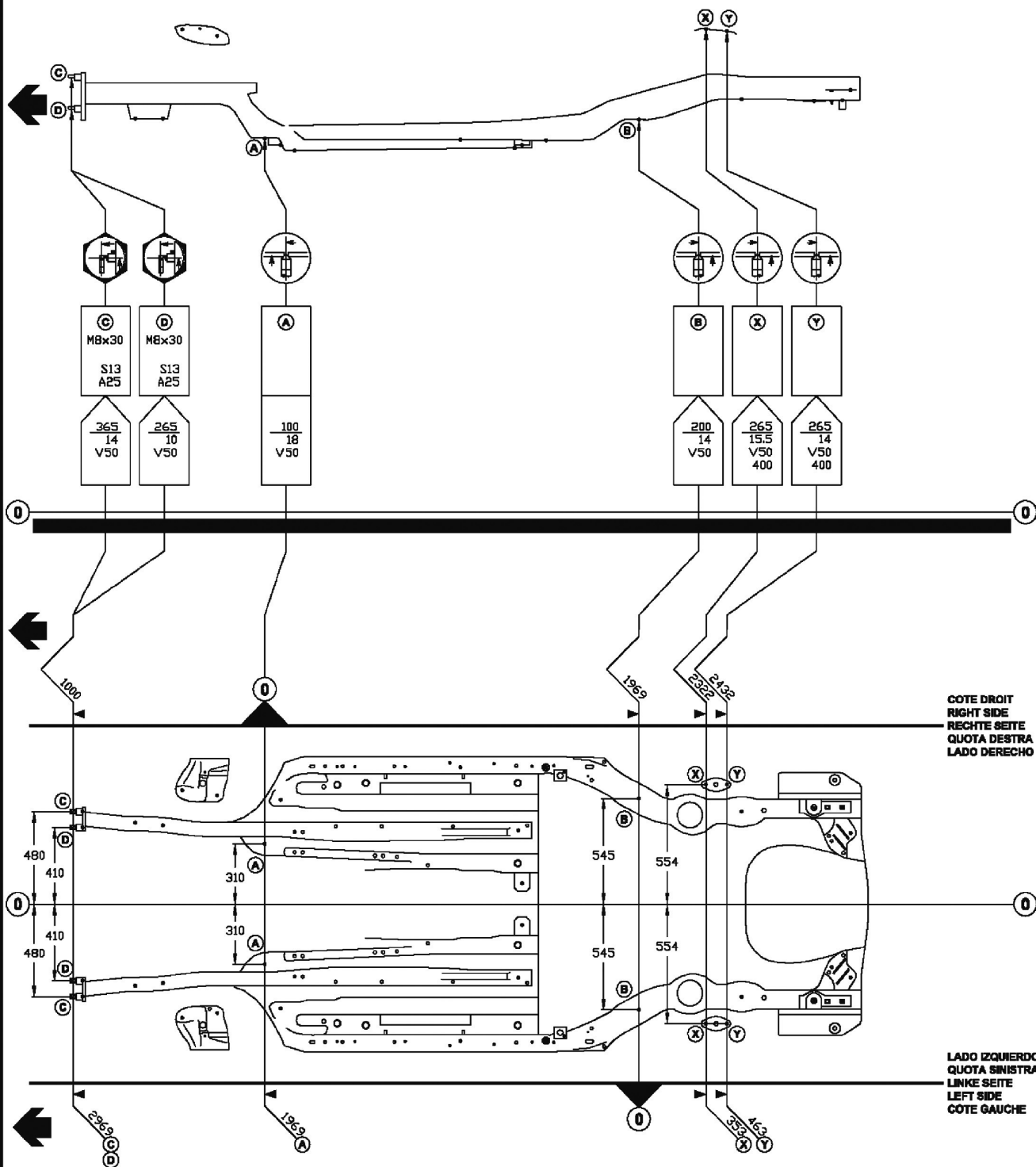


REF 1330Ca

A4 - 2WD
A4 - QUATTRO
4 PORTES, DR, TUER.

NOTES :
COMPLEMENT A LA FICHE 1330Ba.
SUPPLEMENT TO SHEET REF 1330Ba.
ZUSATZ ZU BLATT REF 1330Ba.

061



REF 1330Ca

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2005. All rights reserved.



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Fonction des pièces

TV400 MZ141 MZ142 1-2 : Positionnement des extrémités de longerons avant.
3-4 : Fixation supérieure de la façade avant.

MZ140 5-6 : Pilotage des longerons et fixation avant du berceau de suspension - Sans mécanique.

MZ080 7-8 : Fixation avant du berceau de suspension avant - Avec mécanique.

MZ260 9-10-11-12 : Fixation supérieure des amortisseurs avant.

13-14 : Vis de fixation.

15-16-17-18-19-B76 : Contrôle de la fixation du boîtier de direction.

MZ140 20-21 : Fixation arrière du berceau de suspension avant - Mécanique déposée.

MZ080 20-21 : Fixation arrière du berceau de suspension avant - Sans dépose mécanique.

22-23-24-B76 : Pilotage latéral avant.

MZ080 25-26 : Pilotage avant des longerons extérieurs.

MZ080 27-28 : Pilotage arrière des longerons extérieurs.

MZ200 29-30 : Fixation avant du berceau de suspension arrière - Mécanique déposée.

MZ140 29-30 : Fixation avant du berceau de suspension arrière - Sans dépose mécanique.

MZ601 MZ602 31-32-33-V32 : Fixation supérieure des amortisseurs arrière (Fig.7).

MZ260 34-35 : Fixation arrière du berceau de suspension arrière - Mécanique déposée.

MZ200 34-35 : Fixation arrière du berceau de suspension arrière - Sans dépose mécanique.

MZ260 36-37 : Pilotage des extrémités de longerons arrière (Fig.5).

MZ080 38 : Fixation du relais de transmission (Quattro seulement).

Sans dépose de la mécanique avant - 403 D 15 B

Déposer les roues.

Déposer le carter de protection sous le véhicule (suivant modèle).

Sur le marbre, mettre en place les tours **MZ080** équipées des pièces **7-8**, ainsi que les pièces **22-23-24**.

Sous le véhicule, déposer les vis de fixation arrière du berceau et fixer les pièces **20-21** avec les vis **HM 12.150x120** livrées. Procéder un côté après l'autre.

Verrouiller les tours **MZ080** comme indiqué sur la (Fig.8).

Poser le véhicule, qui se centrera sur les pièces **7-8** par l'intermédiaire des têtes de vis de fixation avant du berceau de suspension, et sur les pièces **24** par les trous pilotes.

Fixer les tours **MZ080** sur les traverses.

Sans dépose de la mécanique arrière - 403 D 15 B

Déposer les roues.

Sous le véhicule, déposer les différents carters de protection. Sur le marbre, mettre en place les tours **MZ140** et **MZ200** équipées des pièces **29-30-34-35**.

Pour le verrouillage de ces pièces dans les tours **MZ**, se reporter aux (Fig.9) et (Fig.10).

Poser le véhicule, qui se centrera sur les pièces **29-30-34-35** par l'intermédiaire des têtes de vis de fixation du berceau de suspension (Fig.11).



Il est également possible de fixer le véhicule sur le marbre. Dans ce cas, déposer les vis de fixation du berceau de suspension et fixer les pièces 29-30-34-35 sur le véhicule. Verrouiller les tours MZ140 et MZ200 sur les pièces correspondantes et poser le véhicule sur le marbre (Fig.9) et (Fig.10). Fixer les tours MZ sur les traverses.



Effectuer cette opération un côté après l'autre.

Il est possible d'utiliser les pièces **36** et **37**. Dans ce cas, la ligne d'échappement et la tôle pare-chaaleur doivent être déposées.

Mécanique déposée - 403 D 15 A**A l'avant**

Procéder de la même façon que sans dépose de la mécanique, se reporter à la (Fig.1) pour le verrouillage des pièces **20-21**.



Lors de l'échange d'un longeron, il est nécessaire de percer le trou de pilotage du berceau. Utiliser les pièces 5-6 après les avoir fixées sur le longeron (Fig.6)

A l'arrière

Procéder de la même façon que sans dépose de la mécanique. Se reporter aux (Fig.2) - (Fig.3) - (Fig.4) - (Fig.5) pour le verrouillage des pièces dans les tours **MZ** correspondantes.

Utilisation de la visserie

Vis **HM 6x25 3-4** sur le véhicule.

Vis **HM 8x16 33** sur le véhicule.

Vis **HM 8x25 1-2-38** sur le véhicule.

Boulon **HM 10x35 18-19** sur le véhicule.

Vis **HM 10x30 18-19** sur le véhicule.

Vis **HM 10x60 5-6** sur le véhicule.

Vis **HM 12x25 11-12** sur **9-10**.

Vis **HM 12x25 3-4** sur **1-2**.

Vis **HM 12x25 15-16** sur **9-10**.

Vis **HM 12.150x60 20-21** sur le véhicule - Mécanique déposée.

Vis **HM 12.150x70 5-6** sur le véhicule.

Vis **HM 12.150x80 29-30-34-35** sur le véhicule - Mécanique déposée.

Vis **HM 12.150x120 20-21** sur le véhicule - Sans dépose mécanique.

Vis **HM 12.150x130 20-21** sur le véhicule - Sans dépose mécanique (traverse aluminium).

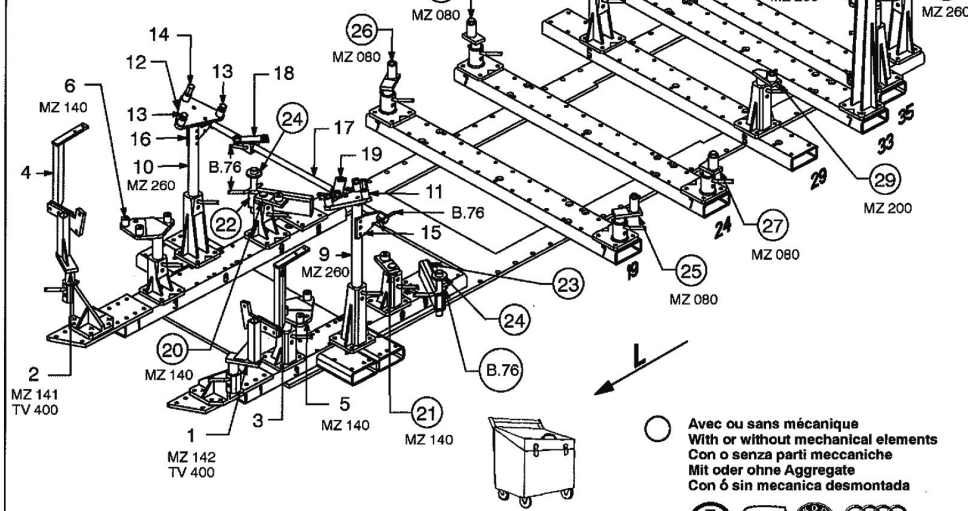
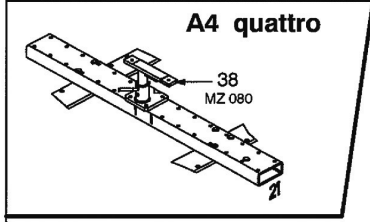
Vis **HM 12.150x150 29-30-34-35** sur le véhicule - Sans dépose mécanique.

V32 + Rondelle **M12 33** sur **31-32**.



Selon la réparation à effectuer, il peut être nécessaire d'utiliser 3 MZ080, 2 MZ140 et 2 MZ260 supplémentaires.

CELETTE     **A4 2001 → A4 quattro 2001 →**

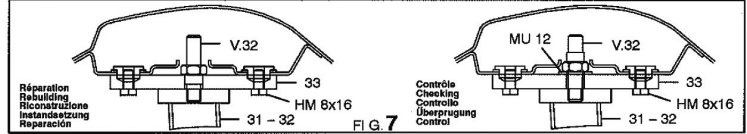
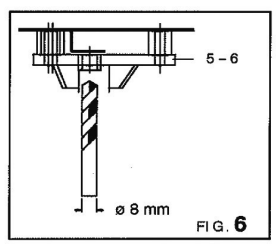
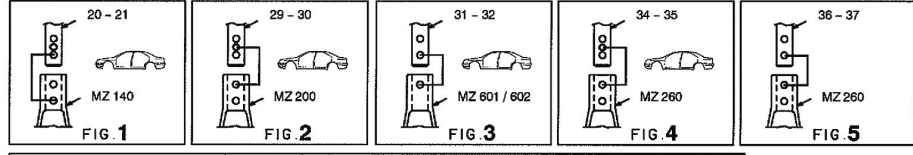
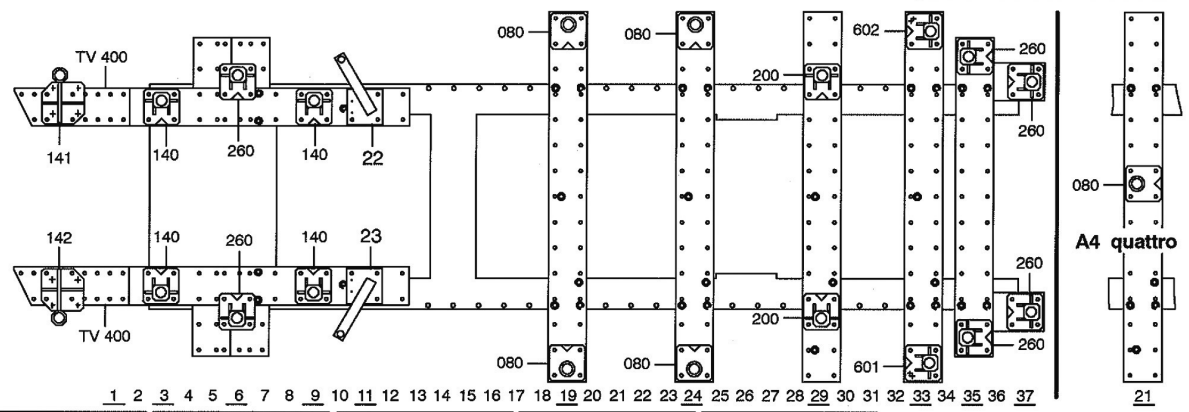


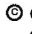
VAS 6042 = 861.300 + VAG1646.25

○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada



REP.	REFERENCE	PDS	NB	MZ
1	861.7001	3,9	1	142
2	861.7002	3,9	1	141
3	861.7003	1,6	1	
4	861.7004	1,6	1	
5	861.7005	4,8	1	140
6	861.7006	4,8	1	140
7	861.7007	2,2	1	080
8	861.7008	2,2	1	080
9	861.7009	4,9	1	260
10	861.7010	4,9	1	260
11	861.7011	2,6	1	
12	861.7012	2,6	1	
13	861.7013	0,1	4	
14	861.7014	0,2	2	
15	861.7015	0,9	1	
16	861.7016	0,9	1	
17	861.7017	4,0	1	
18	861.7018	1,0	1	
19	861.7019	1,0	1	
20	861.7020	1,6	1	140/080
21	861.7021	1,5	1	140/080
22	861.7022	4,0	1	
23	861.7023	4,0	1	
24	861.7024	1,0	2	
25	861.7025	2,0	1	080
26	861.7026	2,0	1	080
27	861.7027	2,0	1	080
28	861.7028	2,0	1	080
29	861.7029	1,9	1	200/140
30	861.7030	1,9	1	200/140
31	861.7031	2,2	1	601
32	861.7032	2,2	1	602
33	861.7033	0,4	1	
34	861.7034	2,3	1	260/200
35	861.7035	2,3	1	260/200
36	861.7036	2,7	1	260
37	861.7037	3,0	1	260
38	861.7038	0,1	1	080
	V32	0,1	1	
	B76	0,1	1	
	M 6-25		4	
	M 8-16		4	
	M 8-25		4	
	M 10-30		2	
	M 10-35		2	
	M 10-60		2	
	M 12-25		6	
	M 12x1,50-80		2	
	M 12x1,50-70		2	
	M 12x1,50-60		2	
	M 12x1,50-120		2	
	M 12x1,50-130		2	
	M 12x1,50-150		4	
	M 10		2	
	MU 12		2	
				861.300
	94 Kg	18.09.2000	403-D-15A	

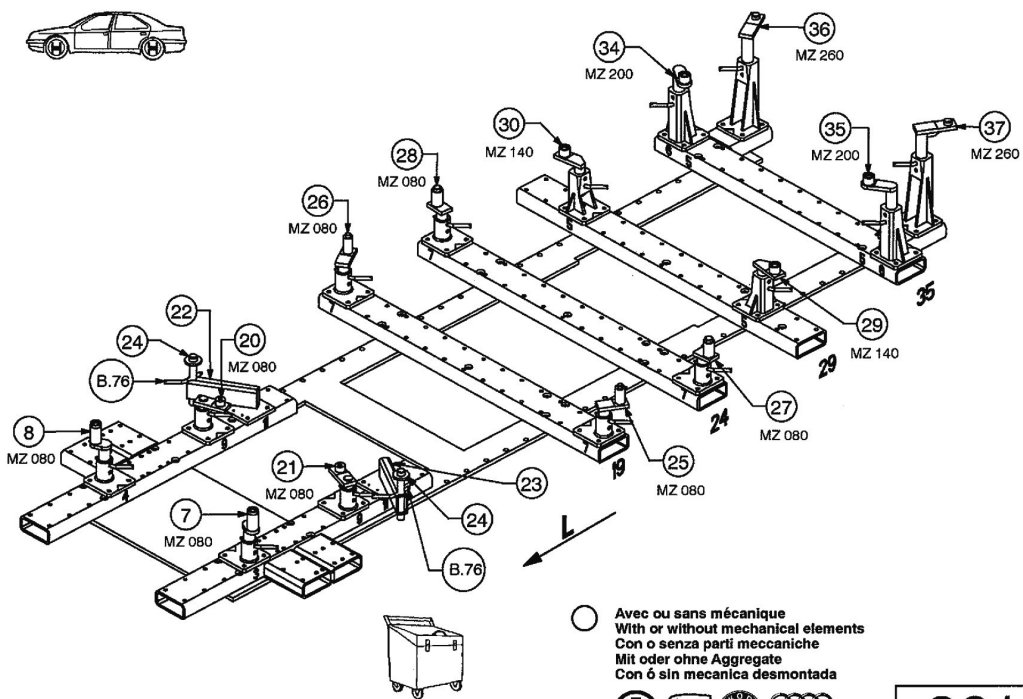


CELETTE  © Copyright 2000 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE



A4 2001 →
A4 quattro 2001 →

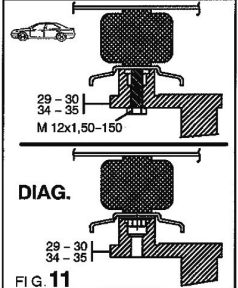
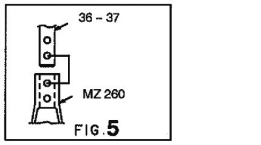
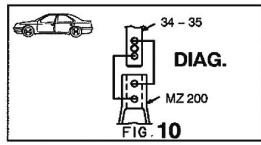
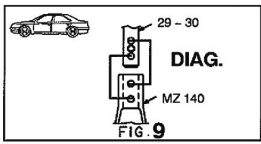
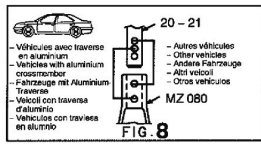
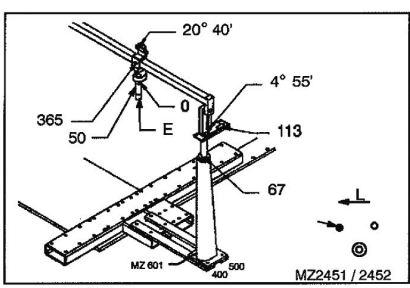
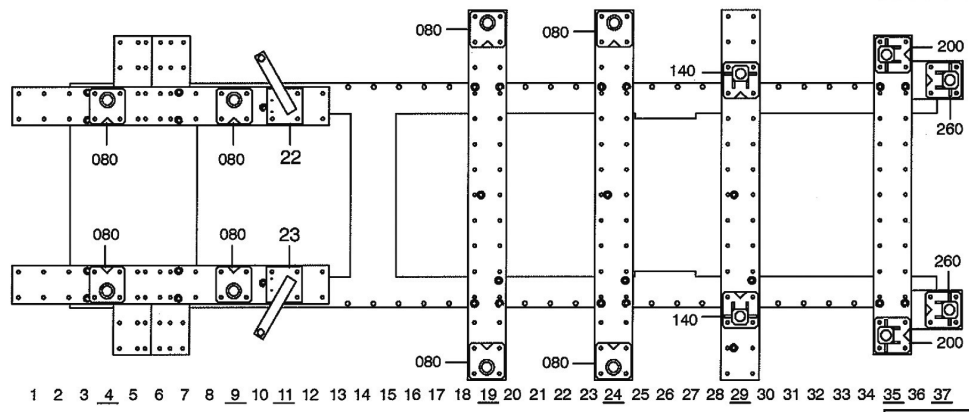


VAS 6042 = 861.300 + VAG1646.25

○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada



861.300		
94 Kg	18.09.2000	403-D-15B

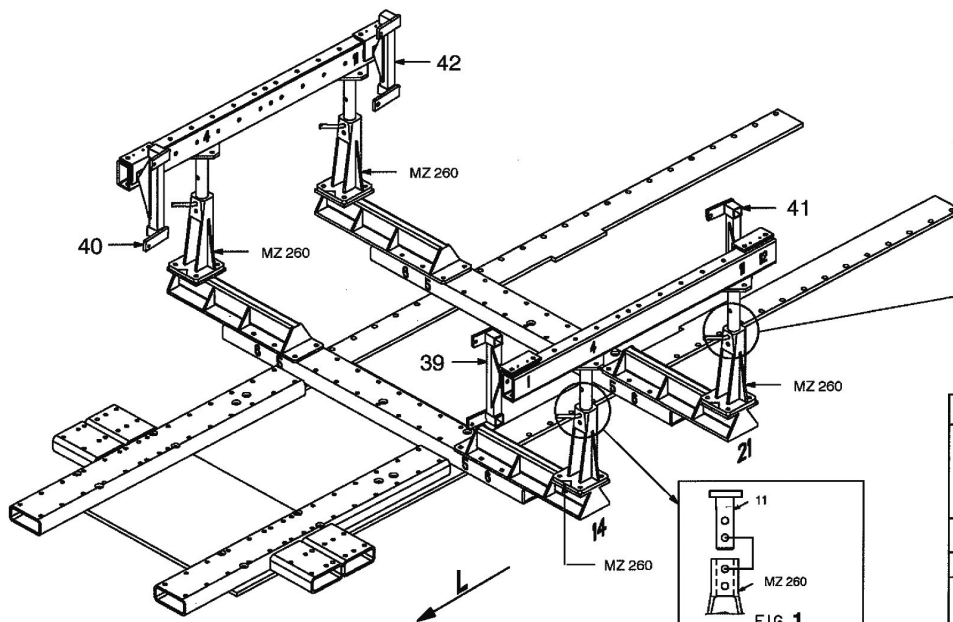


CELETTE © Copyright 2000 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE®

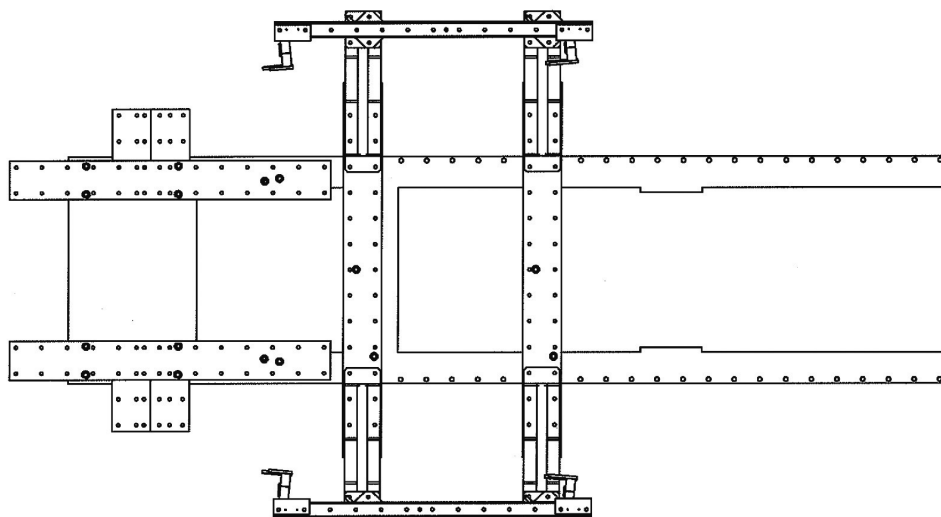


A4 2001 →
A4 quattro 2001 →



REP.	REFERENCE	PDS	NB
39	861.7039	3,5	1
40	861.7040	3,5	1
41	861.7041	3,3	1
42	861.7042	3,3	1
43	861.7043	2,6	1
44	861.7044	2,6	1
M 8-25			4
M 12-30			2
M 12			2
complément au complementary set to complemento al zusatz zu		861.300	
		+ 9113.053	
861.800			
19 Kg	11.12.2000	861.800-1RVA3	

VAS 5007/11



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36

CELETTE®
VIENNE-FRANCE

© Copyright 2000 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

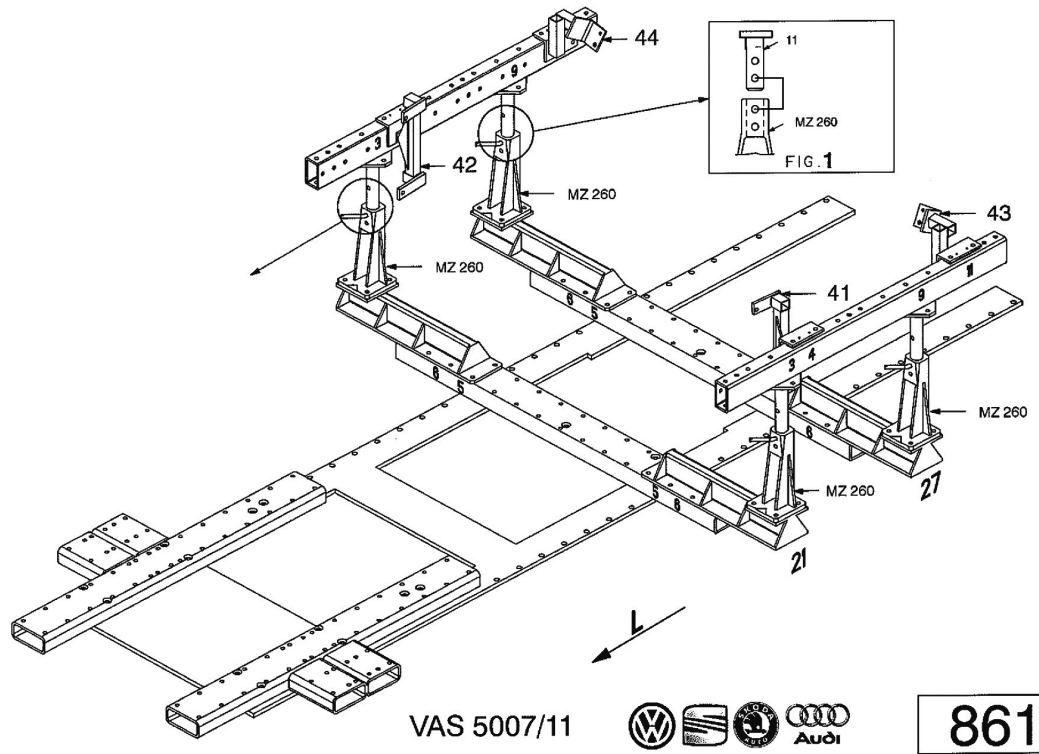
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

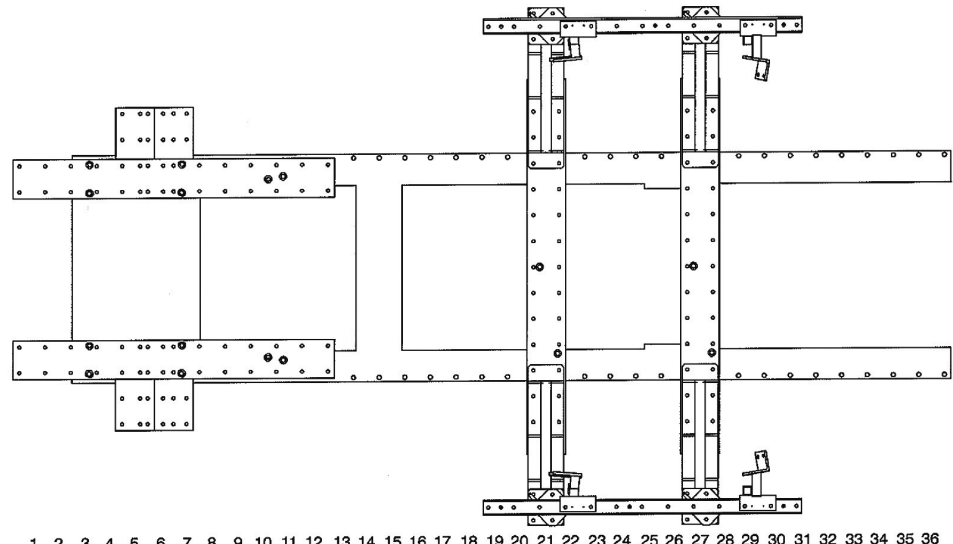
CELETTE®     **A4 2001** → **A4 quattro** 2001 →



VAS 5007/11



861.800		
19 Kg	11.12.2000	861.800-1RVA3

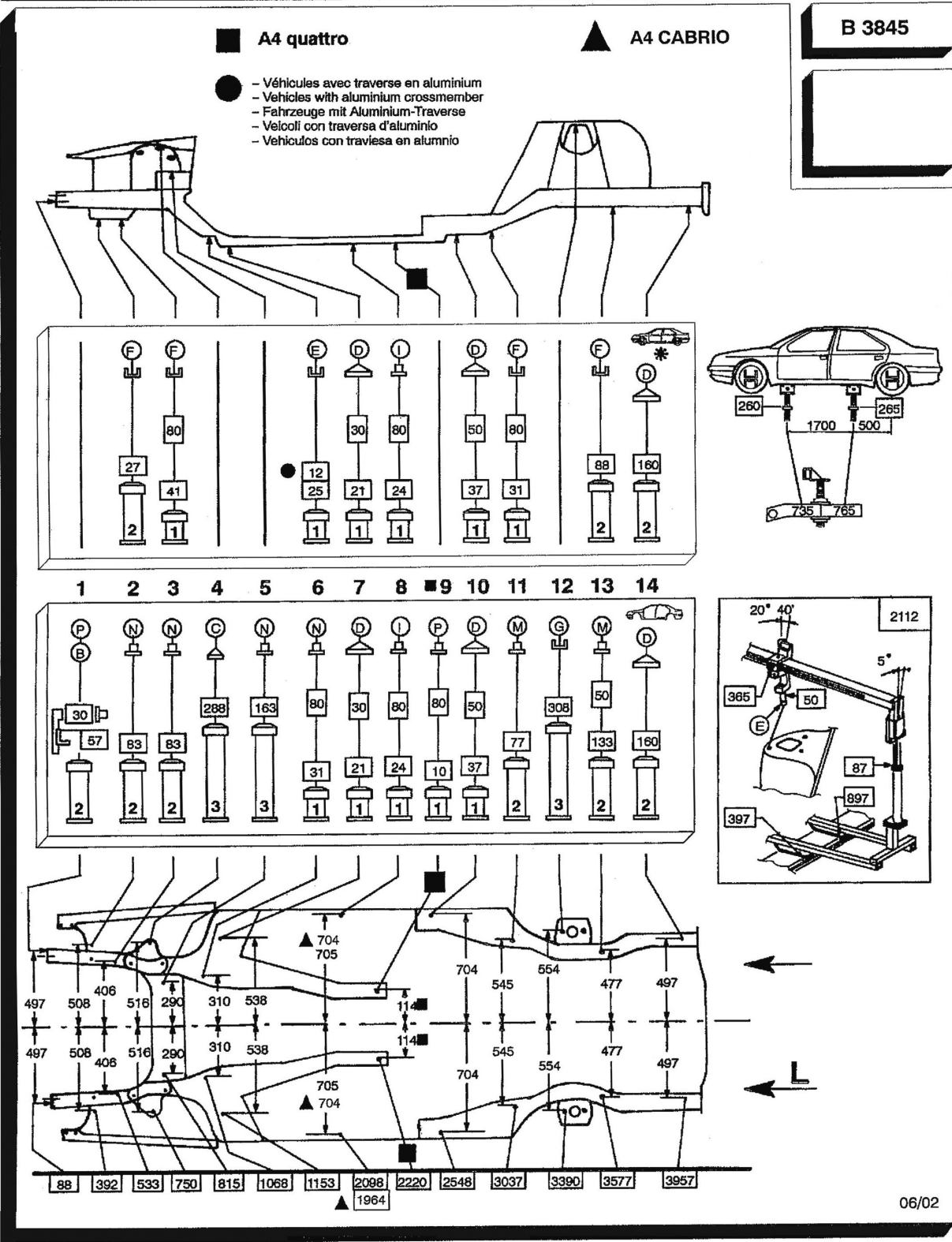


CELETTE® VIENNE-FRANCE © Copyright 2000 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE METRO 2000

CELETTE METRO 2000 MYGALE

A4 2001 → / A4 quattro 2001 →
 A4 CABRIO 2002



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CELETTE © Copyright 2002 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

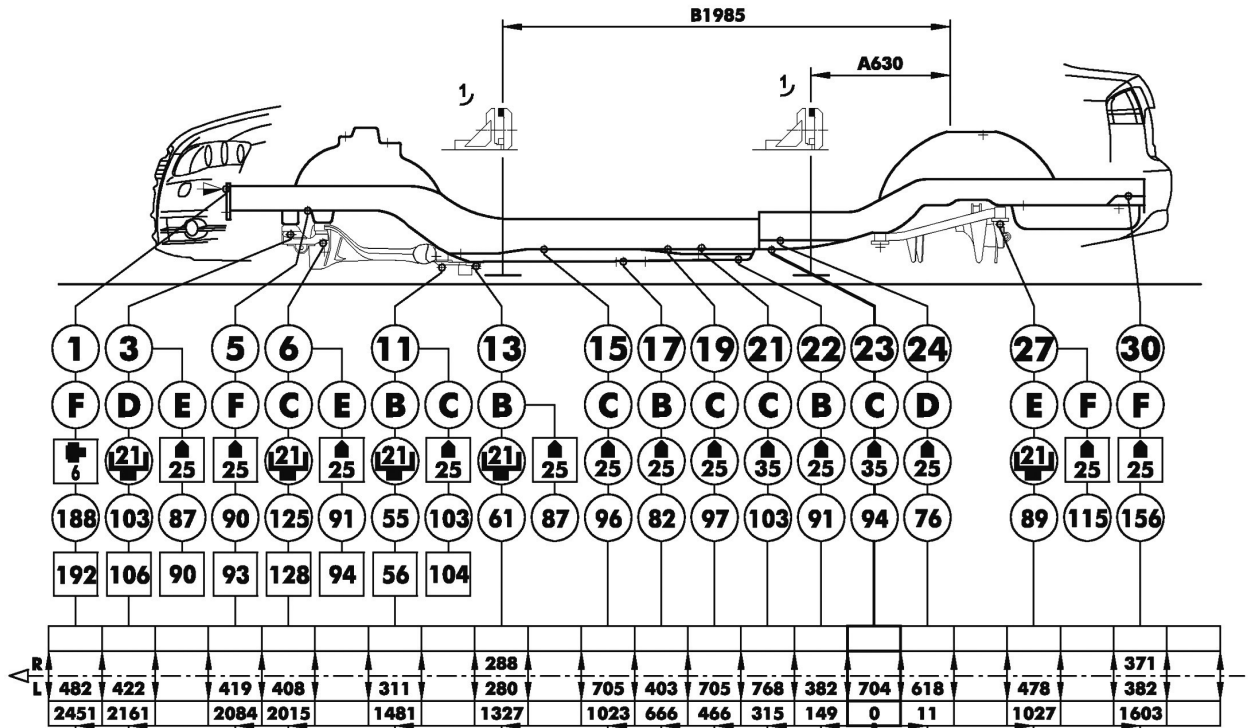
CAR-O-LINER®

V.A.G

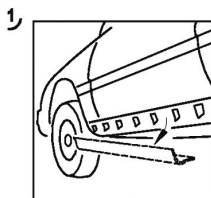
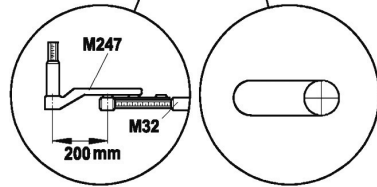


21:154¹

Copyright © 2005-2
CAR-O-LINER
SWEDEN



R
L



MP

GÉNÉRALITÉS

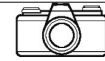
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CAR-O-LINER[®]

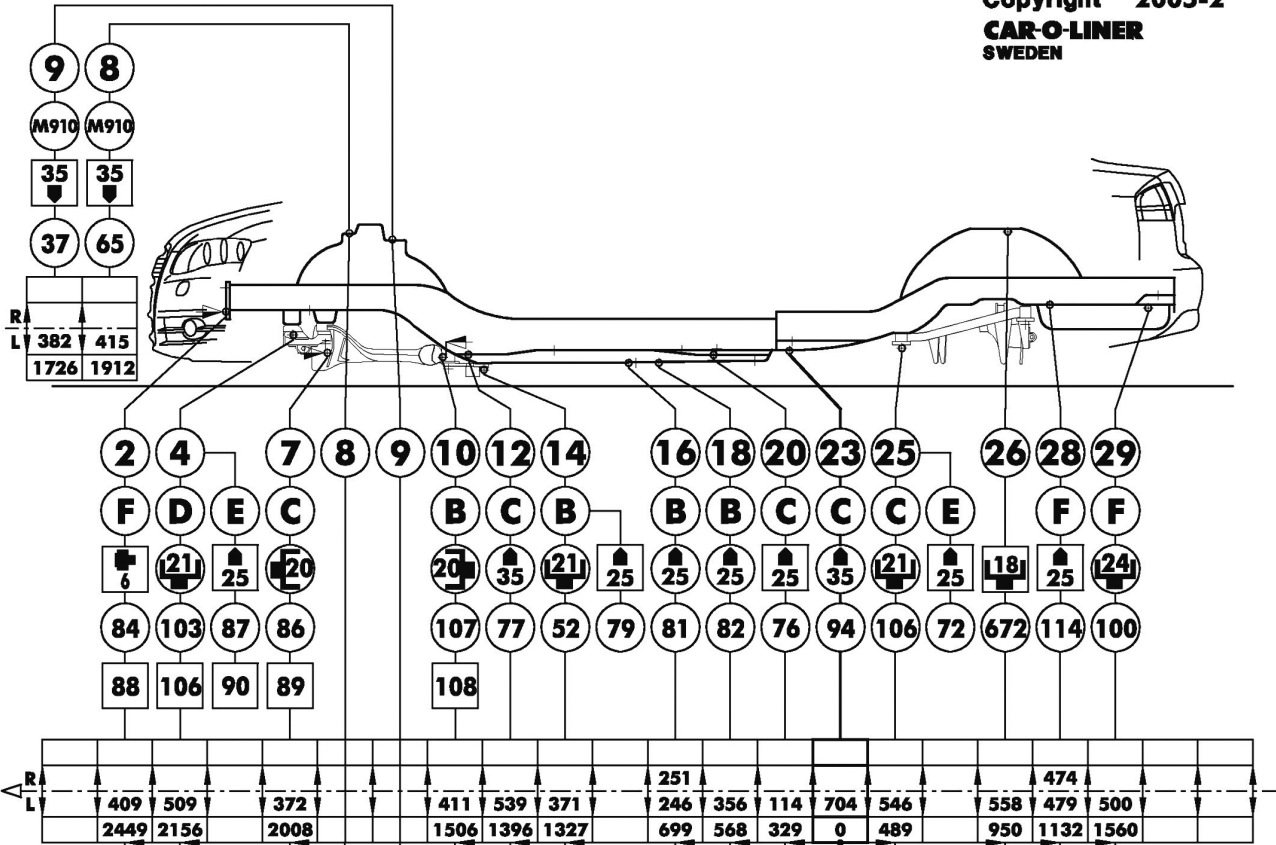
V.A.G



21:154²

Copyright © 2005-2

**CAR-O-LINER
SWEDEN**

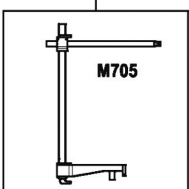
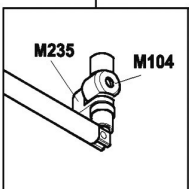
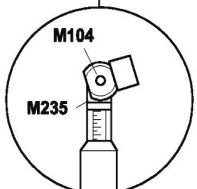
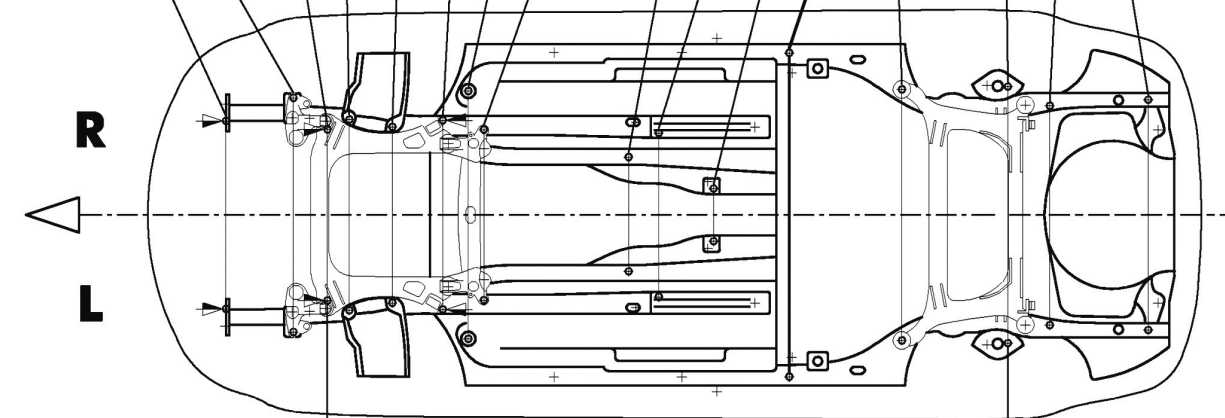


GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



MP

